

III. 1. INTRODUCTION

Les poissons de la rivière Inkisi sont peu connus. Aucun inventaire taxinomique des espèces du bassin de cette rivière n'a été effectué jusqu'à présent. Les quelques spécimens déposés dans des musées portent parfois des statuts spécifiques ou génériques qui posent problèmes, ne prenant pas en compte des changements taxinomiques intervenus ces dernières années. Il apparaît nécessaire de faire un état lieu de la faune ichtyologique du bassin de l'Inkisi. Etant donné que nous n'avons pas trouvé dans la littérature, et même en collection, des espèces connues dans la partie angolaise de l'Inkisi, cet inventaire se limite aux espèces collectées dans la partie congolaise. Pour des raisons logistiques, pratiques et sécuritaires, notre échantillonnage s'est limité à cette partie du bassin. Le cours principal, les affluents, les sous-affluents, les ruisseaux et une mare ont été pris en compte.

III. 2. RAPPEL DES METHODES

La méthode utilisée a été largement évoquée dans le deuxième chapitre. Elle consiste, d'une part à collecter sur terrain, à l'aide de la combinaison des différentes techniques, la faune ichtyologique, et d'autre part à identifier et décrire les différentes espèces des poissons collectés et celles qui sont présentes dans les musées disposant des collections des poissons de l'Inkisi. Les descriptions sont basées sur nos observations. Toutefois, nous signalons les informations provenant de la littérature au cas où nous n'avons pas pu les observer. Une remarque est donnée pour certaines espèces pour les différencier de leurs congénères avec qui elles présentent des caractères morphométriques chevauchant et peuvent être sympatriques dans la zone. Pour les nouvelles espèces non encore publiées, nous avons adopté un nom de travail mis entre guillemets.

III. 3. CLE DES FAMILLES

La clé d'identification des familles de poissons de la partie congolaise du bassin de l'Inkisi proposée dans ce travail s'inspire de la clé de Vreven & Stiassny (2007). Une description sommaire de la famille est donnée, suivie d'une clé des genres si la famille en compte plusieurs. Pour chaque genre une description sommaire et une clé des espèces sont présentées, si le genre en compte plusieurs. Pour chaque espèce, un nom vernaculaire (en kikongo ou utilisé dans la région) est donné, une description est faite, suivie d'une présentation de la coloration.

Chapitre III

La distribution géographique de l'espèce trouvée dans la littérature et celle observée dans notre zone géographique d'étude sont également présentées. Enfin nous donnons une liste des spécimens examinés, inscrits dans la base des données du Musée Royal de l'Afrique Centrale à Tervuren (1765 spécimens n'ont pas pu être enregistrés).

1a. Corps couvert d'écailles bien visibles	8
1b. Corps nu, sans écailles ou couvert de très petites écailles, peu visible	2
2a. Corps effilé, anguilliforme, couvert de très petites écailles ; nageoires dorsale et anale confluent avec la caudale.....	Mastacembelidae
2b. Corps de proportions variables, nu, non couvert d'écailles	3
3a. Nageoire anale longue avec ou sans nageoire adipeuse	4
3b. Nageoire anale courte avec une adipeuse	5
4a. Nageoire dorsale courte	Schilbeidae
4b. Nageoire dorsale très longue	Clariidae
5a. Premiers rayons des nageoires dorsale et pectorale flexibles et non ossifiés...	Amphiliidae
5b. Premiers rayons des nageoires dorsale et pectorale ossifiés	6
6a. Bouche transformée en ventouse papillaire.....	Mochokidae
6b. Bouche non transformée en ventouse.....	7
7a. Barbillons nasaux présents	Bagridae
7b. Barbillons nasaux absents	Auchenoglanididae
8a. Nageoires pelviennes situées au même niveau que les nageoires pectorales.....	9
8b. Nageoires pelviennes situées derrière les nageoires pectorales	11
9a. Longue dorsale comprenant uniquement des rayons mous	Channidae
9b. Nageoire dorsale comprenant une partie épineuse et une partie molle	10
10a. Présence d'un orifice nasal sur chaque côté de la tête ; trois épines à la nageoire anale...	Cichlidae
10b. Présence de deux orifices nasaux sur chaque côté de la tête ; plus de trois épines à la nageoire anale.....	Anabantidae

- 11a. Tête couverte d'écailles, ligne latérale absente **Nothobranchiidae**
11b. Tête non couverte d'écailles, ligne latérale présente..... 12
- 12a. Bouche dépourvue des dents **Cyprinidae**
12b. Bouche pourvue des dents..... 13
- 13a. Œil sans bord libre ; nageoire adipeuse absente**Mormyridae**
13b. Œil avec bord libre ; nageoire adipeuse présente..... 14
- 14a. Écailles cténoïdes, ligne latérale située au milieu du corps..... **Distichodontidae**
14b. Écailles cycloïdes, ligne latérale située à la partie inférieure du corps**Alestidae**

III.4. DESCRIPTION DES ESPECES

La classification systématique et la nomenclature suivent en général celle de Nelson (2006). Dans une famille, la description des genres suit l'ordre alphabétique. Dans un genre, la description des espèces suit également l'ordre alphabétique.

III.4.1. Mormyridae

Les Mormyridae sont des poissons exclusivement des eaux douces africaines (Nelson, 2006). Ils ont un corps moyen ou allongé, de forme assez variable, comprimé latéralement. La tête est nue, recouverte d'une peau épaisse criblée de pores. Le reste de corps est recouvert par des écailles petites et cycloïdes. La bouche est petite de forme variable. Les dents sont coniques ou bicuspidés. L'œil, de petite taille et sans bord libre, est recouvert par la peau épaisse. Les nageoires sont uniquement constituées de rayons mous. La ligne latérale est complète. Seule la gonade gauche est développée et fonctionnelle. Les Mormyridae sont des poissons faiblement électriques possédant un organe émetteur situé dans le pédoncule caudal et trois types de récepteurs différents répartis sur la majeure partie du corps à l'exception du pédoncule caudal mais particulièrement concentrés dans l'épiderme de la tête (Bigorne, 2003). Les décharges émises sont de faible intensité, elles serviraient de signaux de reconnaissance entre individus (Teugels & Hopkins, 1998), à localiser les objets situés dans leur proche environnement ainsi que pour communiquer (Hopkins *et al.*, 2007). D'après Gosse (1963), les Mormyridae sont des poissons très sensibles au déficit en oxygène.

Ils sont généralement considérés comme bioindicateurs et ont été utilisés à ce titre dans les études basées sur la mise au point d'indices biotique d'intégrité piscicole dans les rivières africaines (Hugueny *et al.*, 1996; Kamdem & Teugels, 1997). Malgré les publications sur les Mormyridae incluant la révision taxinomique de la famille sur des caractères ostéologiques par Taverne (1971a, 1971b, 1972), Jégu & Lévêque (1984), Bigorne (1987, 1989, 1990), Boden *et al.* (1997) et Harder (2000), la systématique de plusieurs genres d'Afrique Centrale reste mal connu (Hopkins *et al.*, 2007). La famille comprend 18 genres (Nelson, 2006) et 201 espèces (Kramer *et al.*, 2004 ; Nelson, 2006).

Remarque : Les décharges électriques organiques (DEO) ont été enregistrées à partir de nombreuses espèces, et ont été utilisées en taxinomie (Alves-Gomes, 1999 ; Sullivan *et al.*, 2000 ; Sullivan & Hopkins, 2001). L'analyse de la forme de ces DEO a permis de mettre en évidence une diversité surprenante dans plusieurs genres de Mormyridae en Basse Guinée, avec la présence de plusieurs nouvelles espèces (Sullivan *et al.*, 2002 ; Lavoué *et al.*, 2004). En attendant l'utilisation de DEO pour les Mormyridae du Congo en général, et du Bas-Congo en particulier et étant donné que la spéciation en Afrique centrale semble être importante (Mbega, 2004) nous nous sommes résolu d'ajouter cf aux spécimens collectés dans l'Inkisi qui sont similaires aux espèces endémiques de la basse Guinée ou de la Quanza.

Clé des genres

1. - Nageoire dorsale très allongée s'étendant sur toute la longueur du dos, son origine se trouve au même niveau vertical de l'origine de la ventrale*Mormyrus*
- Nageoire dorsale ne s'étendant pas sur toute la longueur du dos, l'origine de la dorsale se trouve en arrière de l'origine de la ventrale 2
2. - Museau allongé en une trompe tubulaire plus ou moins longue.....*Campylomormyrus*
- Museau non allongé en une trompe tubulaire 3
3. - Nageoire anale débutant largement en avant de l'origine de la dorsale*Mormyrops*
- Nageoire anale débutant au même niveau vertical de l'origine de la dorsale ou celle-ci se trouve un peu en arrière de l'origine de l'anale 4
4. - Origine de la dorsale située au dessus de la nageoire pelvienne.....*Myomyrus*
- Origine de la dorsale se situe derrière de la nageoire pelvienne 5

5. - Museau court, recourbé, haut ; menton inexistant *Pollimyrus*
- Museau court, recourbé ; menton présent 6
6. - Pas de renflement au menton, l'origine de derniers rayons des nageoires dorsale et anale se situe au même plan vertical *Paramormyrus*
- Présence d'un renflement mentonnier *Hippopotamyrus*

***Campylomormyrus* Bleeker, 1874**

Les espèces du genre *Campylomormyrus* ont un profil de tête orienté vers le bas. Le museau est proéminent et tubulaire, comprimé et incurvé vers le bas. La bouche est terminale, avec peu de dents coniques et bicuspidés. Un appendice sous mentonnier forme une sonde sensorielle charnue se projetant bien en avant de l'ouverture de la bouche. Les nageoires dorsale et anale débutent à peu près au même niveau, et ont à peu près la même taille, la nageoire dorsale étant parfois légèrement plus courte. L'appendice mentonnier est couvert d'électrorécepteurs utilisés pour l'électrolocation passive et active, probablement servant à repérer les proies enfouies dans les sédiments (Hopkins *et al.*, 2007). Deux espèces ont été collectées dans la partie considérée.

Clé des espèces

- Longueur du museau 320-350 % de la longueur de la partie post-oculaire de la tête
..... *C. curvirostris*
- Longueur du museau 150-180 % de la longueur de la partie post-oculaire de la tête
..... *C. rhynchophorus*

***Campylomormyrus curvirostris* (Boulenger, 1898)**

(fig.3.1.A)

Nom vernaculaire : *Koti*

Description

La hauteur du corps varie de 20 à 23 % LS. La tête a un profil supérieur descendant ; sa longueur est comprise entre 26 et 31 % LS. Le museau est très prolongé en tube fortement comprimé et courbé ; sa longueur mesure 320-350 % de la longueur de la région post-oculaire de la tête et son plus petit diamètre est 8-12 % de sa longueur. La bouche, très petite, est garnie de 3-5 dents, minuscules et coniques, à la mâchoire supérieure et 4 à la mâchoire inférieure. Le pédoncule caudal est 375-430 % plus long que haut.

Chapitre III

On dénombre 86-94 écailles le long de la ligne latérale, 18-22 écailles entre l'origine de la dorsale et la ligne latérale, 17-20 entre l'origine de la dorsale et l'anale, 16-18 autour du pédoncule caudal. La nageoire dorsale est constituée de 30-33 rayons. L'anale, située à égale distance entre la ventrale et la caudale, possède 34-37 rayons. La nageoire pectorale s'étend au delà de l'origine de la ventrale. La nageoire caudale, à lobes pointus, est en grande partie couverte d'écailles. Ils ont 49-50 vertèbres (Poll *et al.*, 1982).

Coloration

Sur le vivant, la coloration générale est blanc grisâtre ; le dos est sombre et les nageoires sont grisâtres. Une bande sombre, peu visible, part de l'origine de la dorsale à l'origine de l'anale. En alcool, ils sont bruns pâles en dessus et blanchâtres en dessous ; la bande sombre reste visible.

Distribution

Poll *et al.* (1982) et Gosse (1984a) affirment que l'espèce est présente dans le bassin du Congo et est connue du Bas-Congo. Dans l'Inkisi, cette espèce a été collectée exclusivement en aval de la chute de Zongo.

Spécimens examinés

MRAC 2007-09-P-976 ; 1 ; 205 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Zongo en aval de la chute (4°46'06,0''S – 14°52'39,0''E); coll. S. Wamuini, 30 sept. 2006. MRAC 2009-14-P-79 ; 1 ; 245 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Zongo en aval de la chute (4°46'06,0''S – 14°52'39,0''E); coll. S. Wamuini, 5 oct. 2008.

Campylomormyrus rhynchophorus (Boulenger, 1898)

(fig.3.1.B)

Nom vernaculaire : *Koti*

Description

Les individus de cette espèce ont une hauteur du corps comprise entre 22 et 26 % et la longueur de la tête 32-40 % LS. Le museau est prolongé en une trompe tubulaire comprimé, obliquement incurvé vers le bas et pourvu d'un appendice mentonnier ; sa longueur varie de 150 à 180 % de la longueur de la partie post-oculaire de la tête et son plus petit diamètre est 18-20 % de sa longueur. Le diamètre de l'œil est 10-12 % de la longueur de la tête.

La bouche, très petite, porte des dents coniques, 3-5 à la mâchoire supérieure et 4-6 à la mâchoire inférieure. Le pédoncule caudal est 350-380 % plus long que haut. La ligne longitudinale comprend 83-90 écailles, 22-24 écailles entre l'origine de la dorsale et la ligne latérale, 21-23 entre l'origine de la dorsale et l'anale et 16-18 autour du pédoncule caudal. La nageoire dorsale est constituée de 28-30 rayons et l'anale comprend 30-32 rayons. La caudale a des lobes pointus. Ils ont 46-47 vertèbres (Poll *et al.*, 1982).

Coloration

Sur le vif, les spécimens ont une coloration argentée. Préservés, la teinte générale est brunâtre, légèrement plus claire ventralement. Une large bande transversale sombre, légèrement oblique est présente entre les origines de la dorsale et de l'anale. Les parties postérieures des nageoires dorsale et anale sont légèrement obscurcies.

Distribution

Poll *et al.* (1982) et Gosse (1984a) affirment que l'espèce est connue du bassin du Congo, en général et du Bas-Congo en particulier. Dans l'Inkisi, elle a été exclusivement collectée en aval du barrage Zongo.

Spécimens examinés

MRAC 2007-09-P-1222 ; 1, 200 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Zongo en aval de la chute (4°46'06,0''S – 14°52'39,0''E); coll. S. Wamuini, 30 sept. 2006. MRAC 2008-06-P-100-101 ; 2, 144-155 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Zongo en aval de la chute (4°46'06,0''S – 14°52'39,0''E); coll. S. Wamuini, 13 sept. 2007. MRAC 2008-06-P-102-103 ; 2, 160-178 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Zongo en aval de la chute (4°46'06,0''S – 14°52'39,0''E); coll. S. Wamuini, 14 sept. 2007. MRAC 2009-14-P-80-81 ; 2, 162-183 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Zongo en aval de la chute (4°46'06,0''S – 14°52'39,0''E); coll. S. Wamuini, 07 oct. 2008. MRAC 2009-14-P-82-83 ; 2, 208-220 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Zongo en aval de la chute (4°46'06,0''S – 14°52'39,0''E); coll. S. Wamuini, 05 oct. 2008. MRAC 2009-14-P-84-89 ; 6, 134-208 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Zongo en aval de la chute (4°46'06,0''S – 14°52'39,0''E); coll. S. Wamuini, 06 oct. 2008.

Hippopotamyus Pappenheim, 1906

Les espèces de ce genre sont caractérisées par un corps allongé, un museau court avec une mâchoire supérieure haute, recourbée et dépassant quelque peu vers l'avant le niveau de la mâchoire inférieure. Elles possèdent un renflement mentonnier de taille modérée ou globulaire et une bouche inférieure ou terminale avec 3-7 / 6-10 dents petites. Les origines des nageoires anale et dorsale sont situées au même niveau vertical ou l'origine de la nageoire dorsale se trouve un peu en arrière de l'origine de la nageoire anale. Le profil dorsal est droit ou convexe, mais pas bosselé. Selon Taverner (1972) les caractères ostéologiques distinctifs sont : la présence de l'ethmoïde latéral, un squelette à cinq os hypuraux, cinq os circumorbitaires, un museau haut et busqué avec un grand ethmoïde médian recourbé. Deux espèces ont été collectées dans la partie congolaise de l'Inkisi.

Clé des espèces

- Nageoire dorsale formée de 18-19 rayons *H. cf. ansorgi*.
- Nageoire dorsale formée de 33-37 rayons *H. psittacus*

Hippopotamyus cf. ansorgi (Boulenger, 1905)

(fig.3.1.C)

Noms vernaculaires : *Lufulu, Mpimba*

Description

Les spécimens collectés ont un corps modérément haut qui mesure 20-24 % LS. La longueur de la tête varie de 25 à 28 % LS. Le museau est arrondi et fait 23-28 % de la longueur de la tête. La bouche petite, sub-terminale et située en dessous du niveau de l'œil, mesure 14-17 % de la longueur de la tête. Les dents sont petites et bicuspidées, 5-7 dans la mâchoire supérieure et 7-9 dans la mâchoire inférieure. Le diamètre de l'œil, plus petit que la longueur du museau, est 12-18 % de la longueur de la tête. La narine antérieure est située au même niveau que le centre de l'œil. La narine postérieure est à un niveau bas par rapport au centre de l'œil et sa distance de l'œil est à peu près égale à celle qui la sépare de la narine antérieure. Le pédoncule caudal est 240-285 % aussi long que haut. La ligne latérale est constituée de 65-72 écailles, 12-14 / 17-18 en ligne transversale et 16 autour du pédoncule caudal. La nageoire dorsale comprend 18-19 rayons. L'anale possède 24-26 rayons. La nageoire caudale est échancrée à lobes arrondis.

Coloration

Sur le vivant la coloration générale est brunâtre ou jaunâtre. Une bande transversale sombre se trouve entre l'origine de la dorsale et celle de l'anale ; une seconde bande traverse se trouve sur le pédoncule caudal avant son extrémité et une marque transverse médiane est localisée à la racine de la nageoire caudale. En alcool, les spécimens sont brunâtres, les régions inférieures de la tête et de l'abdomen sont jaunâtres ; les bandes sombres restent visibles.

Distribution

Poll (1967b) signale *Hippopotamyrus ansorgii* (Boulenger, 1905) dans le bassin de la Quanza. Gosse (1984a) rapporte que cette espèce est connue de l'Angola dans bassin de la Zambèse. Dans l'Inkisi, les spécimens de *Hippopotamyrus cf. ansorgii* ont été collectés sur le bief situé en amont du barrage de Zongo (sur le cours principal et dans les affluents).

Spécimens examinés.

MRAC 2006-07-P-392-404 ; 3 ; 72-136 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Kisantu (5°8'2,6''S - 15°3'51,5''E) ; coll. Expéd. Bas-Congo 2005, 07 oct. 2005. MNHN 1986-0415 ; 1 ; 125 mm LT ; riv. Inkisi ; coll. Mutambue Shango, déc. 1984. MRAC 2006-07-P-410-412 ; 3 ; 80-105 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Kisantu (5°8'2,6''S - 15°3'51,5''E) ; coll. Expéd. Bas-Congo 2005, 07 oct. 2005. MRAC 2006-07-P-413-417 ; 5 ; 85-130 mm LS ; riv. Ngufu, au pont près des villages Luangu et Kavuaya (5°4'44,2''S - 15°7'51,0''E) ; coll. Expéd. Bas-Congo 2005, 09 oct. 2005. MRAC 2006-07-P-418-419 ; 2 ; 83-111 mm LS ; riv. Ngufu, au pont près des villages Luangu et Kavuaya (5°4'44,2''S - 15°7'51,0''E) ; coll. Expéd. Bas-Congo 2005, 10 oct. 2005. MRAC 2006-07-P-555 ; 1 ; 108 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Kisantu (5°8'2,6''S - 15°3'51,5''E) ; coll. Expéd. Bas-Congo 2005, 07 oct. 2005. MRAC 2007-09-P-977-980 ; 4 ; 68-130 mm LS ; riv. Luidi, vill. Kinua-nsudi (5°28'22,8''S - 15°13'11,1''E) ; coll. S. Wamuini, 21 juil. 2006. MRAC 2007-09-P-981 ; 1 ; 146 mm LS ; riv. Luidi, vill. Kinua-nsudi (5°28'22,8''S - 15°13'11,1''E) ; coll. S. Wamuini, 21 juil. 2006. MRAC 2007-09-P-982-988 ; 7 ; 85-118 mm LS ; riv. Ngeba, vill. Ngeba (5°11'01,5''S - 15°12'23,1''E) ; coll. S. Wamuini, 26 août 2006. MRAC 2007-09-P-989-994 ; 6 ; 100-145 mm LS ; riv. Luguga, vill. Kiyanka (5°16'32,7''S - 15°12'36,3'') ; coll. S. Wamuini, 28 août 2006. MRAC 2007-09-P-1061-1063 ; 3 ; 90-105 mm LS ; riv. Bongolo, vill. Kinsende (5°23'10,7''S - 15°15'25,2''E) ; coll. S. Wamuini, 31 août 2006.

MRAC 2007-09-P-1064-1065 ; 2 ; 100-104 mm LS ; riv. Bongolo, vill. Kinsende (5°23'10,7''S – 15°15'25,2''E) ; coll. S. Wamuini, 15 janv. 2007. MRAC 2007-09-P-1066 ; 1 ; 102 mm LS ; riv. Nua, vill. Mawunzi (5°18'48,0''S – 15°16'31,9''E) ; coll. S. Wamuini, 15 juil. 2006. MRAC 2007-09-P-1067 ; 1 ; 74 mm LS ; riv. Mingididi, vill. Mawunzi (5°19'20,0''S – 15°16'49,9''E) ; coll. S. Wamuini, 15 juil. 2006. MRAC 2007-09-P-1068-1069 ; 2 ; 108-110 mm LS ; riv. Fidi, vill. Kiyenga (5°31'33,8''S – 15°16'41,0''E) ; coll. S. Wamuini, 06 sept. 2006. MRAC 2007-09-P-1070-1072 ; 3 ; 101-104 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Kinsende (5°23'10,0''S – 15°15'17,1'') ; coll. S. Wamuini, 17 janv. 2007. MRAC 2007-09-P-1073-1074 ; 2 ; 94-113 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Nsanga en aval du barrage (4°50'39,4''S – 14°57'27,5''E) ; coll. S. Wamuini, 24 sept. 2006. MRAC 2008-06-P-57-58 ; 2 ; 102-138 mm LS ; riv. Nua, vill. Mawunzi (5°18'48,0''S – 15°16'31,9''E) ; coll. S. Wamuini, 10 fév. 2008. MRAC 2008-06-P-59 ; 1 ; 70 mm LS ; riv. Ngeba, vill. Ngeba (5°11'01,5''S – 15°12'23,1''E) ; coll. S. Wamuini, 25 sept. 2007. MRAC 2008-06-P-60 ; 1 ; 88 mm LS ; riv. Ngeba, vill. Ngeba (5°11'01,5''S – 15°12'23,1''E) ; coll. S. Wamuini, 25 janv. 2008. MRAC 2008-06-P-61 ; 1 ; 143 mm LS ; riv. Luguga, vill. Kiyenika (5°16'32,7''S – 15°12'36,3'') ; coll. S. Wamuini, 29 sept. 2007. MRAC 2008-06-P-62 ; 1 ; 86 mm LS ; riv. Wungu, vill. Kiyenga (5°31'47,9''S – 15°16'56,0''E) ; coll. S. Wamuini, 01 fév. 2008. MRAC 2008-06-P-63 ; 1 ; 122 mm LS ; riv. Luidi, vill. Kinua-nsudi (5°28'22,8''S – 15°13'11,1''E) ; coll. S. Wamuini, 11 oct. 2007. MRAC 2008-06-P-104 ; 1 ; 153 mm LS ; riv. Luidi, vill. Kinua-nsudi (5°28'22,8''S – 15°13'11,1''E) ; coll. S. Wamuini, 04 fév. 2008.

Hippopotamyrus psittacus (Boulenger, 1897)

(fig.3.1.D)

Nom vernaculaire : *Mbese*

Description

Le corps est fortement comprimé. Le dos forme une carène tranchante. Sa hauteur mesure 31 % LS. La tête mesure 21 % LS ; elle est aussi haute que longue. Son profil est fortement recourbé de l'occiput à la bouche. Elle est un peu concave en arrière du menton qui est un peu renflé. La longueur du museau mesure 22 % de la longueur de la tête. Les dents, bicuspidés, sont 7 à la mâchoire supérieure, 7 également à la mâchoire inférieure. La narine antérieure est au niveau du centre de l'œil. La narine postérieure est plus bas et est plus rapproché de l'œil que du bout du museau. Le diamètre de l'œil est 23 % de la longueur de la tête. La distance interorbitaire est 33 % de la longueur de la tête. Le pédoncule caudal est 280 % plus long que haut.

La ligne latérale est constituée de 62 écailles, 18 / 16 en série transversale et 12 autour du pédoncule caudale. La nageoire dorsale est assez élevée et pointue en avant ; elle comprend 36 rayons. L'origine de l'anale est sous le 12^{ème} rayon de la dorsale ; elle possède 26 rayons. La nageoire pectorale est pointue et compte 10 rayons. La nageoire caudale a des lobes longs et pointus.

Coloration

Elle est argentée, plus sombre sur le dos et plus clair sur le ventre. Poll (1967b) signale que les spécimens qu'il a observé sont uniformément jaunâtre sale, la tête plus jaune en dessous. En alcool, la coloration est brun foncé sur le dos et les flancs, un peu clair sur le ventre.

Distribution

Poll (1967b), Gosse (1984a) affirment que l'espèce est largement répandue dans tout le bassin du Congo. Elle est confirmée dans le Bas-Congo par Roberts & Stewart (1976) qui l'avaient également capturée. Dans l'Inkisi, l'unique spécimen a été collecté en aval de la chute de Zongo.

Spécimen examiné

MRAC 2007-09-P-995 ; 1 ; 175 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Zongo en aval de la chute (4°46'06,6''S – 14°52'39,0''E) ; coll. S. Wamuini, 30 sept. 2006.

***Mormyrops* Müller, 1843**

Ce genre se caractérise par un corps allongé, comprimé latéralement ; la hauteur varie de 8 à 21 % LS (Bigorne, 2003). Le museau est relativement long, proéminent. La bouche est terminale renfermant 10 à 36 dents fortes, bicuspidées et disposées en une seule rangée sur chaque mâchoire. Les narines sont à mi-distance entre l'œil et le bout du museau. Le nombre d'écailles en ligne latérale est élevé et varie de 71 à 113 (Bigorne, 2003). La nageoire anale relativement longue (38 à 51 rayons) a son origine très en avant de la dorsale. La nageoire dorsale est plus courte et débute plus en arrière que la nageoire anale. Une seule espèce a été collectée dans l'Inkisi.

Mormyrops anguilloides (Linnaeus, 1758)

(fig.3.1.E)

Noms vernaculaires : *Mbole*, 'ce que j'aime'

Description

C'est une espèce à corps relativement allongé; sa hauteur est comprise entre 15 et 21 % LS. La tête est également allongée, à profil supérieur concave, lisse et enfoncé en avant ; sa longueur mesure 23-30 % LS et sa largeur 9-15 % LS. Le museau est large, arrondi et varie de 23 à 31 % de la longueur de la tête. La bouche est terminale, sa largeur est de 14-19 % de la longueur de la tête. Elle contient 20-26 petites dents à la mâchoire supérieure et 24-32 à la mâchoire inférieure. Les yeux sont minuscules, situés dans le tiers antérieur de la tête ; leur diamètre varie de 7 à 13 % de la longueur de la tête. On dénombre 4-6 branchiospines sur la partie inférieure du premier arc branchial. Les écailles sont petites et sont 92-98 sur la ligne latérale, 15-18 / 18-22 en ligne transversale et 16-18 autour du pédoncule caudal. Celui-ci est 180-220 fois plus long que haut. La nageoire dorsale est plus courte que l'anale et renferme 25-30 rayons ; l'anale possède 46-50 rayons. La nageoire caudale est relativement petite, bifurquée, à lobes arrondis et couverts en grande partie des écailles.

Coloration

Sur le vif, les spécimens de cette espèce sont grisâtres vers le dos et blanc argenté du côté ventral, souvent avec un éclat bronzé ou jaunâtre. La tête est plus jaune en dessous. Des petites taches foncées sont présentes sur les flancs. Skelton (2004) rapporte que les juvéniles sont sombres ou colorés en gris bleuâtre ou brun foncé. La pupille de l'œil est orange, l'iris doré. Les pectorales sont d'un jaune clair. Préservés dans l'alcool, les spécimens sont brunâtres.

Distribution.

Hopkins *et al.* (2007) rapportent que l'espèce a une large distribution nilo-soudanienne ; elle est présente en Basse Guinée et dans le bassin entier du Congo. Elle est bien présente au Bas-Congo où elle a été collectée par Roberts & Stewart (1976). Dans l'Inkisi elle a été exclusivement capturée en aval de la chute de Zongo.

Spécimens examinés

MRAC 2007-09-P-880; 1; 295 mm LS; riv. Inkisi, vill. Zongo en aval de la chute (4°46'06,6''S – 14°52'34,0''E); coll. S. Wamuini, 29 sept. 2006.

MRAC 2007-09-P-1210-211 ; 2 ; 262-300 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Zongo en aval de la chute (4°46'06,6''S – 14°52'34,0''E); coll. S. Wamuini, 15 déc. 2006. MRAC 2008-06-P-83-84 ; 2 ; 168-225 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Zongo en aval de la chute (4°46'06,6''S – 14°52'34,0''E); coll. S. Wamuini, 13 sept. 2007. MRAC 2009-14-P-95 ; 1 ; 244 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Zongo en aval de la chute (4°46'06,6''S – 14°52'34,0''E); coll. S. Wamuini, 05 oct. 2008.

***Mormyrus* Linneaus, 1758**

Mormyridae à corps relativement allongé et comprimé latéralement (hauteur : 20-30 % LS). La nageoire dorsale, très longue, s'étend sur toute la longueur du dos ; son origine est située en avant du point d'insertion des ventrales. Elle est composée de 53-91 rayons (Tarverne, 1972). La longueur de la base de la dorsale est au moins le double de celle de l'anale. Les nageoires pelviennes sont équidistantes des pectorales et de l'anale. Le museau peut se prolonger par une trompe. La bouche est terminale. Deux espèces ont été collectées.

Clé des espèces

- Museau allongé et dirigé vers le bas (45 % de la longueur de la tête)..... *M. caballus*
- Museau court plus ou moins arrondi (40-43 % de la longueur de la tête).....*M. ovis*

***Mormyrus caballus* Boulenger, 1898**

(fig.3.1.F)

Nom vernaculaire : *Sibizi*

Description

La hauteur du corps est comprise entre 20 et 22 % LS. La tête mesure 26-27 % LS et son profil supérieur est très courbé. Le museau est allongé et dirigé vers le bas ; il est un peu plus long (45 % de la longueur de la tête) que la région postoculaire (43-44 % de la longueur de la tête). Le diamètre de l'œil fait 12-14 % de la longueur de la tête. L'œil est un peu à mi-parcours entre l'extrémité du museau et le bord postérieur de l'opercule. La bouche est petite (8-10 % de la longueur de la tête), terminale, cachée sous des lèvres épaisses. Les dents sont petites, bicuspidées, au nombre de 5 à la mâchoire supérieure et 8 à l'inférieure. La ligne latérale comprend 85-90 écailles, 22-27 / 28-30 en série transversale, 14 autour du pédoncule caudal. Le pédoncule caudal mesure 13-14 % LS et est 270-280 % plus long que haut. La nageoire dorsale comprend 64-65 rayons et son origine se trouve dans la même verticale que l'origine des ventrales. La nageoire anale est constituée de 25 rayons.

Chapitre III

La nageoire pectorale est obtusément pointue. La nageoire caudale est en grande partie couverte d'écailles ; ses lobes sont obtusément pointus.

Coloration

Sur le vivant, les spécimens ont une coloration est blanc argenté et les nageoires sont grisâtres. Préservés dans l'alcool, ils deviennent uniformément brunâtres, le dos roussâtre.

Distribution

L'espèce n'était connue que du haut Congo, du Congo central (Gosse, 1984a) et du Pool Malebo (Poll, 1959). Entre 2006-2007, l'équipe AMNH sur le « Congo projet » l'a collectée dans le Bas-Congo. Dans l'Inkisi, elle n'a été capturée qu'en aval de la chute de Zongo.

Spécimens examinés

MRAC 2009-14-P-90-91 ; 2; 248-273 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Zongo en aval de la chute (4°46'06,0''S – 14°52'39,0''E); coll. S. Wamuini, 07 oct. 2008.

Mormyrus ovis Boulenger, 1898

(fig.3.1.G)

Nom vernaculaire : *Nzanda*

Description

Le corps est relativement allongé, sa hauteur est comprise entre 20 et 22 % LS. Le profil supérieur de la tête est très courbé. La longueur de la tête varie aussi de 20 à 22 % LS. Le museau est court et plus ou moins arrondi, mesurant 40-43 % de la longueur de la tête. La région postoculaire mesure 51-54 %. La bouche est petite et terminale ; sa largeur varie de 13 à 15 % de la longueur de la tête. Les dents, très petites et à bord échancré, sont au nombre de 5-7 à la mâchoire supérieure, 7-9 à la mâchoire inférieure. L'œil est petit et son diamètre est 13-17 % de la longueur de la tête. Il y a 90-92 écailles le long de la ligne latérale, 26/18 en série transversale sur le corps ; 29-30 entre la nageoire dorsale et l'anale, 16 autour du pédoncule caudal. La nageoire dorsale comprend 53-57 rayons et commence au-dessus de la racine des ventrales. L'anale compte 22-23 rayons et commence un peu plus près de la tête que de la racine de la caudale. La nageoire pectorale est pointue et mesure 17-19 % LS tandis que la ventrale 12-13 %. La nageoire caudale est aussi longue que la tête. Le pédoncule caudal mesure 11-12 % de la longueur de la tête et est 220-250 % aussi long que haut.

Coloration

Sur le vivant, la coloration est blanc argenté latéralement et ventralement. Le dessous de la tête est argenté. Les nageoires sont grisâtres. Les spécimens préservés dans l'alcool sont brunâtres.

Distribution

Cette espèce n'était connue que du haut Congo (Gosse, 1984a). En 2008, l'équipe de AMNH sur Congo projet l'avait recoltée dans le Bas-Congo. Dans l'inkisi, elle a été capturée exclusivement en aval de la chute de Zongo.

Spécimens examinés

MRAC 2007-09-P-996, 1; 161 mm LS; riv. Inkisi, vill. Zongo en aval de la chute (4°46'06,6''S – 14°52'34,0''E); coll. S. Wamuini, 29 sept. 2006. MRAC 2007-09-P-1212 ; 1 ; 190 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Zongo en aval de la chute (4°46'06,6''S – 14°52'34,0''E); coll. S. Wamuini, 30 sept. 2006. MRAC 2008-06-P-85 ; 1 ; 213 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Zongo en aval de la chute (4°46'06,6''S – 14°52'34,0''E); coll. S. Wamuini, 14 sept. 2007. MRAC 2009-14-P-92 ; 1 ; 202 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Zongo en aval de la chute (4°46'06,6''S – 14°52'34,0''E); coll. S. Wamuini, 07 oct. 2008. MRAC 2009-14-P-93-94; 2; 180-203 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Zongo en aval de la chute (4°46'06,6''S – 14°52'34,0''E); coll. S. Wamuini, 05 oct. 2008.

***Myomyrus* Boulenger, 1898**

Le corps assez allongé. Le museau est arrondi, busqué ; il est plus court que le segment postorbitaire du crâne. La bouche est infère portant 4-6 dents coniques avec des dents symphysaires très grandes à chaque mâchoire (Boulenger, 1909). Les narines sont un peu plus proches du bout du museau que de l'œil. La ligne latérale compte 80-96 écailles. Le pédoncule caudal est 250 à 300 fois plus long que haut. La nageoire dorsale comprend 38-46 rayons et débute nettement en avant de l'anale. Celle-ci possède 25-30 rayons. Les nageoires pelviennes sont plus proches des pectorales que de l'anale. Une seule espèce a été collectée.

Myomyrus macrodon Boulenger, 1898

(fig.3.1.H)

Nom vernaculaire : *N'sense*

Description

Le corps est fortement comprimé, le dos est caréné et tranchant. La hauteur du corps mesure 22-25 % LS. Le profil supérieur de la tête est légèrement concave et sa longueur est comprise entre 23 et 25 % LS ; sa largeur mesure 80-85 % de la longueur de la tête. Le museau est court et dépasse beaucoup la bouche ; sa longueur varie de 29 à 33 % de la longueur de la tête. La bouche est petite et infère ; sa largeur est comprise entre 13 et 15 % de la longueur de la tête et porte 6 dents à chaque mâchoire. Les narines sont situées au-dessous du niveau de l'œil ; elles sont plus rapprochées du bout du museau que de l'œil. L'œil, petit et sans bord libre, mesure 5-6 % de la longueur de la tête. La ligne latérale comporte 88-91 écailles, 16-19 / 24-25 en ligne transversale, 11-13 / 13-15 entre la nageoire dorsale et l'anale, 16 autour du pédoncule caudale. La nageoire dorsale est composée de 37-42 rayons. L'anale, un peu plus rapproché de la base de la caudale, comporte 26-30 rayons. La nageoire pectorale atteint la base de la nageoire ventrale. La nageoire caudale est couverte, en grande partie, des écailles ; elle a des lobes arrondis. Le pédoncule caudal est 280-300 % aussi long que haut. La colonne vertébrale comprend 50 vertèbres (Boulenger, 1901).

Coloration

Sur le vivant le corps est argenté ; l'œil est gris-brun ; les nageoires sont claires. Préservé dans l'alcool, le corps est brun, plus ou moins foncé en dessus et plus clair en dessous.

Distribution

L'espèce est présente dans bassin entier du Congo (Gosse, 1984a). Elle est connue du Bas-Congo où se trouve sa localité type (Gosse, 1984a). Dans l'Inkisi, elle a été collectée exclusivement en aval de la chute de Zongo.

Spécimens examinés

MRAC 2007-09-P-997; 1; 137 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Zongo en aval de la chute (4°46'06,6''S – 14°52'34,0''E); coll. S. Wamuini, 29 sept. 2006. MRAC 2008-06-P-86-87 ; 2 ; 153-148 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Zongo en aval de la chute (4°46'06,6''S – 14°52'34,0''E); coll. S. Wamuini, 14 sept. 2007.

Paramormyrus Taverne, Thys van den, Audenaerde, & Heymer, 1977

Le corps est modérément allongé, parfois comprimé latéralement. Les profils dorsal et ventral sont parallèles sur leur plus grande longueur. La hauteur du corps varie de 15 à 25 % LS. Hopkins *et al.* (2007) rapportent que la longueur de la tête est égale ou un peu plus grande que la hauteur du corps ; le museau non tubulaire est souvent arrondi ou s'amincissant en un museau légèrement saillant ; son profil est « court » (en forme de « U ») ou « saillant » (en forme de « V ») lorsque vu du dessus. La bouche est petite et terminale à sub-terminale. Les dents sont bicuspidées, 5-7 sur la mâchoire supérieure, 6-8 sur l'inférieure. Le menton charnu est parfois bulbeux, couvert d'électrorécepteurs, ne se projetant pas vers l'avant (Hopkins *et al.*, 2007). La nageoire anale égale ou un peu plus longue que la nageoire dorsale, avec le même nombre de rayons ou un peu plus. L'origine des derniers rayons des nageoires dorsale et anale se situe au même niveau vertical. Les extrémités distales des derniers rayons des nageoires dorsale et anale sont également verticalement alignées. Les narines bien séparées l'une de l'autre et situées à peu près à mi-distance entre l'œil et le bout du museau. Il y a 12-20 écailles autour du pédoncule caudal (Hopkin *et al.*, 2007). Deux espèces ont été collectées dans la partie du bassin considéré.

Clé des espèces :

- Ligne latérale formée de moins de 65 écailles..... *P. cf. kingsleyae*
- Ligne latérale formée de plus de 69 écailles..... *P. cf. sphekodes*

Paramormyrus cf. kingsleyae (Günther, 1896)

(fig.3.1.I)

Nom vernaculaire : *Mfula*

Description

Ce sont des poissons de taille moyenne. La hauteur du corps est comprise entre 18 et 25 % LS. La tête, en forme de U vue du dessus, est courte et mesure 21-29 % LS. Le museau, légèrement proéminent et arrondi, fait 18-29 % de la longueur de la tête. L'œil est petit, son diamètre varie de 12 à 16 % de la longueur de la tête. La bouche est petite et mesure 14-22 % de la longueur de la tête. Elle porte 5 dents petites sur la mâchoire supérieure et 6 dents sur la mâchoire inférieure. Les narines sont situées à égale distance de l'extrémité du museau et de l'œil. La ligne latérale est constituée de 55-62 écailles, 9-12 écailles au-dessus de la ligne latérale, 9-10 au-dessous. On dénombre 12 écailles autour du pédoncule caudal. La nageoire dorsale comprend 17-19 rayons et représente 15-21 % LS.

Chapitre III

La nageoire anale compte 21-23 rayons et mesure 18-28 % LS. Les pectorales possèdent 8-9 rayons et les ventrales 6 rayons. Le pédoncule caudal est 250-300 % aussi long que haut.

Coloration.

Sur le vivant, le corps est brun marron foncé à brun plus clair, avec des taches pourpres sur le dessus, brun clair à jaune doré sur le dessous. Préservés dans l'acool, il est brun sombre et les taches restent visibles.

Distribution

Bigorne (1990) affirme que *Paramormyrus kingsleyae* Günther 1896 est connu du bassin du Congo et des bassins côtiers compris entre Mayumbe et le Golfe du Guinée. Hopkins *et al.* (2007) pensent que l'espèce est endémique de la basse Guinée. Dans l'Inkisi les spécimens de *Paramormyrus cf. kingsleyae* ont été capturés dans le cours principal et dans les affluents situés en amont du barrage de Zongo.

Spécimens examinés

MRAC 2006-07-P-371-373 ; 3 ; 94-100 mm LS ; riv. Ngufu, au pont près du village Luangu et Kavuya (5°4'44,2''S – 15°7'51,0'' E) ; coll. Expéd. Bas-Congo 2005, 09 oct. 2005. MRAC 2006-07-P-374-379 ; 6 ; 374-379 ; 6 ; 80-102 mm LS ; riv. Inkisi ; vill. Kisantu (5°8'02,6''S – 15°3'51,5''E) ; coll. Expéd. Bas-Congo 2005, 07 oct. 2005. MRAC 2006-07-P-380-389 ; 10 ; 90-110 mm LS ; riv. Inkisi ; vill. Kisantu (5°8'02,6''S – 15°3'51,5''E) ; coll. Expéd. Bas-Congo 2005, 08 oct. 2005. MRAC 2006-07-P-390 ; 1 ; 87 mm ; riv. Ngufu, au pont près du village Luangu et Kavuya (5°4'44,2''S – 15°7'51,0'' E) ; coll. Expéd. Bas-Congo 2005, 10 oct. 2005. MRAC 2006-07-P-391 ; 1 ; 102 mm LS ; riv. Ngufu, au pont près du village Luangu et Kavuya (5°4'44,2''S – 15°7'51,0''E) ; coll. Expéd. Bas-Congo 2005, 10 oct. 2005. MRAC 2007-09-P-72 ; 1 ; 101 mm LS ; riv. Nua ; vill. Mawunzi (5°18'48,0''S – 15°16'31,9''E) ; coll. S. Wamuini, 15 fév. 2007. MRAC 2007-09-P-25-28 ; 4 ; 80-136 mm LS ; riv. N'soni, vill. Yanama (5°24'08,2''S – 15°10'16,6''E) ; coll. S. Wamuini, 18 Juil. 2006. MRAC 2007-09-P-70-71 ; 2 ; 98-100 mm ; riv. Luguga, vill. Kiyanka (5°16'32,7''S – 15°12'36,3''E) ; coll. S. Wamuini, 13 janv. 2007. MRAC 2007-09-P-81 ; 1 ; 86 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Nsanga en amont du barrage (4°50'31,0''S – 14°57'36,5''E) ; coll. S. Wamuini, 27 sept. 2006. MRAC 2007-09-P-82-84 ; 3 ; riv. Inkisi, vill. Nsanga en amont du barrage (4°50'31,0''S – 14°57'36,5''E) ; coll. S. Wamuini, 12 déc. 2006.

MRAC 2007-09-P-88-89 ; 2 ; 78-86 mm LS ; riv. Luidi, vill. Kinua-nsudi (5°28'22,8''S – 15°13'11,1''E) ; coll. S. Wamuini, 09 fév. 2007. MRAC 2007-09-P-92-95 ; 4 ; 82-84 mm LS ; riv. Mingididi, vill. Mawunzi (5°19'20,0''S – 15°16'49,9''E) ; coll. S. Wamuini, 16 fév. 2007. MRAC 2007-09-P-19-22 ; 4 ; 83-109 mm LS, riv. Mingididi, vill. Mawunzi (5°19'20,0''S – 15°16'49,9''E) ; coll. S. Wamuini, 15 juil. 2006. MRAC 2007-09-P-37-38 ; 2 ; 90-117 mm LS ; riv. Lukusu, vill. Ngeba (5°13'36,9''S – 15°13'02,0''E) ; coll. S. Wamuini, 24 août 2006. MRAC 2007-09-P-87 ; 1 ; 106 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Kinsende (5°23'10,0''S - 15° 15'17,1''E) ; coll. S. Wamuini, 17 janv. 2007. MRAC 2007-09-P-99-101 ; 3 ; 71-77 mm LS ; riv. Mingididi, vill. Mawunzi (5°19'20,0''S - 15° 16'49,9''E) ; coll. S. Wamuini, 16 juil. 2006.

Paramormyrus cf. spekodes (Sauvage, 1879)

(fig. 3.1.J)

Nom vernaculaire : *Mpimba*

Description

Le corps est modérément allongé ; sa hauteur mesure 15-21 % LS. La tête est relativement court 19-20 % LS. Vu du dessus, la tête est en forme de U. La bouche est sub-infère. Le museau mesure 5-6 % de la longueur de la tête. Les dents sont bicuspidés, 5 à la mâchoire supérieure et 6 à la mâchoire inférieure. La ligne latérale comporte 70 -76 écailles ; 9-10 entre la ligne latérale et l'origine de la dorsale et 11-12 entre la ligne latérale et l'origine de la ventrale. Le pédoncule caudal comprend 12 écailles et sa hauteur représente 17-21 % LS. La nageoire dorsale est formée de 16-19 rayons tandis que l'anale comporte 22-24 rayons. Les nageoires dorsale et anale finissent au même niveau vertical.

Coloration

Sur le vivant le corps est brun, brun-noirâtre ou noirâtre. Les nageoires ont la même coloration que l'ensemble du corps ; les bords de la dorsale, de l'anale et de la caudale sont parfois transparents. En alcool, le corps est uniformément brun clair ou brun sombre.

Distribution.

Gosse (1984a) rapporte que *P. spekodes* est connue du bassin du Congo (RDC et Cameroun) et du bassin de l'Ogowe (Gabon). Hopkins *et al.* (2007) pensent que l'espèce est endémique de la basse Guinée. Les spécimens du *P. cf. spekodes* collectés dans le bassin de l'Inkisi se trouvent dans le cours principal et les affluents localisés en amont du barrage de Zongo.

Spécimens examinés

MRAC 2006-07-P-392-404 ; 13 ; 72-136 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Kisantu (5°8'2,6''S - 15°3'51,5''E) ; coll. Expéd. Bas-Congo 2005, 07 oct. 2005. MRAC 2006-07-P-405-407 ; 3 ; 100-110 mm ; riv. Inkisi, vill. Kisantu (5°8'2,6''S - 15°3'51,5''E) ; coll. Expéd. Bas-Congo 2005, 08 oct. 2005. MRAC 2006-07-P-408-409 ; 2 ; 109-138 mm LS ; riv. Ngufu, au pont près du village Luangu et Kavuya (5°4'44,2''S - 15°7'51,0'' E) ; coll. Expéd. Bas-Congo 2005, 09 oct. 2005. MRAC 2006-07-P-911 ; 1 ; 92 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Kisantu (5°8'2,6''S - 15°3'51,5''E) ; coll. Expéd. Bas-Congo 2005, 06 oct. 2005. MRAC 2007-09-P-15-22 ; 8 ; 83-120 mm LS ; riv. Mingididi, vill. Mawunzi (5°19'20,0''S - 15°16'49,9''E) ; coll. S. Wamuini, 15 juil. 2006. MRAC 2007-09-P-23-28 ; 6 ; 80-148 mm LS ; riv. N'soni, vill. Yanama (5°24'08,2''S - 15°10'16,6''E) ; coll. S. Wamuini, 18 juil. 2006. MRAC 2007-09-P-29-32 ; 4 ; 109-116 mm LS riv. Ngeba, vill. Ngeba (5°11'01,5''S - 15° 12'23,1''E) ; coll. S. Wamuini, 26 août 2006. MRAC 2007-09-P-33-38 ; 6 ; 85-150 mm LS ; riv. Lukusu, vill. Ngeba (5°13'36,9''S - 15°13'02,0''E) ; coll. S. Wamuini., 24 août 2006. MRAC 2007-09-P-39-50 ; 12 ; 90-125 mm LS ; riv. Bongolo, vill. Kinsende (5°23'10,7''S - 15°15'25,2''E) ; coll. S. Wamuini, 31 août 2006. MRAC 2007-09-P-51-59 ; 9 ; 98-130 ; riv. Inkisi, vill. Kinsende (5°23'10,0''S - 15° 15'17,1''E) ; coll. S. Wamuini, 02 sept. 2007. MRAC 2007-09-P-60-63 ; 4 ; 82-121 mm LS ; riv. Mazanza, vill. Muala-kinsende (5°16'37,9''S - 14°57'29,1''E) ; coll. S. Wamuini, 06 fév. 2007. MRAC 2007-09-P-64-69 ; 6 ; 114-151 mm LS ; riv. Lukusu, vill. Ngeba (5°13'36,9''S - 15°13'02,0''E) ; coll. S. Wamuini, 24 août 2006. MRAC 2007-09-P-70-71 ; 2 ; 98-100 mm LS ; riv. Luguga, vill. Kiyanika (5°16'32,7''S - 15°12'36,3''E) ; coll. S. Wamuini, 13 janv. 2007. MRAC 2007-09-P-72 ; 1 ; 101 mm LS ; riv. Nua, vill. Mawunzi (5°18'48,0''S - 15°16'31,9''E) ; coll. S. Wamuini, 15 fév. 2007. MRAC 2007-09-P-73 ; 1 ; 99 mm LS ; riv. Luidi, vill. Kinua-nsudi (5°28'22,8''S - 15°13'11,1''E) ; coll. S. Wamuini, 21 juil. 2006. MRAC 2007-09-P-74-76 ; 3 ; 95-150 mm LS ; riv. Luguga, vill. Kiyanika (5°16'32,7''S - 15°12'36,3''E) ; coll. S. Wamuini, 28 août 2007. MRAC 2007-09-P-77-80 ; 4 ; 75-88 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Nsanga, aval chute (4°50'39,4''S - 14°57'27,5''E) ; coll. S. Wamuini, 24 sept. 2006. MRAC 2007-09-P-81 ; 1 ; 86 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Nsanga, amont barrage (4°50'31,0''S - 14°57'36,5''E) ; coll. S. Wamuini, 27 sept. 2006. MRAC 2007-09-P-82-84 ; 3 ; 85-92 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Nsanga, amont barrage (4°50'31'' - 14°57'36,5''E) ; coll. S. Wamuini, 11 déc. 2006. MRAC 2007-09-P-85 ; 1 ; 148 mm LS, riv. Bongolo, vill. Kinsende (5°23'10,7''S - 15°15'25,2''E) ; coll. S. Wamuini, 15 janv. 2007.

MRAC 2007-09-P-86-87 ; 2 ; 106-114 mm riv. Inkisi, vill. Kinsende (5°23'10,0''S - 15°15'17,1''E) ; coll. S. Wamuini, 17 janv. 2007. MRAC 2007-09-P-88-89 ; 2 ; 78-86 mm LS, riv. Luidi, vill. Kinua-nsudi (5°28'22,8''S - 15°13'11,1''E) ; coll. S. Wamuini, 09 fév. 2007. MRAC 2007-09-P-90-91 ; 2 ; 112-119 mm LS ; riv. N'soni, vill. Yanama (5°24'08,2''S - 15°10'16,6''E) ; coll. S. Wamuini, 12 fév. 2007. MRAC 2007-09-P-92-95 ; 4 ; 82-84 mm ; riv. Mingididi, vill. Mawunzi (5°19'20,0''S - 15°16'49,9''E) ; coll. S. Wamuini, 16 fév. 2007. MRAC 2007-09-P-96 ; 1 ; 131 mm LS ; riv. Muala, vill. Muala-kinsende (5°16'11,4''S - 14°57'42,1''E) ; coll. S. Wamuini, 12 juil. 2006. MRAC 2007-09-P-97-101 ; 5 ; 70-84 mm LS ; riv. Mingididi, vill. Mawunzi (5°19'20,0''S - 15°16'49,9''E) ; coll. S. Wamuini, 16 juil. 2006. MRAC 2007-09-P-102-104 ; 3 ; 82-100 mm LS ; riv. Luidi, vill. Kinua-nsudi (5°28'22,8''S - 15°13'11,1''E) ; coll. S. Wamuini, 22 juil. 2006. MRAC 2007-09-P-105-106 ; 2 ; 83-90 mm LS ; riv. Wungu, vill. Kiyenga (5°31'47,9''S - 15°16'50''E) ; coll. S. Wamuini, 04 sept. 2006. MRAC 2007-09-P-107-108 ; 2 ; 89-90 mm LS ; riv. Fidi, vill. Kiyenga (5°31'33,8''S - 15°16'41,0''E) ; coll. S. Wamuini, 06 sept. 2006. MRAC 2007-09-P-109 ; 1 ; 141 mm LS, riv. Muala, vill. Muala-kinsende (5°16'11,4''S - 14°57'42,1''E) ; coll. S. Wamuini, 06 fév. 2007. MRAC 2008-06-P-64-67 ; 4 ; 69-147 mm LS ; riv. Lukusu, vill. Ngeba (5°13'36,9''S - 15°13'02,0''E) ; coll. S. Wamuini, 27 sept. 2007. MRAC 2008-06-P-68 ; 1 ; 140 mm LS, riv. Luguga, vill. Kiyanka (5°16'32,7''S - 15°12'36,3''E) ; coll. S. Wamuini, 29 sept. 2007. MRAC 2008-06-P-69 ; 1 ; 138 mm ; riv. Nua, vill. Mawunzi (5°18'48,0''S - 15°06'31,9''E) ; coll. S. Wamuini, 21 oct. 2007. MRAC 2008-06-P-70-71 ; 2 ; 111-133 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Kinsende (5°23'10,0''S - 15°15'17,1''E) ; coll. S. Wamuini, 23 oct. 2007. MRAC 2008-06-P-72-75 ; 4 ; 82-118 mm ; riv. Ngeba, vill. Ngeba (5°11'01,5''S - 15°12'23,1''E) ; coll. S. Wamuini, 24 sept. 2007. MRAC 2008-06-P-76 ; 1 ; 109 mm LS ; riv. Vila ; vill. Kitona (5°35'22,4''S - 15°06'18,9''E) ; coll. S. Wamuini, 16 oct. 2007. MRAC 2008-06-P-77-78 ; 2 ; 139 mm LS ; riv. Muala, vill. Muala-kinsende (5°16'11,4''S - 14°57'42,1''E) ; coll. S. Wamuini, 23 oct. 2007.

Pollimyrus Taverne, 1971

Les espèces de ce genre ont un corps court ou moyennement allongé. Le museau est plus court que le segment post-orbitaire du crâne (Taverne, 1971). D'après Bigorne (1990), la bouche est infère ou sub-infère portant des dents bicuspidés, peu nombreuses et leur nombre est inférieur à 10 sur la mandibule. La mâchoire supérieure haute, parfois proéminente. Le menton est réduit et ne porte pas de renflement.

Chapitre III

La nageoire dorsale débute à peu près au même niveau que l'anale. Les nageoires pelviennes sont un peu plus proches des pectorales que de l'anale. Une seule espèce a été collectée dans la partie du bassin considérée.

Pollimyrus plagiostoma (Boulenger, 1898)

(fig. 3.1.K)

Nom vernaculaire : *Mfuku*

Description

Le corps est fortement comprimé ; le dos forme une carène tranchante ; sa hauteur mesure 32 % LS ; la longueur de la tête est 27 % LS. La tête est à peu près aussi longue que haute, à profil légèrement concave ; le museau mesure 29 % de la longueur de la tête. La bouche est infère ; sa largeur est 20 % de la longueur de la tête. Elle contient 8 dents à la mâchoire inférieure et 7 dents à la mâchoire supérieure. Le diamètre de l'œil est inférieur à la longueur du museau. Une des narines est situé presque au bord antérieur de l'œil. Il y a 62 écailles le long de la ligne latérale, 18 en série transversale, 14 entre la dorsale et l'anale et 16 autour du pédoncule caudal. La nageoire dorsale contient 30 rayons. L'anale contient 29 rayons. La nageoire pectorale est pointue, elle est aussi longue que la tête. Le pédoncule caudal est 280 % aussi long que haut et mesure 42 % de la longueur de la tête. Un seul spécimen a été collecté.

Coloration

Sur le vif le corps est argenté à reflets brunâtres. Les nageoires sont grisâtres. La pupille est orange. En alcool, il est entièrement brunâtre.

Distribution

Gosse (1984a) rapporte que l'espèce est connue dans le bassin du Congo (Congo Central et Bas-Congo). Elle est présente dans le Bas-Congo où Roberts & Stewart (1976) l'avaient collectée dans les rapides. L'unique spécimen a été collecté en aval de la chute de Zongo.

Spécimens examinés

MRAC 2009-14-P-62 ; 1 ; 112 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Zongo en aval de la chute (4°46'06,6''S – 14°52'39,0''E) ; coll. S. Wamuini, 05 oct. 2008.

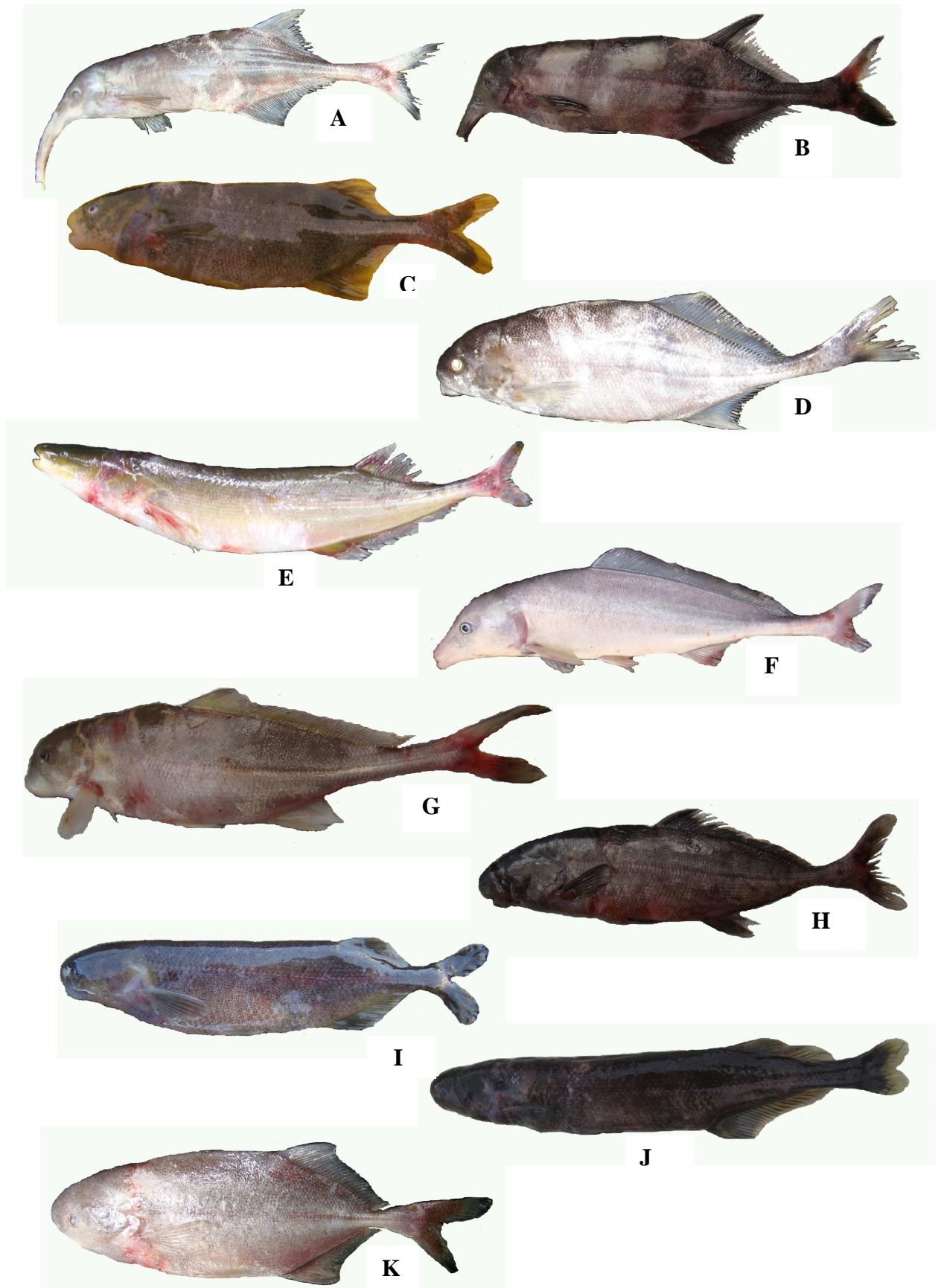


Fig.3.1. Mormyridae de l'Inkisi. A. *Campylomormyrus curvirostris* B. *Campylomormyrus rhynchophorus* C. *Hippopotamyrus cf. ansorgii* D. *Hippopotamyrus psittacus* E. *Mormyrops anguloides* F. *Mormyrus caballus* G. *Mormyrus ovis* H. *Myomyrus macrodon* I. *Paramormyrus cf. kingsleyae* J. *Paramormyrus cf. spekodes* K. *Pollimyrus plagiostoma*)

III.4.2. Cyprinidae

Les Cyprinidae sont des poissons à corps plus ou moins comprimé, couvert d'écailles cycloïdes et la tête nue. La bouche est plus ou moins protractile et dépourvue de dents. Elle peut être terminale, supère ou infère. Les dents pharyngiennes sont en 1-3 rangées mais ne possèdent jamais plus de 8 dents par rangée (Nelson, 2006). Ils peuvent posséder une ou deux paires de barbillons plus ou moins développés. La ligne latérale est présente, s'étendant de la partie postérieure de l'opercule à la base de la caudale. Les nageoires sont formées de rayons articulés ; un rayon de la dorsale peut être ossifié et former une épine plus ou moins développée. Les nageoires pelviennes sont insérées au milieu de l'abdomen. Cette famille comprend 220 genres, 2420 espèces ; de nouvelles espèces sont décrites et des révisions au niveau des genres s'effectuent (Nelson, 2006). Six genres sont présents dans le bassin de l'Inkisi.

Clé des genres

1. - Moins de 9 rayons branchus à la nageoire anale..... 2
- Plus de 10 rayons branchus à la nageoire anale *Raiamas*
2. - Présence d'un disque labial en forme de ventouses sur le menton *Garra*
- Pas de disque labial 3
3. - Lèvres plus ou moins développées offrant un revêtement corné 5
- Lèvres normales, dépourvues de revêtement corné 4
4. - 7 à 8 rayons branchus à la dorsale *Barbus*
- 9 à 12 rayons branchus à la dorsale *Labeobarbus*
5. - Bouche nettement infère aux lèvres bien développées *Labeo*
- Lèvre inférieure absente, représentée par un étui corné externe..... *Varicorhinus*

Barbus Cuvier & Cloquet, 1816

De Weirdt & Teugels (2007) rapportent que le genre *Barbus*, appelé aussi « groupe de petits *Barbus* » renferme des poissons de taille petite ou moyenne (ne dépassant généralement pas 200 mm).

Ils présentent des écailles à stries radiaires et peu nombreuses ; 7 à 8 rayons branchus à la nageoire dorsale. Les branchiospines sont peu développées en général et peu nombreuses. Les lèvres, moyennement développées, ne forment jamais de lobe mentonnier. Quatre espèces ont été collectées dans le bassin de l'Inkisi.

Clé des espèces

1. - 3^{ème} rayon de la dorsale bien ossifié et serratulé 2
- 3^{ème} rayon de la dorsale faiblement ossifié, non serratulé et flexible.
..... *B. unitaeniatus*
2. - 12 écailles autour du pédoncule caudal 3
- 14-16 écailles autour du pédoncule caudal *B. cf. argenteus*
3. - Une bande noire latérale et médiane allant du museau jusqu'à la base de la caudale ...
..... *B. miolepis*
- Une tache noire médiane à la base de la caudale *B. vanderysti*

Barbus cf. argenteus Günther, 1868

(fig.3.2.A)

Nom vernaculaire : *Zovo*

Description

La hauteur du corps varie de 27 à 31 % LS. La tête mesure 20-24 % LS. Sa largeur est comprise entre 52 et 62 % de la longueur de la tête. Le diamètre de l'œil varie de 33 à 41 % de la longueur de la tête. La distance interorbitaire est 26-32 % de la longueur de la tête. La longueur du museau varie de 26 à 30 % de la longueur de la tête. La bouche est terminale ; sa largeur est 19-26 % de la longueur de la tête. La mâchoire inférieure est un peu plus courte que la mâchoire supérieure. Les lèvres sont peu développées. Deux paires de barbillons sont présentes : l'antérieur mesure 34-42 % de la longueur de la tête et le postérieur 36-52 %. Il y a 5 branchiospines à la partie inférieure du premier arc branchial. Le pédoncule caudal est 151-183 % aussi long que haut. La ligne latérale est composée de 29-32 écailles, 5-6 entre la dorsale et la ligne latérale, 4-5 entre la ligne latérale et le milieu du ventre, 3 entre la ligne latérale et l'origine de la ventrale, 10-12 écailles prédorsales et 14-16 autour du pédoncule caudal. La nageoire dorsale, à bord concave, est composée de 3 rayons simples et 7 rayons branchus. Le troisième rayon simple est ossifié et serratulé ; le plus long rayon fait 17-24 % LS. L'origine de la dorsale se trouve sur la même verticale que celle des ventrales.

Chapitre III

La distance entre le bout du museau et l'origine de la dorsale varie de 42 à 49 % LS. Les pectorales mesurent 19-22 % LS et n'atteignent pas les ventrales. Celles-ci mesurent 17-20 % LS. La nageoire anale est formée de 3 rayons simples et 5 rayons branchus ; elle n'atteint pas la caudale. La caudale est échancrée.

Coloration

Sur le vif, le corps est argenté ; les écailles du flanc portent sur leur bord antérieur des taches sombres. Préservé dans l'alcool, le corps est jaunâtre, les taches des écailles restent visibles. Chez certains spécimens, l'opercule possède également une tache sombre moins marquée.

Remarque : Nos spécimens diffèrent de *Barbus argenteus* par les patrons de coloration. Certains caractères méristiques, par exemple le nombre d'écailles autour du pédoncule caudal (12-14) et entre la ligne latérale et le milieu du ventre (5,5) sont dans les limites de variations observées (Skelton, 2004). Ce dernier (2004) ne mentionne pas les taches sombres sur les écailles de *B. argenteus*.

Distribution.

B. argenteus est connu du bassin de Incomati et de Pongolo au Sud-Est de l'Afrique (Lévêque & Daget, 1984). Il est rapporté également de la Quanza d'où il a été décrit (Skelton, 2001). Nos spécimens n'ont été collectés que sur le cours principal dans le bief situé en amont du barrage Zongo et dans deux affluents larges de l'Inkisi (Fidi et Vila).

Spécimens examinés

MRAC 2007-09-P-1205-206 ; 2 ; 119-143 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Nsanga, aval barrage (4°50'39,4''S-14°57'27,5''E) ; coll. S. Wamuini, 24 sept. 2006. MRAC 2007-09-P-1207-208 ; 2 ; 130-136 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Nsanga, aval barrage (4°50'39,4''S-14°57'27,5''E) ; coll. S. Wamuini, 25 sept. 2006. MRAC 2007-09-P-1209 ; 1 ; 129 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Nsanga, amont barrage (4°50'31,0''S-14°57'36,5''E) ; coll. S. Wamuini, 27 sept. 2006. MRAC 2008-06-P-55 ; 1 ; 103 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Nsanga, aval barrage (4°50'39,4''S-14°57'27,5''E) ; coll. S. Wamuini, 09 sept. 2007. MRAC 2008-06-P-55 ; 1 ; 138 mm LS ; riv. Vila, vill. Kitona, (5°35'22,4''S - 15°06'18,9''E) ; coll. S. Wamuini, 15 oct. 2007. 2009-14-P-13-14 ; 2 ; 94-141 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Nsanga, aval barrage (4°50'39,4''S-14°57'27,5''E) ; coll. S. Wamuini, 13 oct. 2006.

MRAC 2009-14-P-15-16 ; 2 ; 108-126 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Nsanga, aval barrage (4°50'39,4''S-14°57'27,5''E) ; coll. S. Wamuini, 14 oct. 2008. MRAC 2009-14-P-17-18 ; 2 ; 86-87 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Boko / Lemfu, (5°19'13,9''S - 15° 12'14,0''E) ; coll. S. Wamuini, 19 août 2008.

Barbus miolepis Boulenger, 1902

(fig.3.2.B)

Nom vernaculaire : *Nzonzi a nsemo*

Description

La hauteur du corps varie de 28 à 33 % LS. La tête mesure 26-31 % LS. Sa largeur est 53-67 % de la longueur de la tête. Le diamètre de l'œil est compris entre 25 et 32 % de la longueur de la tête. La distance interorbitaire mesure 27-35 % de la longueur de la tête. Le museau est subconique ; sa longueur varie de 26 à 33 % de la longueur de la tête. La bouche est terminale, la mâchoire inférieure est plus courte que la mâchoire supérieure. Les lèvres sont peu développées ; la lèvre inférieure mesure 34-42 % de la longueur de la tête. Deux paires de barbillons sont présentes : l'antérieur mesure 62-90 % de la longueur de la tête et le postérieur 37-58 %. Le pédoncule caudal est 170-220 % aussi long que haut. La ligne latérale est composée de 23-26 écailles ; 4,5 entre la dorsale et la ligne latérale ; 4,5 entre la ligne latérale et le milieu du ventre ; 2-3 entre la ligne longitudinale et la ventrale et 12 autour du pédoncule caudal. La nageoire dorsale, à bord concave, est composée de 3 rayons simples et 6 rayons branchus. Le troisième rayon simple est ossifié et serratulé ; le plus long rayon mesure 40-53 % de la longueur de la tête. La nageoire anale est formée de 3 rayons simples et 6 rayons branchus ; elle n'atteint pas la caudale. Les pectorales n'atteignent pas les ventrales et la caudale est échancrée.

Coloration

Préserver en alcool, le dos est jaunâtre puis devient brunâtre avec le temps ; le ventre est blanchâtre. Une bande noire, médiane et latérale est visible ; elle va du bout du museau jusqu'à la base de la caudale ; elle est souvent élargie en avant et parfois en arrière. Les écailles du flanc situées sous la ligne latérale sont pourvues de taches noires à leur bord. Les nageoires sont incolores. La base de la dorsale a parfois 3-4 écailles noircies.

Remarque : *Barbus miolepis* est un « petit barbus » caractérisé par une bande horizontale comme chez *Barbus holotaenia* Boulenger, 1904.

Chapitre III

Ces deux espèces présentent des chevauchements en ce qui concernent les caractères morphométriques. Poll & Lambert (1964) notent qu'elles se distinguent par une tache noire sur la moitié distale de la dorsale présente chez *B. holotaenia* et absente chez *B. miolepis*.

Distribution

L'espèce est connue du bassin du Congo, à l'exclusion de la rivière Luapula et le lac Moero (Lévêque & Daget, 1984). Dans l'Inkisi, elle a été collectée sur le cours principal, en amont de la chute de Zongo et sur trois affluents : Ngeba, Luguga et Lukusu (du village Kinkutu).

Spécimens examinés

MRAC 2006-07-P-486-489 ; 4 ; 85-98 mm LS ; riv. Ngufu, au pont près des villages Luangu et Kavuya ($5^{\circ}4'44,2''S - 15^{\circ}7'51,0''E$) ; coll. Expéd. Bas-Congo 2005, 09 oct. 2005. MRAC 2006-07-P-514-515 ; 2 ; 111-112 mm LS ; riv. Ngufu, au pont près des villages Luangu et Kavuya ($5^{\circ}4'44,2''S - 15^{\circ}7'51,0''E$) ; coll. Expéd. Bas-Congo 2005, 09 oct. 2005. MRAC 2006-07-P-516-518 ; 3 ; 84-128 mm LS ; riv. Ngufu, au pont près des villages Luangu et Kavuya ($5^{\circ}4'44,2''S - 15^{\circ}7'51,0''E$) ; coll. Expéd. Bas-Congo 2005, 10 oct. 2005. MRAC 2007-09-P-333-334 ; 2, 106-108 mm LS ; riv. Luguga, vill. Kiyanika ($5^{\circ}16'32,7''S - 15^{\circ}12'36,3''E$) ; coll. S. Wamuini, 28 août 2006. MRAC 2007-09-P-335 ; 1 ; 84 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Nsanga en aval du barrage ($4^{\circ}50'39,4''S - 14^{\circ}57'27,5''E$) ; coll. S. Wamuini, 23 sept. 2006. MRAC 2007-09-P-336-340 ; 5 ; 86-114 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Nsanga en aval du barrage ($4^{\circ}50'39,4''S - 14^{\circ}57'27,5''E$) ; coll. S. Wamuini, 24 sept. 2006. MRAC 2007-09-P-341-343 ; 3 ; 83-122 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Nsanga en aval du barrage ($4^{\circ}50'39,4''S - 14^{\circ}57'27,5''E$) ; coll. S. Wamuini, 25 sept. 2006. MRAC 2007-09-P-344-363 ; 20 ; 58-120 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Nsanga en amont du barrage ($4^{\circ}50'31,0''S - 14^{\circ}57'36,5''E$) ; coll. S. Wamuini, 26 sept. 2006. MRAC 2007-09-P-364-374 ; 11 ; 79-114 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Nsanga en amont du barrage ($4^{\circ}50'31,0''S - 14^{\circ}57'36,5''E$) ; coll. S. Wamuini, 27 sept. 2006. MRAC 2007-P-375-378 ; 4, 76-105 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Nsanga sur la pente du barrage ($4^{\circ}50'35,0''S - 14^{\circ}57'30,0''S$) ; coll. S. Wamuini, 27 sept. 2006. MRAC 2007-09-P-379 ; 1 ; 90 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Nsanga en amont du barrage ($4^{\circ}50'31,0''S - 14^{\circ}57'36,5''E$) ; coll. S. Wamuini, 11 déc. 2006. MRAC 2007-09-P-380-384 ; 5, 81-120 mm LS ; riv. Luguga, vill. Kiyanika ($5^{\circ}16'32,7''S - 15^{\circ}12'36,3''E$) ; coll. S. Wamuini, 13 janv. 2007. MRAC 2007-09-P-385-386 ; 2 ; 69-70 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Kinsende ($5^{\circ}23'10,0''S - 15^{\circ}15'17,1''E$) ; coll. S. Wamuini, 17 janv. 2007.

MRAC 2008-06-P-28-29 ; 2, 99-100 mm LS ; riv. Luguga, vill. Kiyanka (5°16'32,7''S – 15°12'36,3''E) ; coll. S. Wamuini, 28 sept. 2007.

Barbus unitaeniatus Gunther, 1866

(fig.3.2.B)

Nom vernaculaire : *Nzonzi a kimiezi*

Description

La hauteur du corps est comprise entre 29 et 33 % LS. La tête mesure 25-28 % LS. Sa largeur varie de 55 à 62 % de la longueur de la tête. Le diamètre de l'œil mesure 20-26 % de la longueur de la tête. La distance interorbitaire est 32-37 % de la longueur de la tête. La longueur du museau est comprise entre 24 et 31 % de la longueur de la tête. La bouche est terminale, la mâchoire inférieure légèrement plus courte que la mâchoire supérieure. Les lèvres sont peu développées ; la lèvre inférieure mesure 27-33 % de la longueur de la tête. Deux paires de barbillons sont présentes : l'antérieur mesure 20-29 % de la longueur de la tête et le postérieur 26-33 %. Le pédoncule caudal est 140-160 % aussi long que haut. La ligne latérale est composée de 28-32 écailles ; 4,5 entre la dorsale et la ligne latérale ; 5,5 entre la ligne latérale et le milieu de la ventrale ; 2,5 entre la ligne longitudinale et la ventrale et 12 autour du pédoncule caudal. La nageoire dorsale, à bord concave, est composée de 3 rayons simples et 8 rayons branchus. Le troisième rayon simple est légèrement ossifié et flexible ; le plus long rayon mesure 30-39 % LS. La nageoire anale est formée de 3 rayons simples et 5 rayons branchus ; elle n'atteint pas la caudale. Les pectorales n'atteignent pas les ventrales et la caudale est échancrée.

Coloration

Sur le vivant, le corps est argenté ; une ligne longitudinale claire est perceptible sur le flanc. Préservés en alcool, le corps est brunâtre. Le ventre et les flancs sont jaunâtres. Une ligne noire médiane, fine et latérale, est parfois visible ; elle est généralement plus foncée en arrière. Poll (1967b) a observé une tâche pédonculaire et d'autres taches plus foncées et arrondies sous l'origine de la dorsale et au-dessus de la ligne latérale mais souligne tout de même que cette espèce est caractérisée par une extrême variabilité de la livrée. Les spécimens collectés dans l'Inkisi ne présentent pas ces tâches.

Ditribution

Lévêque & Daget (1984) rapportent que l'espèce est connue de Pongolo, Incomati, Limpopo, moyen Zambeze, Kafue, Okavango et Cunene. Elle n'a pas encore été signalée dans les autres affluents du bassin du Congo. Toutefois l'équipe AMNH sur le « Congo projet » l'a également collectée dans l'Inkisi. Dans ce bassin, elle est bien répandue sur le cours principal aussi bien que dans les affluents situés en amont du barrage Zongo.

Spécimens examinés

MRAC 99-58-P-2 ; 1 , 68 mm LS ; Inkisi ; coll. Van Roten, 10 juil. 1999. MRAC 2006-07-P-490-498; 9; 63-80 mm LS; riv. Inkisi, vill. Kisantu (5°8'2,6''S - 15°3'51,5''E) ; coll. Expéd. Bas-Congo 2005, 06 oct. 2005. MRAC 2006-07-P-499-511; 13; 56-90 mm LS; riv. Inkisi, vill. Kisantu (5°8'2,6''S - 15°3'51,5''E) ; coll. Expéd. Bas-Congo 2005, 08 oct. 2005. MRAC 2006-07-P-520-522 ; 3 ; 61-105 mm LS ; riv. Ngufu, au pont près des villages Luangu et Kavuya (5°4'44,2''S – 15°7'51,0''E) ; coll. Expéd. Bas-Congo 2005, 09 oct. 2005. MRAC 2006-07-P-523-527; 5; 99-106 mm LS; riv. Inkisi, vill. Kisantu (5°8'2,6''S - 15°3'51,5''E) ; coll. Expéd. Bas-Congo 2005, 06 oct. 2005. MRAC 2006-07-P-528-533; 6; 81-97 mm LS; riv. Inkisi, vill. Kisantu (5°8'2,6''S - 15°3'51,5''E) ; coll. Expéd. Bas-Congo 2005, 07 oct. 2005. MRAC 2006-07-P-534; 1; 89 mm LS; riv. Inkisi, vill. Kisantu (5°8'2,6''S - 15°3'51,5''E) ; coll. Expéd. Bas-Congo 2005, 08 oct. 2005. MRAC 2007-09-P-05; 1; 67 mm LS; riv. Inkisi, vill. Nsanga en amont du barrage (4°50'31,0''S – 14°57'36,5''E) ; coll. S. Wamuini, 10 déc. 2006. MRAC 2007-09-P-198-200 ; 3 ; 62-66 mm LS ; riv. Luidi, vill. Kinua-nsudi (5°28'22,8''S – 15°13'11,1''E) ; coll. S. Wamuini, 22 juil. 2006. MRAC 2007-09-P-201 ; 1 ; 91 mm LS ; riv. Lukusu, vill. Ngeba (5°13'36,9''S – 15°13'02,0''E) ; coll. S. Wamuini, 24 août. 2006. MRAC 2007-09-P-202; 1; 58 mm LS; riv. Bongolo, vill. Kinsende (5°23'10,7''S – 15°15'25,2''E) ; coll. S. Wamuini, 30 août 2006. MRAC 2007-09-P-203-206 ; 4 ; 86-92 mm LS ; riv. Wungu, vill. Kiyenga (5°31'47,9''S – 15°16'56,0''E) ; coll. S. Wamuini, 04 sept. 2006. MRAC 2007-09-P-207; 1; 78 mm LS; riv. Inkisi, vill. Nsanga en aval du barrage (4°50'39,4''S – 14°57'27,5''E) ; coll. S. Wamuini, 24 sept. 2006. MRAC 2007-09-P-208-209; 2; 73-78 mm LS; riv. Inkisi, vill. Nsanga en amont du barrage (4°50'31,0''S – 14°57'36,5''E) ; coll. S. Wamuini, 26 sept. 2006. MRAC 2007-09-P-210-211; 2; 96-97 mm LS; riv. Bongolo, vill. Kinsende (5°23'10,7''S – 15°15'25,2''E) ; coll. S. Wamuini, 15 janv. 2007. MRAC 2007-09-P-212-215; 4; 96-101 mm LS ; riv. Wungu, vill. Kiyenga (5°31'47,9''S – 15°16'56,0''E) ; coll. S. Wamuini, 04 sept. 2006.

MRAC 2007-09-P-216-219 ; 4 ; 72-84 mm LS ; riv. Nua, vill. Mawunzi ($5^{\circ}18'48,0''S - 15^{\circ}16'31,9''E$) ; coll. S. Wamuini, 14 fév. 2007. MRAC 2007-09-P-220-221 ; 2 ; 91-108 mm LS ; riv. Nua, vill. Mawunzi ($5^{\circ}18'48,0''S - 15^{\circ}16'31,9''E$) ; coll. S. Wamuini, 16 juil. 2006. MRAC 2007-09-P-222 ; 1 ; 105 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Kinsende ($5^{\circ}23'10,0''S - 15^{\circ}15'17,1''E$) ; coll. S. Wamuini, 01 sept. 2006. MRAC 2007-09-P-223-226 ; 4 ; 78-82 mm LS ; riv. Wungu, vill. Kiyenga ($5^{\circ}31'47,9''S - 15^{\circ}16'56,0''E$) ; coll. S. Wamuini, 03 sept. 2006. MRAC 2007-09-P-227-232 ; 6 ; 70-80 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Nsanga en aval du barrage ($4^{\circ}50'39,4''S - 14^{\circ}57'27,5''E$) ; coll. S. Wamuini, 25 sept. 2006. MRAC 2007-09-P-233-237 ; 5 ; 70-78 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Nsanga en amont du barrage ($4^{\circ}50'31,0''S - 14^{\circ}57'36,5''E$) ; coll. S. Wamuini, 27 sept. 2006. MRAC 2007-09-P-238-239 ; 2 ; 76-80 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Nsanga sur la pente du barrage ($4^{\circ}50'35,0''S - 14^{\circ}57'30,0''E$) ; coll. S. Wamuini, 27 sept. 2006. MRAC 2007-09-P-240 ; 1, 100 mm LS ; riv. Luguga, vill. Kiyenika ($5^{\circ}16'32,7''S - 15^{\circ}12'36,3''E$) ; coll. S. Wamuini, 13 janv. 2007. MRAC 2007-09-P-241 ; 1 ; 102 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Kinsende ($5^{\circ}23'10,0''S - 15^{\circ}15'17,1''E$) ; coll. S. Wamuini, 17 janv. 2007. MRAC 2007-09-P-242-246 ; 5 ; 104-109 mm ; riv. Ngeba, vill. Ngeba ($5^{\circ}11'01,5''S - 15^{\circ}12'23,1''E$) ; coll. S. Wamuini, 26 août 2006. MRAC 2007-09-P-247-254 ; 8 ; 64-88 mm LS ; riv. Luguga, vill. Kiyenika ($5^{\circ}16'32,7''S - 15^{\circ}12'36,3''E$) ; coll. S. Wamuini, 27 août 2006. MRAC 2007-09-P-255-261 ; 7 ; 61-84 mm LS ; riv. Luguga, vill. Kiyenika ($5^{\circ}16'32,7''S - 15^{\circ}12'36,3''E$) ; coll. S. Wamuini, 28 août 2006. MRAC 2007-09-P-262-266 ; 5 ; 85-100 mm LS ; riv. Bongolo, vill. Kinsende ($5^{\circ}23'10,7''S - 15^{\circ}15'25,2''E$) ; coll. S. Wamuini, 31 août 2006. MRAC 2007-09-P-267-279 ; 13 ; 82-106 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Kinsende ($5^{\circ}23'10,0''S - 15^{\circ}15'17,1''E$) ; coll. S. Wamuini, 02 sept. 2006. MRAC 2007-09-P-280-283 ; 4, 84-102 mm LS ; riv. Fidi, vill. Kiyenga ($5^{\circ}31'33,8''S - 15^{\circ}16'41,0''E$) ; coll. S. Wamuini, 06 sept. 2006. MRAC 2007-09-P-284-296 ; 13 ; 65-89 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Nsanga en aval du barrage ($4^{\circ}50'39,4''S - 14^{\circ}57'27,5''E$) ; coll. S. Wamuini, 23 sept. 2006. MRAC 2007-09-P-297-303 ; 7 ; 70-83 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Nsanga en aval du barrage ($4^{\circ}50'39,4''S - 14^{\circ}57'27,5''E$) ; coll. S. Wamuini, 24 sept. 2006. MRAC 2007-09-P-304-306 ; 3 ; 101-110 mm ; riv. Ngeba, vill. Ngeba ($5^{\circ}11'01,5''S - 15^{\circ}12'23,1''E$) ; coll. S. Wamuini, 11 janv. 2007. MRAC 2007-09-P-307-312 ; 6 ; 65-90 mm LS ; riv. Nua, vill. Mawunzi ($5^{\circ}18'48,0''S - 15^{\circ}16'31,9''E$) ; coll. S. Wamuini, 15 fév. 2007. MRAC 2007-09-P-313-318 ; 6 ; 73-96 mm LS ; riv. Mingididi, vill. Mawunzi ($5^{\circ}19'20,0''S - 15^{\circ}16'44,9''E$) ; coll. S. Wamuini, 16 fév. 2007. MRAC 2007-09-P-319-323 ; 5 ; 79-90 mm LS ; riv. Luidi, vill. Kinua-nsudi ($5^{\circ}28'22,8''S - 15^{\circ}13'11,1''E$) ; coll. S. Wamuini, 08 fév. 2007.

MRAC 2007-09-P-324-332 ; 9 ; 78-97 mm LS ; riv. Luidi, vill. Kinua-nsudi (5°28'22,8''S – 15°13'11,1''E) ; coll. S. Wamuini, 09 fév. 2007. MRAC 2007-09-P-402-403 ; 2, 102-106 mm LS ; riv. Luguga, vill. Kiyanika (5°16'32,7''S – 15°12'36,3''E) ; coll. S. Wamuini, 12 janv. 2007. MRAC 2007-09-P-404-407 ; 4 ; 55-97 mm LS ; riv. Nua, vill. Mawunzi (5°18'48,0''S – 15°16'31,9''E) ; coll. S. Wamuini, 15 juil. 2006. MRAC 2007-09-P-408-411 ; 4, 63-79 mm LS ; riv. Mingididi, vill. Mawunzi (5°19'20,0''S – 15°16'44,9''E) ; coll. S. Wamuini, 15 juil. 2006. MRAC 2007-09-P-412-413 ; 2, 53-82 mm LS ; riv. Mingididi, vill. Mawunzi (5°19'20,0''S – 15°16'44,9''E) ; coll. S. Wamuini, 16 juil. 2006. MRAC 2007-09-P-998-999 ; 2 ; 102-106 mm ; riv. Ngeba, vill. Ngeba (5°11'01,5''S – 15°12'23,1''E) ; coll. S. Wamuini, 25 août 2006.

Barbus vanderysti Poll, 1945

(fig.3.2.D)

Nom vernaculaire : *Nzonzi a tiba*

Description

La hauteur du corps est comprise entre 26 et 30 % LS et la tête 23-27 % LS. Le museau est large et arrondi ; sa longueur mesure 24-28 % et sa largeur 30-35 % dans la longueur de la tête. La largeur interorbitaire varie de 35 à 39 % dans la longueur de la tête. Le diamètre de l'œil vaut 23-27 % de la longueur de la tête, 64-69 % dans l'espace interorbitaire. La bouche est terminale, sa largeur mesure 25-29 % de la longueur de la tête. Les lèvres sont peu développées. Il y a deux barbillons de chaque côté, l'antérieur a la même dimension que le diamètre de l'œil, le postérieur est 125-135 % aussi long que l'antérieur. Les narines sont écartées du bord antérieur de l'œil. Les écailles sont striées longitudinalement, parallèles. Il y a 27-30 en ligne latérale, 4 ½ / 4 ½ en ligne transversale, 3 entre la ligne latérale et la ventrale, 12 autour du pédoncule caudal. La nageoire dorsale est formée de 3 rayons simples et de 8 rayons branchus ; elle est équidistante du bord postérieur de l'œil et de l'origine de la caudale ; son bord supérieur est droit ; le dernier rayon simple ossifié et serratulé en arrière, mesure 64-69 % de la longueur de la tête. L'anale est composée de 3 rayons simples et de 5 rayons branchus ; elle n'atteint pas la caudale. Les pectorales mesurent également 64-69 % de la longueur de la tête et n'atteignent pas la base des ventrales. Les ventrales n'atteignent pas l'anus ; leur base est située sous les rayons antérieurs de la dorsale. Le pédoncule caudal est 150-170 % aussi long que haut. La nageoire caudale est échancrée, à lobes peu pointus.

Remarque : Nous avons placé *B. vanderysti* dans ce genre plutôt que dans le genre *Labeobarbus* du fait de son nombre de rayons branchus à la dorsale et de la présence de la serrature sur la face postérieure du dernier rayon simple, caractère qui ne retrouve que chez les espèces du genre *Barbus*. Une étude plus approfondie (par exemple une approche génétique) devrait nous fournir des amples précisions concernant le statut générique de cette espèce.

Coloration

Sur le vivant, le corps est brun clair. L'extrémité du museau et le bord de la mâchoire inférieure sont noirâtres. Une fine ligne longitudinale noirâtre apparaît sur les flancs ; elle est parfois indistincte. Une tache noire arrondie à la base de la caudale est bien distincte. Préservés dans l'alcool, ils sont uniformément brun pâle sur les régions dorsales, jaunâtres sur les régions ventrales. La ligne est noire est peu distincte tandis que la tache reste bien distincte.

Distribution

L'espèce n'était connue que de la localité type : « Kisantu, dans les parages de la rivière Inkisi » (Lévêque & Daget, 1984). Elle a été collectée dans de petites rivières ou des ruisseaux situés en amont du barrage de Sanga.

Spécimens examinés

MRAC 30816; holotype, Kisantu, coll. Vanderyst. MRAC 2007-09-P-387 ; 1 ; 63 mm LS ; riv. Mingididi, vill. Mawunzi (5°19'20,0''S – 15°16'49,9''E) ; coll. S. Wamuini, 16 sept. 2006. MRAC 2007-09-P-388 ; 1 ; 83 mm LS ; riv. Lukusu, vill. Ngeba (5°13'36,9''S – 15°13'02,0''E) ; coll. S. Wamuini, 10 janv. 2007. MRAC 2007-09-P-389 ; 1 ; 53 mm LS ; riv. Mabuta, vill. Kiyanika (5°15'28,9''S – 15°12'56,2''E) ; coll. S. Wamuini, 13 janv. 2007. MRAC 2007-09-P-390 ; 1 ; 68 mm ; riv. N'soni, vill. Yanama (5°24'08,2''S – 15°10'16,6''E) ; coll. S. Wamuini, 18 juil. 2006. MRAC 2007-09-P-391-393 ; 3, 76-85 mm ; riv. N'soni, vill. Yanama (5°24'08,2''S – 15°10'16,6''E) ; coll. S. Wamuini, 18 juil. 2006. MRAC 2007-09-P-394-398 ; 5, 65-82 mm ; riv. N'soni, vill. Yanama (5°24'08,2''S – 15°10'16,6''E) ; coll. S. Wamuini, 11 fév. 2007. MRAC 2007-09-P-399-401 ; 3, 66-90 mm ; riv. N'soni, vill. Yanama (5°24'08,2''S – 15°10'16,6''E) ; coll. S. Wamuini, 12 fév. 2007. MRAC 2007-09-P-1230 ; 1 , 21 mm LS ; riv. Mabuta, vill. Kiyanika (5°15'28,9''S – 15°12'56,2''E) ; coll. S. Wamuini, 27 août. 2006.

Chapitre III

MRAC 2007-09-P-1231-234 ; 4 , 34-59 mm LS ; riv. Mabuta, vill. Kiyanika (5°15'28,9''S – 15°12'56,2''E) ; coll. S. Wamuini, 28 août 2006. MRAC 2007-09-P-1235-244 ; 10 ; 26-41 mm LS; riv. N'longo, vill. Kiyanika (5°15'24,8''S – 15°12'38,8''E) ; coll. S. Wamuini, 28 août 2006. MRAC 2007-09-P-1245-248; 4; 25-40 mm LS; riv. N'longo, vill. Kiyanika (5°15'24,8''S – 15°12'38,8''E) ; coll. S. Wamuini, 29 août 2006. MRAC 2007-09-P-1249, 1, 28 mm LS; riv. N'longo, vill. Kiyanika (5°15'24,8''S – 15°12'38,8''E) ; coll. S. Wamuini, 29 août 2006.

Garra Hamilton, 1822

Ce sont des poissons allongés, légèrement aplatis dorso-ventralement ou subcylindriques. Leur bouche, transversale, est infère et pourvue d'un disque labial en forme de ventouse sur le menton (fig.3.2.E). Ils se distinguent des autres cyprinidés africains par la présence de deux ou plusieurs rayons pectoraux simples, par un cleithrum étroit et allongé et un mesethmoïde court et large (Gethaum, 2000). La mâchoire inférieure possède un bord kératinisé. Nageoire dorsale comprend 10-11 rayons, légèrement inserée en avant des nageoires pelviennes. Deux espèces ont été collectées.

Clé des espèces

- Hauteur du corps 10-15 % LS ; 12 écailles autour du pédoncule caudal *G. congoensis*
- Hauteur du corps 15-22 % LS ; 15-16 écailles autour du pédoncule caudal *G. ornata*.

Garra congoensis Poll, 1959

(fig.3.2.F)

Noms vernaculaires : *N'lulu, N'lula, Mbinza*

Description

Le corps est déprimé ; sa hauteur varie de 10 à 15 % LS. La tête est également déprimée et mesure 22-25 % LS ; sa hauteur et sa largeur sont respectivement 35-45 % et 63-74 % de la longueur de la tête. Le museau est long, arrondi ; sa longueur est comprise entre 65 et 78 % de celle de la tête. L'œil est supéro-latéral ; son diamètre mesure 20-26 % de la longueur de la tête. La région interorbitaire est aplatie. La distance interorbitaire varie de 35 à 44 % de la longueur de la tête. La bouche est infère ; la lèvre supérieure, papilleuse, est bien développée ; la lèvre inférieure forme un disque à bord postérieur libre, arrondi et dont la longueur mesure 26-36 % et la largeur 40-46 % de la longueur de la tête. Il existe deux paires de barbillons, les rostraux sont plus longs que les maxillaires.

Il y a 37-38 écailles sur la ligne latérale, 5 entre la ligne latérale et l'origine de la dorsale ; 3-3,5 entre la ligne latérale et l'origine de la ventrale, 3,5 entre la ligne latérale et l'origine de l'anale et 12 autour du pédoncule caudal. La région prédorsale est partiellement écailleuse ; il y a 7 écailles prédorsales. La poitrine et le ventre sont nus. La nageoire dorsale est composée de 3 rayons simples et 7 rayons branchus. L'anale comprend 3 rayons simples et 5 rayons branchus. La pectorale, horizontale, est formée de 4 rayons simples et 11 rayons branchus. La ventrale est constituée de 2 rayons simples et 6 rayons branchus. L'orifice anal est éloigné de la nageoire anale ; il y a 4-6 écailles entre cet orifice et l'origine de la nageoire anale. Le pédoncule caudal est 170-200 % aussi long que haut. La nageoire caudale a un lobe inférieur plus long que le supérieur.

Coloration

Sur le vivant le corps est gris brunâtre ou noirâtre. Trois taches noirâtres se trouvent à la base de la dorsale. Une tache rouge carmin, situé au dessus du coin supérieur de fente operculaire, est également visible. Les spécimens préservés sont uniformément brunâtres sur le dos et jaunâtre ou blanchâtre sur le ventre. Les nageoires sont grisâtres. Les taches demeurent bien distinctes.

Distribution

L'espèce est connue du bassin du Congo, dans le Bas-Congo et dans le Pool Malebo (Lévêque & Daget, 1984 ; Getahun, 2000). Dans l'Inkisi elle a été collectée à travers toutes les portions du bassin.

Spécimens examinés

MRAC 99-58-P-3; 1; 73 mm LS ; riv. Inkisi, coll. M. Van Roten, 10 juil. 1999. MRAC 2007-09-P-1263-275 ; 13 ; 81-98 mm LS ; riv. Mingididi, vill. Mawunzi (5°19'20,0''S – 15°16'49,9''E) ; coll. S. Wamuini, 15 juil. 2006. MRAC 2007-09-P-1276-296 ; 21 ; 81-92 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Nsanga, aval barrage (4°50'39,4''S-14°57'27,5''E) ; coll. S. Wamuini, 24 sept. 2006. MRAC 2007-09-P-1-1297-302 ; 6 ; 82-90 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Nsanga, aval barrage (4°50'39,4''S-14°57'27,5''E) ; coll. S. Wamuini, 25 sept. 2006. MRAC 2007-09-P-1303-1309 ; 7 ; 75-98 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Nsanga sur la pente du barrage (4°50'35''S – 14°57'30''E) ; coll. S. Wamuini, 27 sept. 2006. MRAC 2007-09-P-1310-319 ; 10 ; 72-101 mm LS; riv. Inkisi, vill. Nsanga, amont barrage (4°50'31,0''S – 14°57'36,5''E) ; coll. S. Wamuini, 27 sept. 2006.

MRAC 2007-09-P-1320-326 ; 7 ; 82-103 mm LS ; riv. Luidi, vill. Kinua-nsudi (5°28'22,8''S – 15°13'11,1''E) ; coll. S. Wamuini, 08 fév. 2007. MRAC 2007-09-P-1327-337 ; 11 ; 76-108 mm LS ; riv. Luidi, vill. Kinua-nsudi (5°28'22,8''S – 15°13'11,1''E) ; coll. S. Wamuini, 09 fév. 2007.

Garra ornata (Nichols & Griscom, 1917)

(fig.3.2.G)

Nom vernaculaire : *N'lulu*

Description

Le corps est faiblement comprimé ; sa hauteur est comprise entre 15 et 22 % LS. La tête est déprimée ; sa longueur est 22-28 % LS et la largeur varie de 60 à 75 % de la longueur de la tête. Le museau, arrondi, dépasse la bouche ; sa longueur est comprise entre 34 et 45 % de la longueur de la tête. La région interorbitaire est aplatie et la distance interorbitaire mesure 35-42 % de la longueur de la tête. Les yeux sont supéro-latéraux et sont situés presque au milieu de la tête. Leur diamètre est 31-36 % de la longueur de la tête. La bouche est infère ; sa largeur mesure 47-52 % de la longueur de la tête. La lèvre supérieure est bien développée, frangée ; la lèvre inférieure forme un disque bien développé dont la membrane marginale est entière et libre. Ce disque est plus large (36-50 % de la longueur de la tête) que long (24-33 % de la longueur de la tête). Il y a 10-12 branchiospines à la partie inférieure du premier arc branchial. Il existe deux barbillons minuscules de chaque côté. La ligne latérale comprend 36-38 écailles dont les deux derniers recouvrent la base de la caudale ; 4-5 écailles entre la ligne latérale et l'origine de la dorsale, 3-4,5 entre la ligne latérale et l'origine de la ventrale, 3-3,5 entre la ligne latérale et l'origine de l'anale, 15-16 autour du pédoncule caudal et 3-6 écailles de l'orifice anale à l'origine de la nageoire anale. La région ventrale est nue. La dorsale comprend 3 rayons simples et 7-8 branchus. Le bord supérieur de la dorsale est droit. L'anale est formée de 2 rayons simples et 5 rayons branchus ; elle n'atteint pas la base de la caudale. La pectorale est plus courte que la tête (15-21 % LS). La ventrale débute au-dessous du 2-3^{ème} rayon branchu de la dorsale. Le pédoncule caudal est 130-150 % aussi long que haut. La caudale est fortement émarginée, à lobes arrondis.

Coloration

Sur le vif, la coloration est brun foncé. La base des écailles des flancs sont noirâtres. Les nageoires sont jaunâtres. Il existe une bande brun-noirâtre au milieu du flanc, plus accentuée à la fin du pédoncule caudal.

Une tâche noire se trouve derrière l'opercule et une autre tache rouge-carmin se localise au-dessus du coin postérieur de la fente operculaire. Il y a trois taches noires à la base de la dorsale. Préservés, la coloration est brun sombre ; la bande et les taches restent peu distinctes.

Distribution

Lévêque & Daget (1984) et Getahun (2000) affirment que c'est une espèce qui a une vaste répartition. Elle est connue de la basse Guinée jusqu'au bassin du Congo (Moyen et Bas-Congo). Dans l'Inkisi, elle a été collectée dans les affluents Muala, Nua, Nsoni et Mingididi.

Spécimens examinés

MRAC 2007-09-P-1338-339 ; 2 ; 92-100 mm LS ; riv. Muala, vill. Muala-kinsende (5°16'11,4''S – 14°57'42,1''E) ; coll. S. Wamuini, 12 juil. 2006. MRAC 2007-09-P-1340-345 ; 6 ; 77-92 mm LS ; riv. Mingididi, vill. Mawunzi (5°19'20,0''S – 15°16'49,9''E) ; coll. S. Wamuini, 16 juil. 2006. MRAC 2007-09-P-1346-347 ; 2 ; 94-104 mm LS ; riv. Muala, vill. Muala-kinsende (5°16'11,4''S – 14°57'42,1''E) ; coll. S. Wamuini, 05 fév. 2007. MRAC 2007-09-P-1348-349 ; 2 ; 86-98 mm LS ; riv. Muala, vill. Muala-kinsende (5°16'11,4''S – 14°57'42,1''E) ; coll. S. Wamuini, 06 fév. 2007. MRAC 2007-09-P-1350-354 ; 5 ; 76-92 mm LS ; riv. Nua ; vill. Mawunzi (5°18'48,0''S – 15°16'31,9''E) ; coll. S. Wamuini, 15 fév. 2007.

***Labeo* Cuvier, 1817**

Daget (1954), Reid (1985) et Tshibwabwa (1997) présentent clairement les caractéristiques du genre *Labeo* : le corps est plus ou moins cylindrique, couvert d'écailles le plus souvent assez grandes ; la tête est aplati dorso-ventralement ; le museau peut être pourvu d'un sillon transversal. Les yeux sont supéro-latéraux ou dorso-latéraux. La bouche est plus ou moins grande, infère, à lobes labiaux très développés (fig.3.2.H). Chaque lèvre est munie sur la face interne de petites papilles formant des rangées de plis transversaux. La nageoire dorsale est sans épine comprenant 12 rayons ou plus et commençant en avant des ventrales. La nageoire anale est courte, constituée de 7 ou 8 rayons. L'intestin est long et fait de nombreuses circonvolutions, ce qui indique essentiellement un régime essentiellement végétal. Ce genre renferme 4 espèces dans la partie congolaise de l'Inkisi. Les descriptions des espèces ont été inspirées de Thibwabwa & Teugels (1995) et Tshibwabwa (1997).

Clé des espèces

1. - Grosse tache brun sombre sur le pédoncule caudal et la base écaillée de la nageoire caudale.....*L. greenii*
- Pas de tache sur le pédoncule caudal et la base écaillée de la nageoire caudale..... 2
2. - Museau avec un sillon transversal et pourvu d'un appendice charnu dirigé vers le haut.....*L. nasus*
- Museau sans sillon transversal et sans appendice charnu 3
3. - 2 à 3 écailles situées entre l'orifice génital et l'origine de la nageoire anale.....
.....*L. cyclorhynchus*.
- 4 à 6 écailles situées entre l'orifice génital et l'origine de la nageoire anale.....
.....*L. macrostomus*

Labeo cyclorhynchus Boulenger, 1898

(fig.3.2.I)

Noms vernaculaires : *Sanga dia nzonzi*, *Mumfungua*

Description

La hauteur du corps mesure 21-25 % LS et la longueur de la tête 29-34 %. La largeur de la tête varie de 72 à 77 % de sa longueur. Le museau est gros et arrondi, dépassant très peu la bouche. L'œil est supéro-latéral et son diamètre est compris entre 24 et 29 % de la longueur de la tête. La largeur interorbitaire est 47-51 % de la longueur de la tête. La longueur du pédoncule caudal mesure 8-12 % LS tandis que sa hauteur 17-20 %. Les lèvres externes sont faiblement plissées, à bord externe très faiblement dentelé. Les lèvres internes sont armées d'une lamelle à bord tranchant revêtue d'un étui corné. Il y a deux paires de petits barbillons : la paire maxillaire est à peine visible au coin des lèvres et la paire rostrale est cachée dans le sillon rostral. La ligne latérale comprend 36-38 écailles, 5,5-7,5 entre la dorsale et la ligne latérale, 4-5 entre la ligne latérale et la nageoire ventrale, 16-21 autour du pédoncule caudal. Leur squelette est constitué de 31-32 vertèbres (Tshibwabwa, 1997). L'orifice génital est proche de l'origine de la nageoire anale (ils sont séparés par 2-3 écailles). La nageoire dorsale, concave, composée de 4 rayons simples et de 11-12 rayons branchus, est située à égale distance de l'œil et de la base de la nageoire caudale. L'anale a 8 rayons dont 5 branchus. La pectorale, pointue, est aussi longue que la tête. La ventrale est un peu courte mais atteint l'anus. La caudale est profondément échancrée.

Coloration

A l'état vif, le poisson est brun foncé en dessus, gris en dessous. Chaque écaille des flancs possède à leur bord un point rouge carmin. Les nageoires paires sont brun foncé et les nageoires impaires gris foncé. L'iris est noirâtre ; un cercle orangé est autour de la pupille. Préservé à l'alcool, le corps est brun sombre sur le dos, légèrement gris sur le ventre. Les nageoires sont gris sombre. Tshibwabwa (1997) note que les jeunes individus sont brun jaunâtre, marbré de noir sur les flancs ; les lobes de leurs nageoires ont des taches noirâtres.

Distribution

D'après Tshibwabwa (1997), *L. cyclorhynchus* est distribué dans le cours moyen et inférieur du fleuve Congo et dans le bassin de l'Ogôué. Dans l'Inkisi, il a exclusivement été collecté en aval de la chute de Zongo.

Spécimens examinés

MRAC 2007-09-P-09 ; 1 ; 288 mm LS; riv. Inkisi, vill. Zongo en aval de la chute (4°46'06,6''S – 14°52'39,0''E) ; coll. S. Wamuini, 29 sept. 2006. MRAC 2008-06-P-119; 1 ; 252 mm LS; riv. Inkisi, vill. Zongo en aval de la chute (4°46'06,6''S – 14°52'39,0''E) ; coll. S. Wamuini, 13 sept. 2007.

Labeo greenii Boulenger, 1902

(fig.3.2.J)

Nom vernaculaire : Mumfungua

Description

Le corps est allongé ; sa hauteur est comprise entre 19 et 21 % LS. La tête est aplatie dorso-ventralement et mesure 27-29 % LS. Le museau est gros et très proéminent ; il est pourvu d'un large et profond sillon transversal et d'un appendice charnu ; sa longueur mesure 53-56 % de la longueur de la tête. La bouche est large à lèvres plissées sur la face interne. Les barbillons maxillaires et rostraux sont minuscules et cachés. Le museau et le lobe rostral portent quelquefois des tubercules. L'œil est supéro-latéral ; son diamètre varie de 20 à 24 % de la longueur de la tête. La distance interorbitaire est comprise entre 46 et 49 % de la longueur de la tête. La longueur du pédoncule caudal est 7-10 % et sa hauteur 16-17 % LS. Le nombre de vertèbres est 32 (Tshibwabwa, 1997).

Chapitre III

La ligne latérale comprend 37-39 écailles ; 5,5-6,5 écailles entre la ligne latérale et la dorsale, 3-4 entre la ligne latérale et la nageoire ventrale ; 18-19 autour du pédoncule caudal. L'orifice génital est très éloigné de l'origine de la nageoire anale (séparés par 5-6 écailles). La nageoire dorsale, falciforme, est composée de 4 rayons simples et 10-11 rayons branchus. Les ventrales ont des extrémités qui dépassent un peu l'orifice génital. La nageoire anale a une extrémité qui dépasse la base écailleuse de la nageoire caudale. Celle-ci est profondément échancrée.

Coloration

Sur le vivant, la coloration générale est argentée avec le ventre blanchâtre. La nageoire caudale est noirâtre avec le bord inférieur blanchâtre. Une grande tache noire est visible au pédoncule caudal. Préservés en alcool, les spécimens sont uniformément brun clair au dessus de la ligne latérale et beige en dessous et sur le ventre. La grosse tache brun sombre reste bien distincte sur le pédoncule caudal et la base de la nageoire caudale.

Distribution

Cette espèce est distribuée dans tous le bassin du Congo (Tshibwabwa, 1997). Dans l'Inkisi, elle a, uniquement, été collectée dans la partie aval de la chute de Zongo.

Spécimens examinés

MRAC 2007-09-P-812; 1; 195 mm LS; riv. Inkisi, vill. Zongo en aval de la chute (4°46'06,6''S – 14°52'39,0''E) ; coll. S. Wamuini, 28 sept. 2006. MRAC 2008-06-P-189 ; 1 ; 210 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Zongo en aval de la chute (4°46'06,6''S – 14°52'39,0''E) ; coll. S. Wamuini, 13 sept. 2007.

Labeo macrostomus Boulenger, 1898

(fig.3.2.K)

Nom vernaculaire : *Mumfungua*

Description

Ce sont des poissons à corps comprimé latéralement. La hauteur du corps varie de 18 à 24 % et la longueur de la tête de 22 à 33 % LS. Le museau est un peu pointu, proéminent et couvert des tubercules. Sa longueur est comprise entre 47 et 58 % de la longueur de la tête. L'œil est supéro-latéral et mesure 18-27 % de la longueur de la tête. L'espace interorbitaire mesure 41-57 % de la longueur de la tête. La bouche, large et infère, mesure 50-63 % de la longueur de la tête. Les lèvres sont plissées sur la face interne.

Deux paires de barbillons minuscules sont présentes : les barbillons maxillaires sont cachés dans le repli de la peau aux coins de la bouche ; les barbillons rostraux sont cachés dans le sillon rostral. L'orifice génital est éloigné de l'origine de la nageoire anale (séparés par 4 écailles). On dénombre 32-33 vertèbres (Tshibwawbwa, 1997). La ligne latérale comprend 37-39 écailles, 5,5-7,5 entre la dorsale et la ligne latérale, 4-5 entre la ligne latérale et la nageoire ventrale, 17-19 autour du pédoncule caudal. La longueur du pédoncule caudal mesure 5-15 % LS et sa hauteur 14-21 %. La nageoire dorsale possède 4 rayons simples et 9-11 branchus, à bord libre concave, et est plus rapprochée de l'œil que de la nageoire caudale. L'anale a 7 rayons dont 2 simples et 5 branchus et atteint généralement l'extrémité de la base écailleuse de la nageoire caudale. La pectorale, falciforme, très large est un peu plus longue que la ventrale. La ventrale atteint généralement l'orifice anal. La nageoire caudale, grande, est échancrée.

Coloration

Sur le vivant, la coloration est violacée. Les nageoires dorsale et anale sont rosâtres, les pectorales et les ventrales violet foncé, la caudale jaune pâle à la base, rose vif à l'extrémité. L'iris est violet foncé avec un cercle orange autour de la pupille. A l'état préservé en alcool, les spécimens sont uniformément brunâtres.

Distribution

Tshibwawbwa (1997) rapporte que *L. macrostomus* est une espèce endémique du cours inférieur du fleuve Congo. Dans le bassin de l'Inkisi, elle a été collectée sur toutes les parties du cours principal et dans les grands affluents: Fidi, Wungu, Bongolo.

Spécimens examinés

MRAC 86-21-P-41 ; 1 ; 169 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Lemfu (5°17'S – 15°13'E); coll. Mutambue Shango, déc. 1985. MRAC 86-21-P-42-43 ; 5 ; 175-182 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Lemfu (5°17'S – 15°13'E) ; coll. Mutambue Shango, nov. 1985. MRAC 86-21-P-46-50 ; 5 ; 149-222 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Lemfu (5°17'S – 15°13'E) ; coll. Mutambue Shango, nov. 1985. MRAC 2006-07-P-512; 1; 63 mm LS; riv. Inkisi, vill. Kisantu (5°8'2,6''S - 15°3'51,5''E) ; coll. Expéd. Bas-Congo 2005, 07 oct. 2005. MRAC 2006-07-P-513; 1; 100 mm LS; riv. Inkisi, vill. Kisantu (5°8'2,6''S - 15°3'51,5''E) ; coll. Expéd. Bas-Congo 2005, 06 oct. 2005.

MRAC 2006-07-P-543 ; 1 ; 163 mm LS ; riv. Ngufu, au pont près des villages Luangu et Kavuya (5°4'44,2''S – 15°7'51,0''E) ; coll. Expéd. Bas-Congo 2005, 09 oct. 2005. MRAC 2006-07-P-544-547 ; 3 ; 138-168 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Kisantu (5°8'2,6''S - 15°3'51,5''E) ; coll. Expéd. Bas-Congo 2005, 06 oct. 2005. MRAC 2007-09-P-813-814 ; 2 ; 118-163 mm LS ; riv. Bongolo, vill. Kinsende (5°23'10,7''S – 15°15'25,2''E) ; coll. S. Wamuini, 30 août 2006. MRAC 2007-09-P-1000-1004 ; 5 ; 175-193 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Kinsende (5°23'10,0''S – 15°15'17,1''E) ; coll. S. Wamuini, 31 août 2006. MRAC 2007-09-P-813-814 ; 2 ; 118-163 mm LS ; riv. Bongolo, vill. Kinsende (5°23'10,7''S – 15°15'25,2''E) ; coll. S. Wamuini, 23 sept. 2006. MRAC 2007-09-P-1081-1087 ; 7 ; 138-172 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Nsanga en aval du barrage (4°50'39,4''S – 14°57'27,5''E) ; coll. S. Wamuini, 23 sept. 2006.

Labeo nasus Boulenger, 1899

(fig.3.2.L)

Noms vernaculaires : *Kivinzu*, *Mumfungua*

Description

La hauteur du corps est comprise entre 17 et 22 % et la longueur de la tête 24 et 31 % LS. La largeur de la tête, fortement déprimée, mesure 80-85 % de sa longueur. Le museau est pointu, très proéminent, dépassant la bouche et varie de 41 à 58 % de la longueur de la tête. Il est pourvu d'un large et profond sillon et est terminé par un petit appendice charnu, transversal et relevé à son extrémité. L'œil, dorso-latéral, est petit ; son diamètre est 12-27 % de la longueur de la tête. La largeur interorbitaire varie de 38 à 49 % de la longueur de la tête. Les lèvres externes sont plissées en dedans, à bord faiblement dentelé ; les lèvres internes à bord tranchant, sont revêtues d'un étui corné. Un petit barbillon caché sous les lèvres mesure 50 % du diamètre de l'œil. La longueur du pédoncule caudal est 6-13 % LS tandis que sa hauteur est 14-18 %. Tshibwabwa (1997) a dénombré 31-32 vertèbres. La ligne latérale comprend 37-39 écailles ; 5,5-6,5 écailles entre la ligne latérale et la dorsale, 4-5 entre la ligne latérale et la nageoire ventrale ; 16 autour du pédoncule caudal. L'orifice génital est éloigné de l'origine de la nageoire anale (séparés par 4-5 écailles). La nageoire dorsale, composée de 2 rayons simples et de 10-11 rayons branchus, est plus rapprochée de l'œil que de la nageoire caudale ; elle est concave. L'anale a 7 rayons, dont 5 branchus, le plus long atteignant la base de la caudale. La pectorale, large et pointue, est à peine aussi longue que la tête et ne s'étend pas jusqu'à la ventrale.

La nageoire ventrale et un peu courte mais dépasse l'anus. La nageoire caudale est profondément échancrée.

Coloration

Sur le vivant, le corps est brun noirâtre, le ventre est jaunâtre. Les écailles des flancs du corps sont souvent bordées de jaune. L'iris est rouge. Préservés dans l'alcool, ils sont uniformément brun sombre au dessus de la ligne latérale, brun clair en dessous.

Distribution

Tshibwabwa (1997) affirme que l'espèce est distribuée dans le cours moyen et inférieur du fleuve Congo. Dans l'Inkisi elle a uniquement été capturée en aval de la chute de Zongo.

Spécimens examinés

MRAC 2007-09-P-1257 ; 1 ; 225 mm LS; riv. Inkisi, vill. Zongo en aval de la chute (4°46'06,6''S – 14°52'39,0''E) ; coll. S. Wamuini, 29 sept. 2006. MRAC 2007-09-P-1258-259 ; 2 ;156-180 mm LS; riv. Inkisi, vill. Zongo en aval de la chute (4°46'06,6''S – 14°52'39,0''E) ; coll. S. Wamuini, 30 sept. 2006. MRAC 2007-09-P-1260-262 ; 3 ;130-180 mm LS; riv. Inkisi, vill. Zongo en aval de la chute (4°46'06,6''S – 14°52'39,0''E) ; coll. S. Wamuini, 29 sept. 2006. MRAC 2008-06-P-117-118 ; 2 ;175-205 mm LS; riv. Inkisi, vill. Zongo en aval de la chute (4°46'06,6''S – 14°52'39,0''E) ; coll. S. Wamuini, 14 sept. 2007.

***Labeobarbus* Ruppel, 1836**

Ce genre appelé groupe de 'grands *Barbus*' (sensu Daget & Ittis, 1965) comprend des espèces de taille assez grande à l'état adulte (plus 200 mm, en général). Ils présentent des écailles à stries nombreuses et plus ou moins parallèles ; 9 à 11 rayons branchus à la dorsale. Les branchiospines sont, en général, bien développées et relativement nombreuses ; bouche à lèvres bien développées formant parfois un lobe mentonnier; un ou deux paires de barbillons. Une seule espèce a été capturée dans l'Inkisi.

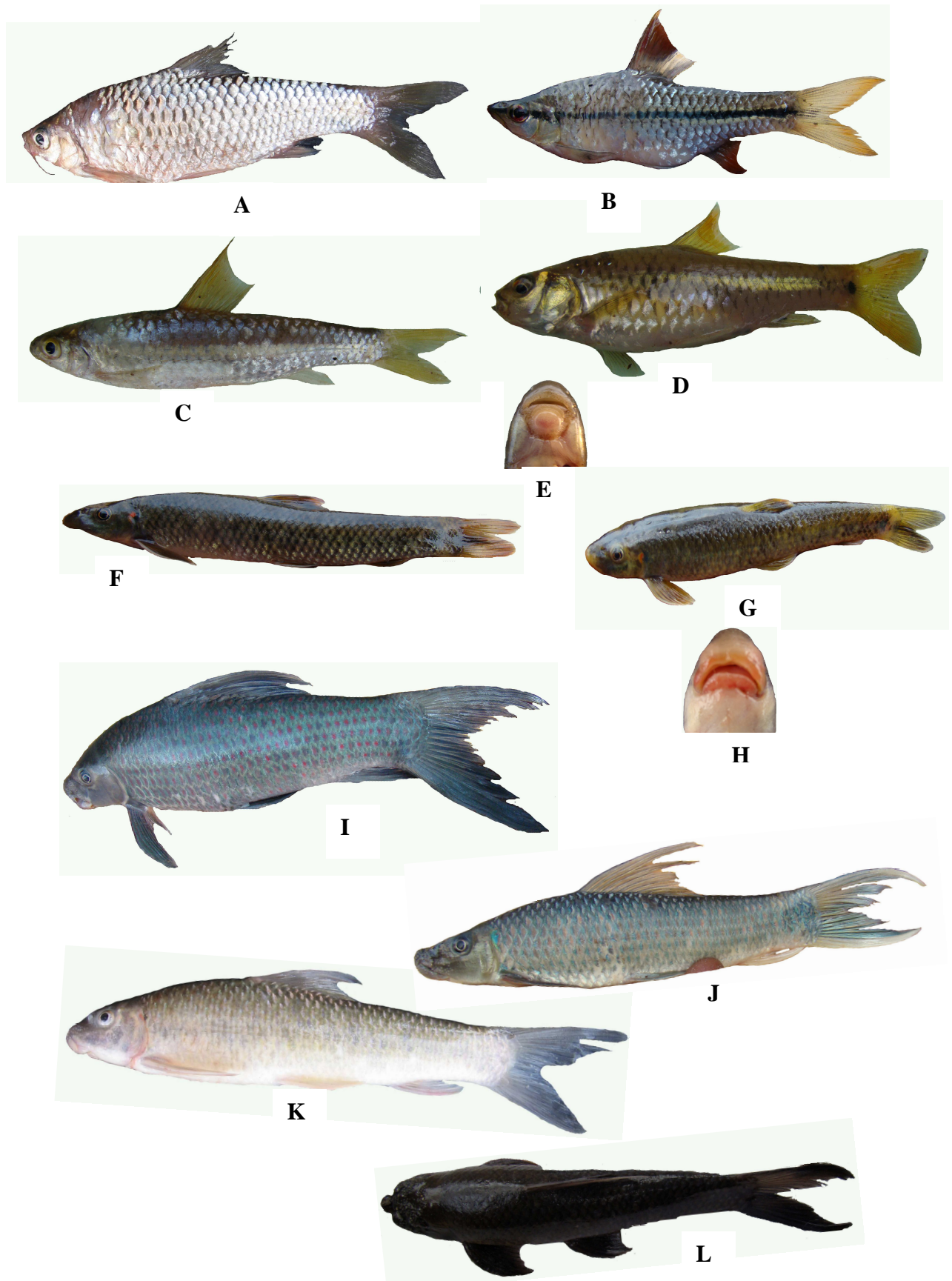


Fig.3.2. Cyprinidae du bassin de l'Inkisi. A. *Barbus cf. argenteus* B. *Barbus miolepis*
 C. *Barbus unitaeniatus* D. *Barbus vanderysti* E. Bouche (disque) de *Garra*
 F. *Garra congoensis* G. *Garra ornata* H. Bouche de *Labeo* I. *Labeo*
cyclorhynchus J. *Labeo greeni* K. *Labeo macrostomus* L. *Labeo nasus*

***Labeobarbus* sp. "inkisi"**

(fig.3.3.A)

Nom vernaculaire : Mvundu

Description

Le corps est allongé ; sa hauteur est comprise entre 21 et 26 % LS. La longueur de la tête mesure 22-27 % LS. Le museau est subconique et proéminent ; sa longueur varie de 32 à 45 % de la celle de la tête. Le diamètre de l'œil est compris entre 23 et 37 % de la longueur de la tête. La distance interorbitaire est 23-35 % de la longueur de la tête. La bouche est infère à lèvres bien développées, l'inférieure possède sous le menton un lobe arrondi (fig.3.3.B). La largeur de la bouche mesure 11-20 % de la longueur de la tête. Il y a deux paires de barbillons, l'antérieur un peu plus court (10-25 % de la longueur de la tête) que le postérieur (17-33 %). Le nombre de branchiospines varie de 14 à 16 sur la partie inférieure du premier arc branchial. Les écailles sont à stries parallèles ou convergentes en arrière. La ligne latérale est constituée de 37-41 écailles, 5-6 écailles entre l'origine de la dorsale et la ligne latérale, 5-6 écailles entre la ligne latérale et le milieu du ventre, 3 écailles entre la ligne latérale et l'origine de la ventrale et 12-14 autour du pédoncule caudal. La nageoire dorsale, à bord supérieur concave, est formée de 3-4 rayons simples dont le dernier est non ossifié, et de 9-10 rayons branchus. La distance entre la dorsale et la base de la caudale est 35-42 % LS. L'anale comprend 3 rayons simples et 5 rayons branchus. La pectorale n'atteint pas la ventrale. Le pédoncule caudal est 175-225 % aussi long que haut. La nageoire caudale est échancrée.

Remarque : Nos spécimens se démarquent de la grande majorité de *Labeobarbus* connus du bassin du Congo, de la Basse Guinée et de la Quanza par leur nombre d'écailles sur la ligne latérale (37-41). Ce caractère le rapproche de *L. lucius* (Boulenger, 1910), *L. gestetneri* Banister & Bailey, 1979, de *L. platyrhinus* Boulenger, 1900, de *L. ensis* Boulenger, 1910 et de *L. girardi* Boulenger 1910. Ils diffèrent des *L. lucius*, *L. platyrhinus*, et *L. girardi* par le nombre d'écailles autour du pédoncule caudal (au moins 16 chez ces espèces) de *L. gestetneri* par le nombre de brachiospines sur la partie inférieure du premier arc branchial (8-11 chez cette espèce) et de *L. ensis* par le dernier rayon simple de la dorsale qui, chez cette espèce, est fortement ossifié. Nous pensons que nos spécimens de *Labeobarbus* constituent une nouvelle espèce.

Coloration

A l'état vif, le corps est argenté chez les jeunes, brun olivâtre en dessus, blanchâtre en dessous chez les adultes. Les écailles du corps portent une tache plus foncée à la base à l'exception des écailles ventrales. Les nageoires sont grises ; la dorsale et l'anale sont parfois teintées de rouge à la base. Préservé dans l'alcool, le corps est uniformément brun foncé.

Distribution

Cette espèce a été collectée dans la portion située en amont de la chute de Zongo.

Spécimens examinés

MRAC 86-21-P-75; 1; 170 mm LS; riv. Inkisi, vill. Lemfu (5°17'S – 15°13'E); coll. Mutambue Shango, nov. 1985. MRAC 2006-07-P-535; 1; 210 mm LS; riv. Ngufu, au pont près des villages Luangu et Kavuaya (5°4'44,2''S – 15°7'51,0''E) ; coll. Expéd. Bas-Congo 2005, 09 oct. 2005. MRAC 2006-07-P-539 ; 1 ; 159 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Kisantu (5°8'2,6''S - 15°3'51,5''E) ; coll. Expéd. Bas-Congo 2005, 06 oct. 2005. MRAC 2007-09-P-1109 ; 1 ; 116 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Kinsende (5°23'10,0''S – 15°15'17,1''E) ; coll. S. Wamuini, 02 sept. 2006. MRAC 2007-09-P-1110; 1; riv. Inkisi, vill. Nsanga en aval du barrage (4°50'39,4''S – 14°57'27,5''E) ; coll. S. Wamuini, 24 sept. 2006. MRAC 2007-09-P-1111-112 ; 2 ; 128-136 mm LS ; riv. Nua, vill. Mawunzi (5°18'48,0''S – 15°16'31,9''E) ; coll. S. Wamuini, 15 fév. 2007. MRAC 2007-09-P-1113; 1; 190 mm LS; riv. Inkisi, vill. Nsanga en amont du barrage (4°50'31,0''S – 14°57'36,5''E) ; coll. S. Wamuini, 10 déc. 2006. MRAC 2007-09-P-1114-115 ; 2 ; 148-168 mm LS; riv. Inkisi, vill. Nsanga en amont du barrage (4°50'31,0''S – 14°57'36,5''E) ; coll. S. Wamuini, 27 sept. 2006. MRAC 2007-09-P-1116-126; 11; 77-178 mm; riv. Inkisi, vill. Nsanga en amont du barrage (4°50'31,0''S – 14°57'36,5''E) ; coll. S. Wamuini, 26 sept. 2006. MRAC 2007-09-P-1127-128; 2; 210-235 mm LS; riv. Inkisi, vill. Kinsende (5°23'10,0''S – 15°15'17,1''E) ; coll. S. Wamuini, 31 août 2006. MRAC 2007-09-P-1129; 1; 101 mm LS; riv. Luguga, vill. Kiyanka (5°16'32,7''S – 15°12'36,3''E) ; coll. S. Wamuini, 12 janv.2007. MRAC 2007-09-P-815-817; 3; 101-180 mm LS; riv. Bongolo, vill. Kinsende (5°23'10,7''S – 15°15'25,2''E) ; coll. S. Wamuini, 30 août 2006. MRAC 2007-09-P-818-820 ; 3 ; 123-173 ; riv. Fidi, vill. Kiyenga (5°31'33,8''S – 15°16'41,0''E) ; coll. S. Wamuini, 04 sept. 2006. MRAC 2007-09-P-821 ; 1 ; 140 mm LS ; riv. Nua, vill. Mawunzi (5°18'48,0''S – 15°16'31,9''E) ; coll. S. Wamuini, 14 fév. 2007. MRAC 2007-09-P-822-825; 4 ; 135-210 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Kinsende (5°23'10,0''S – 15°15'17,1''E) ; coll. S. Wamuini, 31 août 2006.

MRAC 2007-09-P-1130 ; 1 ; 123 mm LS ; riv. Luidi, vill. Kinua-nsudi (5°28'22,8''S – 15°13'11,1''E) ; coll. S. Wamuini, 08 fév. 2007. MRAC 2007-09-P-1131-132 ; 2 ; 127-208 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Kinsende (5°23'10,0''S – 15°15'17,1''E) ; coll. S. Wamuini, 01 sept. 2006. MRAC 2007-09-P-1133-140; 8; 125-213 mm LS; riv. Wungu, vill. Kiyenga (5°31'47,9''S – 15°16'56,0''E) ; coll. S. Wamuini, 03 sept. 2006. MRAC 2007-09-P-1141-147; 7; 77-212 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Nsanga en aval du barrage (4°50'39,4''S – 14°57'27,5''E) ; coll. S. Wamuini, 23 sept. 2006. MRAC 2007-09-P-1148 ; 1 ; 127 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Nsanga en aval du barrage (4°50'39,4''S – 14°57'27,5''E) ; coll. S. Wamuini, 24 sept. 2006. MRAC 2008-06-P-36 ; 1 ; 61 mm LS ; riv. Vila, vill. Kitona (5°35'22,4''S – 15°06'18,9''E) ; coll. S. Wamuini, 14 oct. 2007. MRAC 2008-06-P-37 ; 1 ; 230 mm ; riv. Inkisi, vill. Nsanga en aval du barrage (4°50'39,4''S – 14°57'27,5''E) ; coll. S. Wamuini, 08 sept. 2007. MRAC 2008-06-P-38 ; 1 ; 140 mm LS ; riv. Luidi, vill. Kinua-nsudi (5°28'22,8''S – 15°13'11,1''E) ; coll. S. Wamuini, 04 fév. 2008.

Raiimas Jordan, 1919

Howes (1980) a révisé ce genre sur base des caractères ostéologiques. Basée sur une série des caractères ostéologiques, Stiassny *et al.* (2006) ont, également, proposé une diagnose pour ce genre. Morphologiquement les poissons du genre *Raiimas* ont un corps allongé, plus ou moins comprimé, couvert d'écailles petites ou moyennes. La bouche est terminale, oblique, dépourvue de barbillons. La bouche est grande. Les maxillaires sont longs, s'étendant généralement au-delà du milieu de l'œil. La nageoire dorsale débute en avant de la nageoire anale. La caudale est fourchue, à lobes égaux et pointus. La ligne latérale est plus proche du côté ventral. Les flancs sont marqués de taches ou barres verticales noires. Une seule espèce a été collecté dans le bassin de l'Inkisi.

Raiimas kheeli Stiassny, Schelly & Schliewen, 2006

(fig.3.3.C)

Noms vernaculaires: N'gonga, M'bonga, N'kanguwa

Description

C'est une espèce allongée avec un profil dorsal du corps plus ou moins droit. De l'opercule à la nageoire anale, le profil ventral est quelque peu convexe. La hauteur du corps varie de 20 à 23 % et la longueur de la tête de 24 à 29 % LS. La largeur de la tête est comprise entre 43 et 48 % de la longueur de la tête. Le museau est arrondi, ne dépassant pas la mâchoire inférieure ; il mesure 25-30 % de la longueur de la tête.

Chapitre III

Le diamètre de l'œil varie de 23 à 27 % de la longueur de la tête. La largeur interorbitaire mesure 25-28 % de la longueur de la tête. La longueur postorbitaire est comprise entre 45 et 51 % de la longueur de la tête. La bouche est grande ; sa largeur mesure 25-26 % de la longueur de la tête. La longueur de la mâchoire inférieure varie de 59 à 65 % de la longueur de la tête tandis que celle de la mâchoire supérieure de 48 à 56 %. Les branchiospines sont courtes et sont au nombre de 6-8 à la partie inférieure du premier arc branchial. Les mâles matures ont des tubercules nuptiaux en rangées longitudinales sur l'arrière-train et très peu sur la tête. La ligne latérale comprend 65-68 écailles, 12 entre l'origine de la dorsale et la ligne latérale, 3-4 entre la ligne latérale et la base de la pelvienne, 25-27 autour du pédoncule caudal. Il y a 42-43 vertèbres (*Stiassny et al.*, 2006). La distance prédorsale mesure 53-58 % LS. La nageoire dorsale est située en avant de l'origine de l'anale et possède 3 rayons simples et 7-8 rayons branchus ; sa base mesure 9-12 % LS. Le plus long rayon mesure 50-55 % de la longueur de la tête. La nageoire anale comprend 3 rayons simples et 12-13 rayons branchus ; la longueur de sa base varie de 16 à 18 % LS. La nageoire pectorale atteint presque la base de la nageoire ventrale. La longueur du pédoncule caudal est 53-63 % de celle de la tête et sa hauteur 31-36 %.

Coloration

Les spécimens vivants sont argentés et portent de nombreuses barres transversales réparties en deux rangées. Les deux rangées sont bien distinctes chez les adultes et paraissent fusionnées chez les juvéniles. Les barres de la rangée supérieure sont grandes et sont au nombre de 15-17 ; celles de la rangée inférieure sont petites et intercalées entre les grandes et se positionnent sur la ligne latérale. Une grosse tache noire est présente à la base de la caudale. Les nageoires dorsale et caudale sont jaunâtres chez les femelles et les mâles immatures, orangées chez les mâles matures. Préservés dans l'alcool, ils sont blanc-crème ventralement et deviennent sombres dorsalement et les barres transversales noirs sont bien distinctes.

Distribution

L'espèce n'est connue, à l'heure actuelle, que de Inga et de l'Inkisi dans le Bas-Congo (*Stiassny et al.*, 2006). Dans l'Inkisi, elle est présente sur tous les biefs du cours principal et à travers les affluents et sous-affluents.

Spécimens examinés

MRAC 2006-07-P-428-430 ; 3 ; 95-115 mm LS ; riv. Ngufu, au pont près des villages Luangu et Kavuya ($5^{\circ}4'44,2''S - 15^{\circ}7'51,0''E$) ; coll. Expéd. Bas-Congo 2005, 09 oct. 2005. MRAC 2006-07-P-431 ; 1 ; 135 mm ; riv. Ngufu, au pont près des villages Luangu et Kavuya ($5^{\circ}4'44,2''S - 15^{\circ}7'51,0''E$) ; coll. Expéd. Bas-Congo 2005, 09 oct. 2005. MRAC 2006-07-P-432-434 ; 3 ; 102-109 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Kisantu ($5^{\circ}8'2,6''S - 15^{\circ}3'51,5''E$) ; coll. Expéd. Bas-Congo 2005, 06-07 oct. 2005. MRAC 2006-07-P-461 ; 1 ; 245 mm LS ; riv. Ngufu, au pont près des villages Luangu et Kavuya ($5^{\circ}4'44,2''S - 15^{\circ}7'51,0''E$) ; coll. Expéd. Bas-Congo 2005, 10 oct. 2005. MRAC 2006-07-P-462-470 ; 9 ; 91-132 mm LS ; riv. Ngufu, au pont près des villages Luangu et Kavuya ($5^{\circ}4'44,2''S - 15^{\circ}7'51,0''E$) ; coll. Expéd. Bas-Congo 2005, 08 oct. 2005. MRAC 2006-07-P-471-480 ; 10 ; 75-111 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Kisantu ($5^{\circ}8'2,6''S - 15^{\circ}3'51,5''E$) ; coll. Expéd. Bas-Congo 2005, 06 oct. 2005. MRAC 2006-07-P-481-482 ; 2 ; 86-92 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Kisantu ($5^{\circ}8'2,6''S - 15^{\circ}3'51,5''E$) ; coll. Expéd. Bas-Congo 2005, 06 oct. 2005. MRAC 2006-07-P-483-484 ; 2 ; 92-127 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Kisantu ($5^{\circ}8'2,6''S - 15^{\circ}3'51,5''E$) ; coll. Expéd. Bas-Congo 2005, 08 oct. 2005. MRAC 2007-09-P-1005-1010 ; 6 ; 112-127 mm LS ; riv. N'soni, vill. Yanama ($5^{\circ}24'08,2''S - 15^{\circ}10'16,6''E$), coll. S. Wamuini, 17 juil. 2006. MRAC 2007-09-P-1011 ; 1 ; 83 mm LS ; riv. N'soni, vill. Yanama ($5^{\circ}24'08,2''S - 15^{\circ}10'16,6''E$), coll. S. Wamuini, 11 fév. 2007. MRAC 2007-09-P-1012-1017 ; 6 ; 82-98 mm LS ; riv. Mingididi, vill. Mawunzi ($5^{\circ}19'20,0''S - 15^{\circ}16'49,9''E$) ; coll. S. Wamuini, 14 juil. 2006. MRAC 2007-09-P-1018 ; 1 ; 118 mm LS ; riv. Bongolo, vill. Kinsende ($5^{\circ}23'10,7''S - 15^{\circ}15'25,2''E$) ; coll. S. Wamuini, 15 janv. 2007. MRAC 2007-09-P-1019 ; 1 ; 92 mm ; riv. Inkisi, vill. Zongo en aval de chute ($4^{\circ}46'06,6''S - 14^{\circ}52'39,0''E$) ; coll. S. Wamuini, 29 sept. 2006. MRAC 2007-09-P-1020 ; 1 ; 124 mm ; riv. Lukusu, vill. Ngeba ($5^{\circ}13'36,9''S - 15^{\circ}13'02,0''E$) ; coll. S. Wamuini, 09 janv. 2007. MRAC 2007-09-P-1021-1033 ; 13 ; 110-160 mm LS, riv. Lukusu, vill. Ngeba ($5^{\circ}13'36,9''S - 15^{\circ}13'02,0''E$) ; coll. S. Wamuini, 23 août. 2006. MRAC 2007-P-1034-1041 ; 8 ; 93-108 mm LS ; riv. Luidi, vill. Kinua-nsudi ($5^{\circ}28'22,8''S - 15^{\circ}13'11,1''E$) ; coll. S. Wamuini, 22 juil. 2006. MRAC 2007-09-P-1042-1046 ; 5 ; 85-113 mm LS ; riv. Nua, vill. Mawunzi ($5^{\circ}18'48,0''S - 15^{\circ}16'31,9''E$) ; coll. S. Wamuini, 15 juil. 2006. MRAC 2007-09-P-1047-1049 ; 3 ; 79-81 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Nsanga sur la pente du barrage ($4^{\circ}50'35''S - 14^{\circ}57'30''E$) ; coll. S. Wamuini, 27 sept. 2006. MRAC 2007-09-P-1050-1053 ; 4 ; 86-129 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Nsanga en amont du barrage ($4^{\circ}50'31,0''S - 14^{\circ}57'36,5''E$) ; coll. S. Wamuini, 26 sept. 2006.

Chapitre III

MRAC 2007-09-P-1054 ; 1 ; 91 mm ; riv. Inkisi, vill. Zongo en aval de la chute (4°46'06,6''S – 14°52'39,0''E) ; coll. S. Wamuini, 29 sept. 2006. MRAC 2007-09-P-1055-1060 ; 6 ; 126-155 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Nsanga en aval du barrage (4°50'39,4''S – 14°57'27,5''E) ; coll. S. Wamuini, 23 sept. 2006. MRAC 2007-09-P-1088 ; 1 ; 84 mm ; riv. Luidi, vill. Kinuansudi (5°28'22,8''S – 15°13'11,1''E) ; coll. S. Wamuini., 22 juil. 2006. MRAC 2007-09-P-1089 ; 1 ; 123 mm ; riv. Bongolo, vill. Kinsende (5°23'10,7''S - 15° 15'25,2''E) ; coll. S. Wamuini, 30 août 2006. MRAC 2007-09-P-1090-1091 ; 2 ; 105-110 mm LS ; riv. Luguga, vill. Kiyenika (5°16'32,7''S – 15°12'36,3''E) ; coll. S. Wamuini, 28 août 2006. MRAC 2007-09-P-1092 ; 1 ; 98 mm LS, riv. Nua, vill. Mawunzi (5°18'48,0''S – 15°16'31,9''E) ; coll. S. Wamuini, 16 juil. 2006. MRAC 2007-09-P-1093-1094 ; 2 ; 105-106 mm ; riv. Wungu, vill. Kiyenga (5°31'47,9''S – 15°16'56,0''E) ; coll. S. Wamuini, 03 sept. 2006. MRAC 2007-09-P-1095-1097 ; 3 ; 76-87 mm LS ; riv. Fidi, vill. Kiyenga (5°31'33,8''S – 15°16'41,0''E) ; coll. S. Wamuini, 04 sept. 2006. MRAC 2007-09-P-1098-1099 ; 2 ; 80-86 mm LS ; riv. Fidi, vill. Kiyenga (5°31'33,8''S – 15°16'41,0''E) ; coll. S. Wamuini, 06 sept. 2006. MRAC 2007-09-P-1100-1102 ; 3 ; 112-137 mm LS ; riv. Wungu, vill. Kiyenga (5°31'47,9''S – 15°16'56,0''E) ; coll. S. Wamuini, 04 sept. 2006. MRAC 2007-09-P-1103-1104 ; 2 ; 120-123 mm ; riv. Muala, vill. Muala-kinsende (5°16'11,4''S – 14°57'42,1''E) ; coll. S. Wamuini, 11 juil. 2006. MRAC 2007-09-P-1105-1107 ; 3 ; 153-170 mm ; riv. Ngeba, vill. Ngeba (5°11'01,5''S – 15°12'23,1''E) ; coll. S. Wamuini, 25 août 2006. MRAC 2007-09-P-1108 ; 1 ; 90 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Kinsende (5°23'10,0''S – 15°15'17,1''E) ; coll. S. Wamuini, 01 sept. 2006.

Varicorhinus Rüppel, 1838

Ce sont des poissons caractérisés par l'absence de la lèvre inférieure représentée par un étui externe fortement kératinisé et tranchant à la mâchoire inférieure. La bouche est généralement ventrale, parfois terminale, incurvée ou droite. Des papilles peuvent être présente sur la lèvre supérieure et en dessous du bord tranchant de la mâchoire inférieure. Des tubercules peuvent être présents sur le museau. La nageoire dorsale possède 3-4 rayons simples et 9-12 branchus ; le dernier rayon peut être fortement ossifié et inflexible ou faiblement ossifié et flexible. Tweddle & Skelton (1998) ont discuté la possibilité que *Varicorhinus* peut être une catégorie polyphylétique plutôt qu'un taxon monophylétique. Trois espèces ont été répertoriées dans la partie congolaise du bassin de l'Inkisi.

Clé des espèces

1. - Bouche petite ; lèvres supérieure papilleuse *V. robertsi*
- Bouche moyenne ou grande, lèvres supérieure non papilleuse 2

2. - 24 à 28 écailles sur la ligne latérale *V. macrolepidotus*
- 37 à 41 écailles sur la ligne latérale *V. latirostris*

Varicorhinus latirostris Boulenger, 1910

(fig.3.3.D)

Noms vernaculaires : *Kuba, Sanga di nda*

Description

La hauteur du corps est comprise entre 21 et 28 % LS. La tête mesure 20-25 % LS et la largeur est 57-73 % de sa longueur. Le museau est arrondi ; sa longueur varie de 26 à 36 % de la longueur de la tête ; il porte chez certains spécimens des tubercules. L'œil mesure 30-40 % et l'espace interorbitaire 37-45 % de la longueur de la tête. La bouche, infère, est plus ou moins droite ou très légèrement incurvée ; sa largeur est comprise entre 34 et 46 % de la longueur de la tête. Les barbillons peuvent être absents ou présents. Lorsqu'ils sont présents, il n'y a que deux, très courts (2-5 % de la longueur de la tête) et situés, chacun, à la commissure de la bouche. Il y a 15-16 branchiospines sur la partie inférieure du premier arc branchial. La distance prédorsale mesure 40-46 % LS et celle comprise entre la dorsale et la base de la caudale varie de 37 à 44 % LS. Le pédoncule caudal mesure 17-23 % LS et est 180-210 % aussi long que haut. Il y a 9-10 écailles prédorsales, 37-41 écailles sur la ligne latérale, 5,5-6,5 entre la ligne latérale et l'origine de la dorsale, 3 entre la ligne latérale et l'origine de la ventrale, 2-2,5 entre l'origine de la ventrale et le milieu du ventre et 12-14 autour du pédoncule caudal. La nageoire dorsale est composée de 4 rayons simples et 10 rayons branchus ; le dernier rayon simple est fortement ossifié, non serratulé, droit ou faiblement incurvé. L'anale comprend 3 rayons simples et 5 rayons branchus. Les pectorales n'atteignent pas la base de la ventrale. La caudale est fourchue.

Coloration

Sur le vif, le corps des adultes est olive brunâtre au dessus et blanc crème en dessous ; les jeunes sont argentés. Les nageoires sont gris sombres. Chaque écaille en dessous de la ligne latérale possède un point sombre. Préservés, adultes et jeunes sont brunâtres.

Distribution.

Lévêque & Daget (1984) indiquent que cette espèce n'est connue que du bassin de Lucculla (en Angola). Dans le bassin de l'Inkisi, elle a été capturée dans les principaux affluents (Bongolo, Luidi, Vini, Fidi, Lukusu) et la portion du cours principal situés en amont du barrage de Zongo.

Spécimens examinés

MRAC 86-21-P-64-65; 2; 146-158 mm LS; Lemfu (5°17'S – 15°13'E); coll. Mutambue Shango, déc. 1985. MRAC 86-21-P-70; 1; 131 mm LS; Inkisi (5°08'S – 15°04'E); coll. Mutambue Shango, nov. 1985. MRAC 2008-06-P-42; 1; 205 mm LS; riv. Vini, vill. Kizinga (4°47'06,2''S – 14°56'46,3''E); coll. S. Wamuini, 11 sept. 2007. MRAC 2008-06-P-43; 1; 225 mm LS; riv. Vini, vill. Kizinga (4°47'06,2''S – 14°56'46,3''E); coll. S. Wamuini, 11 sept. 2007. MRAC 2008-06-P-44; 1; 162 mm LS; riv. Vila, vill. Kitona (5°35'22,4''S – 15°06'18,9''E); coll. S. Wamuini, 15 oct. 2007. MRAC 2008-06-P-45; 1; 222 mm LS, riv. Lukusu, vill. Ngeba (5°13'36,9''S – 15°13'02,0''E); coll. S. Wamuini, 27 sept. 2007. MRAC 2007-09-P-1180; 1; 207 mm LS; riv. Bongolo, vill. Kinsende (5°23'10,7''S – 15°15'25,2''E); coll. S. Wamuini, 30 août 2006. MRAC 2007-09-P-1181-182; 2; 118-190 mm LS; riv. Bongolo, vill. Kinsende (5°23'10,7''S – 15°15'25,2''E); coll. S. Wamuini, 31 août 2006. MRAC 2007-09-P-1183; 1; 182 mm LS; riv. Bongolo, vill. Kinsende (5°23'10,7''S – 15°15'25,2''E); coll. S. Wamuini, 15 janv. 2007. MRAC 2007-09-P-1184; 1; 187 mm LS, riv. Lukusu, vill. Ngeba (5°13'36,9''S – 15°13'02,0''E); coll. S. Wamuini, 24 août 2006. MRAC 2007-09-P-1185-187; 3; 170-186 mm LS; riv. Luidi, vill. Kinua-nsudi (5°28'22,8''S – 15°13'11,1''E); coll. S. Wamuini, 21 juil. 2006. MRAC 2007-09-P-1188-189; 2; 170-188 mm LS; riv. Luidi, vill. Kinua-nsudi (5°28'22,8''S – 15°13'11,1''E); coll. S. Wamuini, 08 fév. 2007. MRAC 2007-09-P-1190-192; 3; 140-187 mm LS; riv. Luidi, vill. Kinua-nsudi (5°28'22,8''S – 15°13'11,1''E); coll. S. Wamuini, 09 fév. 2007. MRAC 2007-09-P-1193; 1; 202 mm LS; riv. Inkisi, vill. Kinsende (5°23'10,0''S – 15°15'17,1''E); coll. S. Wamuini, 03 sept. 2006.

Varicorhinus macrolepidotus Pellegrin, 1928

(fig.3.3.E)

Noms vernaculaires: Kuba, Nsengelele, Sanga di nkufi

Description

La hauteur du corps est comprise entre 28 et 38 % LS. La longueur de la tête varie de 24 à 32 % LS. La tête est 150-180 % plus longue que large. Le museau, arrondi, un peu plus long que large, mesure 36-38 % de la longueur de tête. Il peut être couvert des tubercules. L'œil mesure 20-28 % de la longueur de la tête. La bouche, infère, faiblement courbée et à lèvre inférieure cornée, fait 26-34 % de la longueur de la tête. Il existe une paire de barbillons minuscules mesurant 4-7 % de la longueur de la tête. Il y a 25 à 28 écailles en ligne longitudinale, 4,5 entre la ligne latérale et l'origine de la dorsale, 4,5 entre la ligne latérale et le milieu du ventre, 2-2,5 entre la ligne latérale et la ventrale et 12 autour du pédoncule caudal. La nageoire dorsale, à bord supérieur concave, est formée de 3 rayons simples et de 11-12 branchus. Son dernier rayon simple est mince et non ossifié. L'anale comprend 3 rayons simples et 5 rayons branchus. La pectorale est pointue. La caudale est échancrée. Le pédoncule caudal est 100-125 % aussi long que haut.

Coloration

Sur le vivant la coloration est olivâtre sur le dos, jaunâtre sur le ventre. Les écailles du dos et des flancs sont plus foncées à la base. Les nageoires sont grisâtres. Préservés en alcool, la coloration générale est brunâtre, les régions ventrales plus claires. Les nageoires sont grisâtres uniformes.

Distribution

L'espèce est connue dans le bassin de Kasai (Lévêque et Daget, 1984) et dans le Bas-Congo (Roberts & Stewart, 1976). Dans l'Inkisi, elle n'a été collectée que sur tous les biefs du cours principal.

Spécimens examinés

MRAC 2007-09-P-10 ; 1 ; 53 mm ; riv. Inkisi, vill. Zongo en aval de la chute (4°46'06,6''S – 14°52'39,0''E) ; coll. S. Wamuini, 30 sept. 2006. MRAC 2007-09-P-11-14 ; 4 ; 95-185 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Nsanga en aval du barrage (4°50'39,4''S – 14°57'27,5''E) ; coll. S. Wamuini, 25 sept. 2006. MRAC 2007-09-P-501-502 ; 2 ; 131-149 mm ; riv. Inkisi, vill. Kinsende (5°23'10,0''S – 15°15'17,1''E) ; coll. S. Wamuini, 31 août 2006.

MRAC 2007-09-P-503-507 ; 4 ; 110-162 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Nsanga en aval du barrage (4°50'39,4''S – 14°57'27,5''E) ; coll. S. Wamuini, 23 sept. 2006. MRAC 2007-09-P-508-509 ; 2 ; 87-226 mm ; riv. Inkisi, vill. Nsanga en aval du barrage (4°50'39,4''S – 14°57'27,5''E) ; coll. S. Wamuini, 24 sept. 2006. MRAC 2007-09-P-510 ; 1 ; 90 mm ; riv. Inkisi, vill. Nsanga en aval du barrage (4°50'39,4''S – 14°57'27,5''E) ; coll. S. Wamuini, 24 sept. 2006. MRAC 2007-09-P-511-516 ; 6 ; 58-81 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Nsanga en amont du barrage (4°50'31,0''S – 14°57'36,5''E) ; coll. S. Wamuini, 26 sept. 2006.

Varicorhinus robertsi Banister 1984

(fig.3.3.F)

Noms vernaculaires : *Kuba, Nsunsa, Nzusu, Nkiengi, Nselele-kuba*

Description

Le corps est comprimé, son profil dorsal est plus convexe que celui du ventral. Sa hauteur est comprise entre 24 et 29 % LS. La tête mesure 23-28 % la longueur standard. Le museau est charnu, arrondi et dépasse la bouche; sa longueur varie de 30 à 35 % de la longueur de la tête. La bouche, à lèvre supérieure papilleuse (fig.3.3.G), est petite et mesure 25 à 35 % de la longueur de la tête. Les branchiospines sont au nombre de 10-13 sur la partie inférieure du premier arc branchial. L'œil est latéral ; son diamètre est 25-31 % de la longueur de la tête et 100-120 % dans la largeur interorbitaire. La mâchoire supérieure soutient des rangées des papilles, une rangée apparaît sur la lèvre de petits poissons et le nombre de rangées augmente avec la taille. La mâchoire inférieure a des papilles derrière la gaine cornée tranchante. Il y a présence de minuscules barbillons (2-5 % de la longueur de la tête). Les écailles sont petites, elles sont 39-43 sur la ligne latérale, 6,5-7,5 entre l'origine de la dorsale et la ligne latérale, 6,5-7,5 entre la ligne latérale et le milieu du ventre, 4-5 entre la ligne latérale et la base de la nageoire pelvienne. La nageoire dorsale comprend 4 rayons simples et 8-9 rayons branchus. Son origine est située en avant de celle des pelviennes. La nageoire anale a 8 rayons dont 3 simples et 5 branchus. La nageoire caudale est échancrée.

Coloration

Sur le vivant, la coloration est argentée ou blanc crème avec une teinte plus foncée dans la partie supérieure des flancs. Les nageoires impaires sont incolores tandis que les nageoires paires sont jaunâtres ou brun orangé. Les spécimens préservés dans l'alcool sont brun pâle, légèrement plus foncé sur le dos que sur le ventre. Les nageoires paires sont transparentes. Les lobes de la caudale ont de stries sombres et la nageoire dorsale est sombre.

Distribution

L'espèce n'est connue que de l'Inkisi (Banister, 1984). Elle a été capturée dans toute la partie du bassin située en amont de la chute de Zongo aussi bien dans le cours principal que dans les affluents exceptés la marre et les ruisseaux.

Spécimens examinés.

BMNH 1983.3.30.20 ; holotype ; 65 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Sanga au niveau du barrage hydroelectrique de Sanga (4°50'S – 14°47'E); coll. Roberts & Stewart, 26 juin 1973. MRAC 86-21-P-52-57 ; 6 ; 86-124 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Lemfu (5°17'S – 15°13'E); coll. Mutambue Shango, nov. 1985. MRAC 86-21-P-66-67 ; 2 ; 113-114 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Lemfu (5°17'S – 15°13'E) ; coll. Mutambue Shango, déc. 1985. MRAC 86-21-P-68-69; 2; 147-161 mm L.T. ; riv. Inkisi, vill. Lemfu (5°17'S – 15°13'E) ; coll. Mutambue Shango, nov. 1985. MRAC 86-21-P-71 ; 1; 149 mm L.T ; riv. Inkisi, vill. Lemfu (5°17'S – 15°13'E) ; coll. Mutambue Shango, nov. 1985. MRAC 2006-07-P-435-438 ; 4 ; 95-127 mm LS ; riv. Ngufu, au pont près des villages Luangu et Kavuaya (5°4'44,2''S – 15°7'51,0''E) ; coll. Expéd. Bas-Congo 2005, 09 oct. 2005. MRAC 2006-07-P-439-441; 3 ; 101-105 mm LS ; riv. Ngufu, au pont près des villages Luangu et Kavuaya (5°4'44,2''S – 15°7'51,0''E) ; coll. Expéd. Bas-Congo 2005, 09 oct. 2005. MRAC 2006-07-P-442-443 ; 2 ; 87-116 mm SL ; riv. Ngufu, au pont près des villages Luangu et Kavuaya (5°4'44,2''S – 15°7'51,0''E) ; coll. Expéd. Bas-Congo 2005, 10 oct. 2005. MRAC 2006-07-P-444-446; 3; 96-109 mm S.L. ; riv. Inkisi, vill. Kisantu (5°8'2,6''S – 15°3'51,5''E) ; coll. Expéd. Bas-Congo 2005, 06 oct. 2005. MRAC 2006-07-P-447-450 ; 4 ; 101-136 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Kisantu (5°8'2,6''S – 15°3'51,5''E) ; coll. Expéd. Bas-Congo 2005, 07 oct. 2005. MRAC 2006-07-P-451-458; 8; 68-123 mm LS; riv. Inkisi, vill. Kisantu (5°8'2,6''S – 15°3'51,5''E) ; coll. Expéd. Bas-Congo 2005, 08 oct. 2005. MRAC 2006-07-P-540-541 ; 2 ; 126-140 mm LS ; riv. Ngufu, au pont près des villages Luangu et Kavuaya (5°4'44,2''S – 15°7'51,0''E) ; coll. Expéd. Bas-Congo 2005, 09 oct. 2005. MRAC 2007-09-P-417-419 ; 3 ; 131-137 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Nsanga en aval du barrage (4°50'39,4''S – 14°57'27,5''E) ; coll. S. Wamuini, 23 sept. 2006. MRAC 2007-09-P-420-421 ; 2 ; 121-128 mm LS, riv. Inkisi, vill. Nsanga en aval du barrage (4°50'39,4''S – 14°57'27,5''E) ; coll. S. Wamuini, 24 sept. 2006. MRAC 2008-09-P-422-438 ; 7 ; 107-129 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Nsanga en amont du barrage (4°50'31,0''S – 14°57'36,5''E) ; coll. S. Wamuini, 26 sept. 2006. MRAC 2007-09-P-439-442; 4 ; 120-156 mm SL ; riv. Inkisi, vill. Nsanga en amont du barrage (4°50'31,0''S – 14°57'36,5''E) ; coll. S. Wamuini, 10 déc. 2006.

Chapitre III

MRAC 2007-09-P-443 ; 1 ; 177 mm SL ; riv. Ngeba, vill. Ngeba ($5^{\circ}11'01,5''S - 15^{\circ}12'23,1''E$) ; coll. S. Wamuini, 11 janv.2007. MRAC 2007-09-P-444 ; 1 ; 192 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Kinsende ($5^{\circ}23'10,0''S - 15^{\circ}15'17,1''E$) ; coll. S. Wamuini, 31 août 2006. MRAC 2007-09-P-445-446 ; 2 ; 119-121 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Kinsende ($5^{\circ}23'10,0''S - 15^{\circ}15'17,1''E$) ; coll. S. Wamuini, 01 sept. 2006. MRAC 2007-09-P-447-450 ; 4 ; 100-119 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Nsanga en amont du barrage ($4^{\circ}50'31,0''S - 14^{\circ}57'36,5''E$) ; coll. S. Wamuini, 26 sept. 2006. MRAC 2007-09-P-451-460 ; 10 ; 74-118 mm ; riv. Inkisi, vill. Nsanga en amont du barrage ($4^{\circ}50'31,0''S - 14^{\circ}57'36,5''E$) ; coll. S. Wamuini, 27 sept. 2006. MRAC 2007-09-P-461-463 ; 3 ; 113-123 mm LS ; riv. Luguga, vill. Kiyanka ($5^{\circ}16'32,7''S - 15^{\circ}12'36,3''E$) ; coll. S. Wamuini, 12 janv.2007. MRAC 2007-09-P-464-465 ; 2 ; 118-121 mm LS ; riv. Luidi, vill. Kinua-nsudi ($5^{\circ}28'22,8''S - 15^{\circ}13'11,1''E$) ; coll. S. Wamuini, 08 fév. 2007. MRAC 2007-09-P-466-468 ; 3 ; 110-118 mm LS ; riv. Luidi, vill. Kinua-nsudi ($5^{\circ}28'22,8''S - 15^{\circ}13'11,1''E$) ; coll. S. Wamuini, 09 fév. 2007. MRAC 2007-09-P-469-473 ; 5 ; 108-132 mm LS, riv. Nua, vill. Mawunzi ($5^{\circ}18'48,0''S - 15^{\circ}16'31,9''E$) ; coll. S. Wamuini, 14 fév. 2007. MRAC 2007-09-P-474-478 ; 5 ; 112-133 mm LS ; riv. Nua, vill. Mawunzi ($5^{\circ}18'48,0''S - 15^{\circ}16'31,9''E$) ; coll. S. Wamuini, 15 fév. 2007. MRAC 2007-09-P-479-480 ; 2 ; 141-142 mm LS ; riv. Wungu, vill. Kiyenga ($5^{\circ}31'47,9''S - 15^{\circ}16'56,0''E$) ; coll. S. Wamuini, 03 sept. 2006. MRAC 2007-09-P-481-485 ; 5 ; 101-126 mm SL ; riv. Fidi, vill. Kiyenga ($5^{\circ}31'33,8''S - 15^{\circ}16'41,0''E$) ; coll. S. Wamuini, 04 sept. 2006. MRAC 2007-09-P-486-489 ; 4 ; 109-150 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Nsanga en aval du barrage ($4^{\circ}50'39,4''S - 14^{\circ}57'27,5''E$) ; coll. S. Wamuini, 24 sept. 2006. MRAC 2007-09-P-490-492 ; 3 ; 93-114 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Nsanga en aval du barrage ($4^{\circ}50'39,4''S - 14^{\circ}57'27,5''E$) ; coll. S. Wamuini, 25 sept. 2006. MRAC 2007-09-P-493-497 ; 5 ; 77-102 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Nsanga sur la pente du barrage ($4^{\circ}50'35''S - 14^{\circ}57'30''E$) ; coll. S. Wamuini, 27 sep. 2006. MRAC 2007-09-P-498 ; 1 ; 139 mm ; riv. Inkisi, vill. Nsanga en amont du barrage ($4^{\circ}50'31,0''S - 14^{\circ}57'36,5''E$) ; coll. S. Wamuini, 11 déc. 2006. MRAC 2007-09-P-499-500 ; 2 ; 144-170 mm LS, riv. Wungu, vill. Kiyenga ($5^{\circ}31'47,9''S - 15^{\circ}16'56,0''E$) ; coll. S. Wamuini, 19 janv. 2007. MRAC 2007-09-P-849 ; 1 ; 142 mm LS ; riv. Bongolo, vill. Kinsende ($5^{\circ}23'10,7''S - 15^{\circ}15'25,2''E$) ; coll. S. Wamuini, 31 août 2006. MRAC 2007-09-P-850 ; 1 ; 122 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Kinsende ($5^{\circ}23'10,0''S - 15^{\circ}15'17,1''E$) ; coll. S. Wamuini, 17 janv. 2007. MRAC 2008-06-P-41 ; 1 ; 220 mm SL ; riv. Inkisi, vill. Nsanga en aval du barrage ($4^{\circ}50'39,4''S - 14^{\circ}57'27,5''E$) ; coll. S. Wamuini, 08 sept. 2007.

III.4.3. Distichodontidae

Ce sont des poissons à corps plus ou moins allongé ou comprimé. Leur tête n'est pas couverte d'écaillés. Le museau est généralement court et plus moins large. Les dents, en une ou deux séries sur les mâchoires, sont encochées, bicuspidés ou coniques. Ils possèdent deux nageoires dorsales, une, rayonnée et une adipeuse. Vari (2007) stipule que les membres de cette famille peuvent aisément se distinguer des autres characiformes africains par la combinaison de la présence de vraies écaillés cténoïdes avec les ctenii formés d'une série d'ossifications indépendantes le long du bord postérieur de l'écaille et en ayant au moins quelques dents bicuspidés à chaque mâchoire. Cette famille comprend 17 genres (Nelson, 2006) et 90 espèces (Daget & Gosse, 1984). Un seul genre a été recensé dans les collections des musées possédant les poissons de l'Inkisi.

Nannocharax Günther, 1867

Les espèces du genre *Nannocharax* se caractérisent par une petite taille et une bouche courte, en position subinfère et faiblement fendue. Les membranes branchiostèges sont soudées à l'isthme; il y a au moins 35 écaillés en ligne longitudinale; une série de dents est présente à chaque mâchoire. Vari (2007) distingue ce genre des autres Distichodontidae par la combinaison des caractères suivants : une mâchoire supérieure peu mobile par rapport au crâne, un maxillaire bien développé mobile par rapport au prémaxillaire, une seule série de dents à chaque mâchoire et la possession d'une ligne latérale complètement percée. Une seule espèce qui proviendrait de l'Inkisi est présente dans les collections du Musée Royal de l'Afrique Centrale.

Nannocharax parvus Günther, 1867

(fig.3.3.H ; d'après Vari, 2007)

Description

La hauteur du corps mesure 23-24 % LS. La tête possède toujours une fontanelle fronto-pariétale et mesure 24-25 % LS. Le museau est un peu plus court que l'œil ; sa longueur est 31-32 % de la longueur de la tête. Le diamètre de l'œil mesure 34 % de la longueur de la tête. La largeur interorbitaire est 32-35 % de la longueur de la tête. La bouche est subinfère avec des lèvres légèrement retroussées ; sa largeur varie de 33 à 37 % de la longueur de la tête. Chaque mâchoire porte une seule rangée de dents bicuspidés.

Chapitre III

Il y a 37-38 écailles le long de la ligne latérale, 4 entre l'origine de la dorsale et la ligne latérale et 6 entre la ligne latérale et le milieu du ventre et 12 écailles autour du pédoncule caudal. La dorsale et les pelviennes sont insérées presque au même niveau; une petite adipeuse est présente à la hauteur des derniers rayons de l'anale. La dorsale comprend 3 rayons simples et 10 rayons branchus. L'anale est composée de 3 rayons simples et 8 rayons branchus. Le pédoncule caudal est 120-128 % plus long que haut.

Coloration

D'après Mamonekene & Teugels (1993), les individus vivants sont bruns sur le dos et clairs sur le ventre. Une bande latérale sombre part du museau jusqu'aux rayons médians de la caudale, elle est comprise sur une largeur de deux écailles. Le brun du dos présente des bandes irrégulières transversales qui s'interrompent avant la bande latérale vers le bas. La dorsale et surtout l'anale ont un aspect grisâtre; elles portent de très fines ponctuations foncées. Les deux spécimens préservés sont bruns foncés. Une bande irrégulière large s'étend de la ceinture pectorale à l'arrière du pédoncule caudal. Les nageoires dorsale et anale sont sombres. Les pectorales et les pelviennes ont de petites taches sombres.

Distribution

L'espèce est présente dans la basse Guinée : dans la Loémé au Congo Brazzaville, dans le Kouilou inférieur et dans le Chiloango (Mamonekene & Teugels, 1993). C'est une espèce endémique de basse Guinée (Vari, 2007); elle n'a pas encore été signalée dans le Bas-Congo. Elle n'a pas été collectée durant toutes les campagnes de pêche et un doute persiste sur sa présence dans le bassin de l'Inkisi.

Spécimens examinés

MRAC 79-09-P-233-234 ; 2 ; 30 mm LS ; Kisantu (RDC) ; coll. P. Brichard, août 1958.

III.4.4. Alestidae

D'après Paugy (2003), les poissons de la famille des Alestidae sont caractérisés par la présence d'une forte dentition, la présence d'une petite nageoire adipeuse et des écailles cycloïdes. Le nombre et la forme des dents sont variables et sont de bons critères de détermination des principaux taxons (Paugy & Schaefer, 2007). L'anale un peu plus longue que la dorsale et plus reculée que cette dernière.

La ligne latérale est complète ou incomplète. Les Alestidae présentent un dimorphisme sexuel portant sur la forme de la nageoire anale, convexe chez les mâles matures et concave chez les femelles et les immatures. Cette famille comprend 18 genres (Nelson, 2006) et près de 110 espèces (Géry, 1995 ; Murray & Stewart, 2002 ; Nelson, 2006 ; Paugy & Schaefer, 2007). Dans le bassin de l'Inkisi cette famille n'est représentée que par un genre.

Nannopetersius Hoedeman, 1959

Poll (1967a), Paugy & Schaefer (2007) distinguent ce genre des autres de la même famille par 4/8-9 dents à la mâchoire supérieure et 8/2 à la mâchoire inférieure. Les dents prémaxillaires externes sont alternatives. Les espèces de ce genre ont 10-17 branchiospines sur la partie inférieure du ceratobranchial, 28-34+1-2 écailles sur la ligne longitudinale. Une ligne latérale complète avec 27-34 écailles. 6,5-7,5 écailles en rangée transversale entre la ligne latérale et l'origine de la nageoire dorsale. Une nageoire dorsale filamenteuse chez les mâles matures. Chez les spécimens préservés, une bande mi-latérale faible ou large, plus ou moins évident à partir du bord postérieur de l'oeil ou de l'opercule à l'extrémité de la nageoire caudale. Une seule espèce a été collectée dans l'Inkisi.

Nannopetersius mutambuei Wamuini & Vreven, 2008

(fig.3.3.I)

Noms vernaculaires : *Nzonzi a lusala lua nkusu, Kiyenga*

Description

Cette espèce possède une fontanelle fronto-pariétale. La dorsale est insérée au même niveau que les ventrales. Le museau est aussi légèrement plus court que diamètre de l'œil. La mâchoire inférieure est légèrement proéminente. Les dents de la rangée externe de la mâchoire supérieure alternent avec celles de la rangée interne. Les quatre (parfois cinq) dents externes de la mâchoire supérieure sont tricuspides ; les huit (parfois sept) internes sont pentacuspides. Les huit dents externes de la mâchoire inférieure sont aussi pentacuspides et les deux, internes, sont petites et coniques. La formule scalaire s'écrit 5,5-6,5 / 28-30 / 3-3,5. On dénombre II-8 rayons à la nageoire dorsale, III- 22-24 rayons à la nageoire anale, 10-13 branchiospines sur le premier cératobranchial et 8 sur l'épibranchial. Il existe un dimorphisme sexuel touchant la forme de la nageoire anale, concave chez les mâles et presque droit chez les femelles. De plus, les mâles possèdent un long filament prolongeant les premiers rayons de la dorsale.

Coloration

Sur le vivant, le corps est argenté avec la région dorsale verdâtre. La nageoire caudale et l'adipeuse sont rouge vif. La base de l'anale, des pectorales et des pelviennes sont jaunes pâles et les bords distaux de la dorsale sont rougeâtres. La partie périphérique de l'iris est rougeâtre. Une tâche noire se trouve sur l'opercule. Aucune bande mi-latérale foncée n'est évidente chez les spécimens vivants. Chez les spécimens préservés, le corps est brunâtre sur les flancs et à travers toute la partie dorsale jusqu'à la bande noire. Le flanc ventral est blanchâtre. Une bande mi-latérale s'étend du bord postérieur de l'opercule à la base de la caudale voire même jusqu'au bord postérieur des rayons médians de la caudale. Il y a une tâche humérale noire souvent masquée par la bande mi-latérale foncée.

Distribution

L'espèce n'est connue, à l'heure actuelle, que du bassin de l'Inkisi (Wamuini & Vreven, 2008). Cette espèce est présente sur toute la partie du bassin (cours principal et affluent) située en amont de la chute de Zongo. Elle n'a jamais été recoltée en aval de la chute.

Spécimens examinés

MRAC 2006-07-P-222, holotype, 100 mm, LS ; riv. Ngufu, au pont près des villages Luangu et Kavuya ($5^{\circ}4'44,2''S - 15^{\circ}7'51,0''E$) ; coll. Expéd. Bas-Congo 2005, 09 oct. 2005. MRAC 2006-07-P-223-226 ; paratypes, 4 ; 89-107 mm LS ; riv. Ngufu, au pont près des villages Luangu et Kavuya ($5^{\circ}4'44,2''S - 15^{\circ}7'51,0''E$) ; coll. Expéd. Bas-Congo 2005, 09 oct. 2005. MRAC 2006-07-P-227-230 ; paratypes, 4 ; 88-105 mm LS ; riv. Ngufu, au pont près des villages Luangu et Kavuya ($5^{\circ}4'44,2''S - 15^{\circ}7'51,0''E$) ; coll. Expéd. Bas-Congo 2005, 09 oct. 2005. MRAC 2006-07-P-231 ; paratype, 1 ; 97 mm LS ; riv. Ngufu, au pont près des villages Luangu et Kavuya ($5^{\circ}4'44,2''S - 15^{\circ}7'51,0''E$) ; coll. Expéd. Bas-Congo 2005, 10 oct. 2005. MRAC 2006-07-P-232 ; paratype, 1 ; 75 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Kisantu ($5^{\circ}8'02,6''S - 15^{\circ}3'51,3''E$) ; coll. Expéd. Bas-Congo 2005, 6-7 oct. 2005. MRAC 2006-07-P-233 ; paratype, 1 ; 63 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Kisantu ($5^{\circ}8'02,6''S - 15^{\circ}3'51,3''E$) ; coll. Expéd. Bas-Congo 2005, 7 oct. 2005. MRAC 2007-09-P-737-743 ; 7 ; 88-106 mm LS ; riv. Lukusu, vill. Ngeba ($5^{\circ}13'36,9''S - 15^{\circ}13'02,0''E$) ; coll. S. Wamuini, 23 août 2006. MRAC 2007-09-P-744 ; 1 ; 95 mm LS ; riv. Lukusu, vill. Ngeba ($5^{\circ}13'36,9''S - 15^{\circ}13'02,0''E$) ; coll. S. Wamuini, 24 août 2006. MRAC 2007-09-P-745-746 ; 2 ; 81-87 mm LS ; riv. Bongolo, vill. Kinsende ($5^{\circ}23'10,7''S - 15^{\circ}15'25,2''E$) ; coll. S. Wamuini, 30 août 2006.

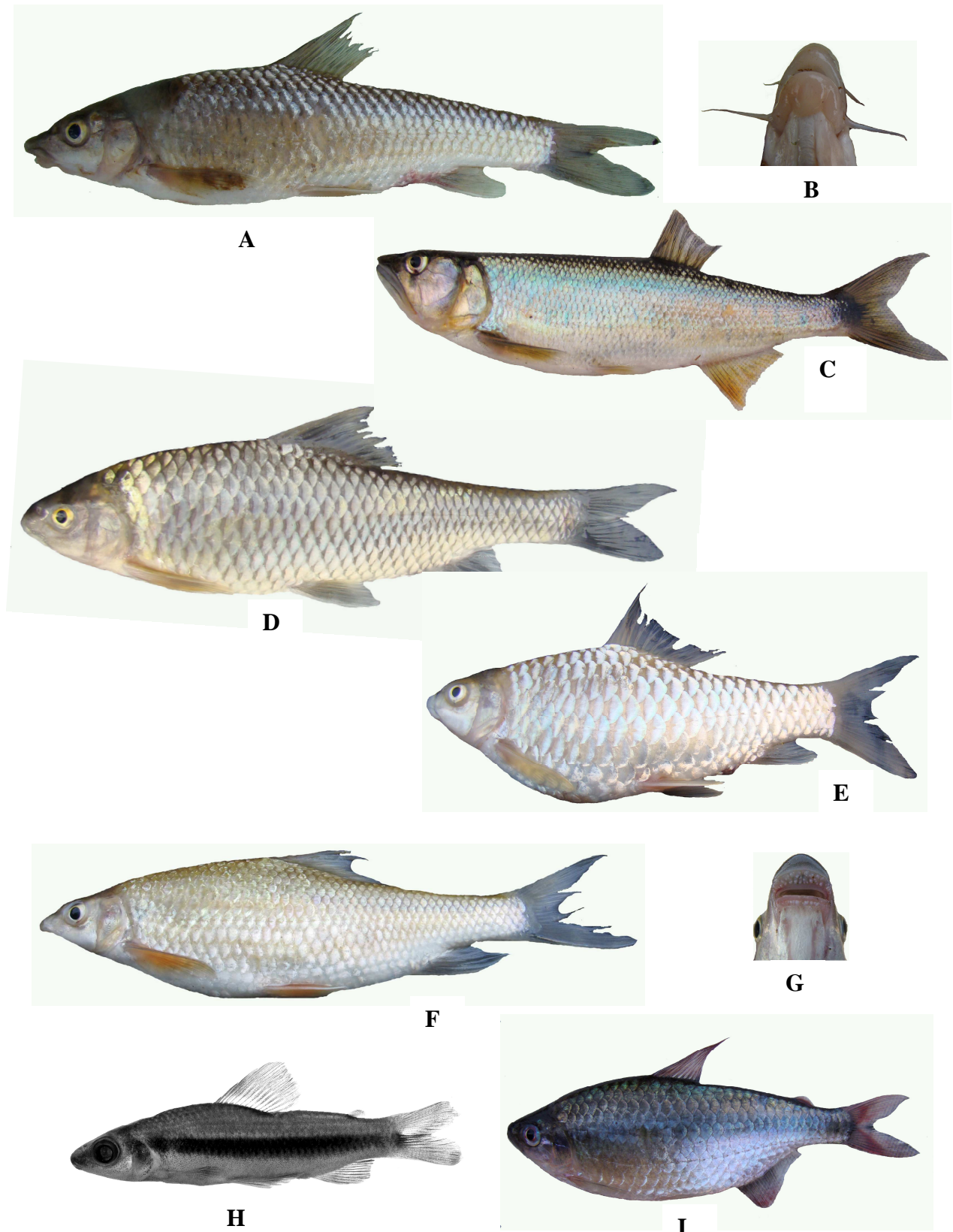


Fig.3.3. Cyprinidae (suite), Distichodontidae et Alestidae de l'Inkisi. A. *Labeobarbus* sp 'inkisi' B. Bouche de *L. sp.* 'inkisi' C. *Raiamas kheeli* D. *Varicorhinus latirostris* E. *Varicorhinus macrolepidotus* F. *Varicorhinus robertsi* G. Bouche du *V.robertsi* H. *Nannocharax parvus* I. *Nannopetersius mutambuei*

Chapitre III

MRAC 2007-09-P-747-753 ; 7 ; 68-83 mm LS ; riv. Bongolo, vill. Kinsende (5°23'10,7''S – 15°15'25,2''E) ; coll. S. Wamuini, 31 août 2006. MRAC 2007-09-P-754-755, 2 ; 97-107 mm LS ; riv. Bongolo, vill. Kinsende (5°23'10,7''S – 15°15'25,2''E) ; coll. S. Wamuini, 31 août 2006. MRAC 2007-09-P-756-760 ; 5 ; 85-110 mm LS ; riv. N'soni, vill. Yanama (5°24'08,2''S – 15°10'16,6''E) ; coll. S. Wamuini, 17 juil. 2006. MRAC 2007-09-P-761 ; 1 ; 73 mm LS ; riv. N'soni, vill. Yanama (5°24'08,2''S – 15°10'16,6''E) ; coll. S. Wamuini, 17 juil. 2006. MRAC 2007-09-P-762-766 ; 5 ; 85-107 mm LS ; riv. N'soni, vill. Yanama (5°24'08,2''S – 15°10'16,6''E) ; coll. S. Wamuini, 18 juil. 2006. MRAC 2007-09-P-767 ; 1 ; 87 mm LS ; riv. N'soni, vill. Yanama (5°24'08,2''S – 15°10'16,6''E) ; coll. S. Wamuini, 19 juil. 2006. MRAC 2007-09-P-768-772 ; 5 ; 85-97 mm LS ; riv. N'soni, vill. Yanama (5°24'08,2''S – 15°10'16,6''E) ; coll. S. Wamuini, 11 fév. 2007. MRAC 2007-09-P-773 ; 1 ; 82 mm LS ; riv. N'soni, vill. Yanama (5°24'08,2''S – 15°10'16,6''E) ; coll. S. Wamuini, 12 fév. 2007. MRAC 2007-09-P-774-777 ; 4 ; 95-99 mm LS ; riv. Ngeba, vill. Ngeba (5°11'01,5''S – 15°12'23,1''E) ; coll. S. Wamuini, 25 août 2006. MRAC 2007-09-P-778-779 ; 2 ; 88-95 mm LS ; riv. Ngeba, vill. Ngeba (5°11'01,5''S – 15°12'23,1''E) ; coll. S. Wamuini, 26 août 2006. MRAC 2007-09-P-780-781, 2 ; 95-100 mm LS ; riv. Ngeba, vill. Ngeba (5°11'01,5''S – 15°12'23,1''E) ; coll. S. Wamuini, 11 janv. 2007. MRAC 2007-09-P-782-787, 6 ; 88-119 mm LS ; riv. Ngeba, vill. Ngeba (5°11'01,5''S – 15°12'23,1''E) ; coll. S. Wamuini, 10 janv. 2007. MRAC 2007-09-P-788-793, 6 ; 78-105 mm LS ; riv. Muala, vill. Muala-Kinsende (5°16'11,4''S – 14°57'42,1''E) ; coll. S. Wamuini, 11 juil. 2006. MRAC 2007-09-P-794-796, 3 ; 74-85 mm LS ; riv. Muala, vill. Muala-Kinsende (5°16'11,4''S – 14°57'42,1''E) ; coll. S. Wamuini, 12 juil. 2006. MRAC 2007-09-P-797, 6 ; 89 mm LS ; riv. Muala, vill. Muala-Kinsende (5°16'11,4''S – 14°57'42,1''E) ; coll. S. Wamuini, 06 janv. 2007. MRAC 2007-09-P-798-799, 2 ; 71-77 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Kinsende (5°23'10,0''S – 15°15'17,1''EE) ; coll. S. Wamuini, 02 sept. 2006. MRAC 2007-09-P-800, 1 ; 91 mm LS ; riv. Wungu, vill. Kiyenga (5°31'47,9''S – 15°16'56,0''E) ; coll. S. Wamuini, 03 sept. 2006. MRAC 2007-09-P-801 ; 1 ; 80 mm LS ; riv. Wungu, vill. Kiyenga (5°31'47,9''S – 15°16'56,0''E) ; coll. S. Wamuini, 19 janv. 2007. MRAC 2007-09-P-802-803 ; 2 ; 71-88 mm LS ; riv. Luguga, vill. Kiyenika (5°16'32,7''S – 15°12'36,3''E) ; coll. S. Wamuini, 27 août 2006. MRAC 2007-09-P-804 ; 1 ; 108 mm LS ; riv. Luguga, vill. Kiyenika (5°16'32,7''S – 15°12'36,3''E) ; coll. S. Wamuini, 28 août 2006. MRAC 2007-09-P-805-807 ; 3 ; 90-96 mm LS ; riv. Luguga, vill. Kiyenika (5°16'32,7''S – 15°12'36,3''E) ; coll. S. Wamuini, 12 janv. 2007. MRAC 2007-09-P-808 ; 1 ; 102 mm LS ; riv. Fidi, vill. Kiyenga (5°31'33,8''S – 15°16'41,0''E) ; coll. S. Wamuini, 04 sept. 2006.

MRAC 2007-09-P-809-810 ; 2 ; 90-91 mm LS ; riv. Fidi, vill. Kiyenga (5°31'33,8''S – 15°16'41,0''E) ; coll. S. Wamuini, 06 sept. 2006. MRAC 2008-06-P-01 ; 1 ; 53 mm LS ; riv. Bongolo, vill. Kinsende (5°23'10,7''S – 15°15'25,2''E) ; coll. S. Wamuini, 01 oct 2007. MRAC 2008-06-P-02-15, 14 ; 24-112 mm LS ; riv. N'soni, vill. Yanama (5°24'08,2''S – 15°10'16,6''E) ; coll. S. Wamuini, 18 oct. 2007. MRAC 2008-06-P-16-17, 2 ; 98-99 mm LS ; riv. Ngeba, vill. Ngeba (5°11'01,5''S – 15°12'23,1''E) ; coll. S. Wamuini, 26 sept 2007. MRAC 2008-06-P-18-19, 2 ; 93-107 mm LS ; riv. Ngeba, vill. Ngeba (5°11'01,5''S – 15°12'23,1''E) ; coll. S. Wamuini, 25 janv. 2008. MRAC 2008-06-P-20, 1 ; 92 mm LS ; riv. Ngeba, vill. Ngeba (5°11'01,5''S – 15°12'23,1''E) ; coll. S. Wamuini, 26 janv. 2008. MRAC 2008-06-P-21, 1 ; 92 mm LS ; riv. Vila, vill. Kitona (5°35'22,4''S – 15°06'18,9''E) ; coll. S. Wamuini, 15 oct. 2007. MRAC 2008-06-P-22, 1 ; 80 mm LS ; riv. Lukusu, vill. Ngeba (5°13'36,9''S – 15°13'02,0''E) ; coll. S. Wamuini, 27 sept. 2007. MRAC 2008-06-P-23-24 ; 2 ; 102 mm LS ; riv. Fidi, vill. Kiyenga (5°31'33,8''S – 15°16'41,0''E) ; coll. S. Wamuini, 08 oct. 2007. MRAC 2008-06-P-802-25-26 ; 2 ; 82-106 mm LS ; riv. Luguga, vill. Kiyanka (5°16'32,7''S – 15°12'36,3''E) ; coll. S. Wamuini, 28 sept. 2007. MRAC 2008-06-P-27; 1; 90 mm LS; riv. Inkisi, vill. Kinsende (5°23'10,0''S - 15° 15'17,1''E) ; coll. S. Wamuini, 23 oct. 2007.

III.4.5. Amphiliidae

Ce sont des poissons chats endémiques de l'Afrique (Poll & Gosse, 1995), benthiques, généralement de petite taille (Skelton, 2007). Le corps est nu ou plus ou moins couvert d'écussons ossifiés (Poll, 1957). Les barbillons sont simples et souvent courts ; il n'y a pas de barbillons nasaux. Ils ont trois paires de barbillons : une maxillaire et deux mandibulaires de chaque côté. Les narines sont bien séparées. Les yeux sont petits, sans bord libre. La bouche est infère ou terminale, non protactile ni modifiée en ventouse. Skelton (2007) donne deux caractères typiques de cette famille : la vessie gazeuse est réduite et divisée en deux lobes qui sont entourés de capsules osseuses ; les os des 4^{ème} cératobranchiaux et basibranchiaux sont totalement cartilagineux. La famille contient 12 genres et 66 espèces (Diogo, 2003 ; Roberts, 2003 ; Teugels, 2003). Trois genres sont présents dans l'Inkisi. La clé de genres est inspirée de Skelton (2007).

Clé de genres

- 1 - Pédoncule caudal court, sa longueur est inférieure à 20 % LS ; bouche terminale, large avec des barbillons minces et filamenteux *Amphilus*
- Pédoncule caudal long, sa longueur est supérieure à 20 % LS ; bouche ventrale, petite avec des barbillons courts et papilleux 2
2. - Corps sans des arêtes osseuses visibles ; tête nue, sans bords osseux ; nageoires pectorales avec 10 à 13 rayons branchus.....*Doumea*
- Corps avec des arêtes osseuses visibles, tête ossifiée, avec des arêtes osseuses ; nageoires pectorales avec 9 rayons branchus*Phractura*

Amphilus Günther, 1864

Skelton (2007) rapporte que les espèces de ce genre sont de petits poissons au corps mou moyennement allongé, déprimé antérieurement et comprimé postérieurement. Ils possèdent une tête déprimée, à peau épaisse et une bouche large, terminale à lèvres charnues. Ils ont trois paires de barbillons : une paire de barbillons maxillaires sur les bords latéraux et deux paires de barbillons mandibulaires simples et filamenteux sur la partie ventrale de la mâchoire inférieure. La nageoire dorsale est courte avec un rayon simple flexible et 5-7 rayons branchus. L'adipeuse est moyenne ou grande. L'anale est courte et les pectorales sont étendues horizontalement. Les yeux, petits et dorsaux, dépourvus de bord libre, sont éloignés l'un de l'autre. Le pédoncule caudal est court et haut. Une adipeuse est toujours présente. Une seule espèce a été collectée.

Amphilus zairensis Skelton, 1986

(fig.3.4.A)

Noms vernaculaires : *Ngola-tadi, Mpiala*

Description

La hauteur du corps varie de 11 à 17 % LS. La tête est déprimée et est un peu aussi longue que large ; elle mesure 21-25 % LS et sa largeur est 97-102 % de sa longueur. Elle entièrement couverte par une peau épaisse. Le museau est arrondi et est compris entre 52 et 60 % de la longueur de la tête. Les yeux sont petits et mesurent 7-14 % de la longueur de la tête et la distance interorbitaire 20-34 %. La narine postérieure est à la même distance de l'œil et du bout du museau. La bouche est subterminale, large, légèrement incurvée à lèvres épaisses et papilleuses. Le barbillon maxillaire mesure 49-83 % de la longueur de la tête, le mandibulaire externe 43-74 % et l'interne 28-43 %.

Il y a 8 branchiospines sur la partie inférieure du premier arc branchial. La nageoire dorsale, plus près du bout du museau que de la base de la caudale (distance prédorsale 35-41 %), mesure 15-24 % LS. Elle comprend un rayon simple, flexible et 6 rayons branchus ; son bord supérieur est arrondi. L'adipeuse est courte et mesure 14-20 % LS. L'anale est formée de 3 rayons simples et de 6 rayons branchus et mesure 13-20 %. La pectorale, arrondie, à rayon simple externe très élargi et 8-10 autres rayons, fait 20-25 % LS. La ventrale, un peu plus courte que la pectorale, mesure 15-21 % ; elle possède 6 rayons et commence en arrière de la dorsale. Le pédoncule caudal est 160-180 % aussi long que haut. La caudale est tronquée. L'espèce possède 33-35 vertèbres (Skelton, 1986).

Coloration

Sur le vif, la coloration est uniformément brun clair sur la face dorsale et jaunâtre sur la face ventrale. On rencontre des taches brun foncées et des marques irrégulières contrastant avec des zones brun clair. Les nageoires sont claires, la caudale est sombre et présente une bande médiane claire. Les yeux apparaissent comme des points noirs. Les spécimens préservés sont uniformément brun foncé avec des tâches et des marques qui persistent.

Distribution

L'espèce n'est connue que du Bas-Congo (Skelton, 1986). Elle a été collectée sur toutes les parties du cours principal.

Spécimens examinés

MRAC 2007-09-P-937 ; 1 ; 122 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Kinsende (5°23'10,0''S – 15°15'17,1''EE) ; coll. S. Wamuini, 31 août 2006. MRAC 2007-09-P-1213 ; 1 ; 68 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Nsanga sur la pente du barrage (4°50'35,0''S – 14°57'30,0''E) ; coll. S. Wamuini, 27 sept. 2006. MRAC 2007-09-P-1214-1216 ; 3 ; 100-110 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Nsanga en amont du barrage (4°50'31,0''S – 14°57'36,5''E) ; coll. S. Wamuini, 11 déc. 2006. MRAC 2008-06-P-91-96 ; 6 ; 27-85 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Nsanga sur la pente du barrage (4°50'35,0''S – 14°57'30,0''E) ; coll. S. Wamuini, 09 sept. 2007.

***Doumea* Sauvage, 1878**

Skelton (2007) rapporte que les espèces de ce genre ont un corps robuste, fuselé avec une tête pointue, allongée, aplati en dessous et mince. La bouche est presque terminale, inférieure, petite avec des lèvres papilleuses et épaisses.

La lèvre inférieure est divisée au milieu par un bourrelet triangulaire dur. Les barbillons sont courts, effilés et papilleux. Les dents sont absentes. Le pédoncule caudal est long et mince. La membrane branchiostège est entière sur la surface ventrale. Les nageoires sont larges et falciformes. La dorsale et l'anale sont courtes ; l'adipeuse est courte ; les pectorales et ventrales sont horizontales. Une seule espèce a été collectée.

Doumea alula Nichols & Griscom, 1917

(fig.3.4.B & fig.3.4.C)

Noms vernaculaires : *Kintimbila*, « Mirage »

Description

La hauteur du corps mesure 12-15 % LS. La longueur de la tête est comprise entre 20 et 23 % LS. Sa largeur varie de 71 à 76 % de sa longueur. Le museau, obtusément pointu, mesure 58-63 % de la longueur de la tête. La largeur de la bouche est comprise entre 30 et 38 % de la longueur de la tête. Le diamètre de l'œil mesure 13-15 % de la longueur de la tête. L'espace interorbitaire mesure 24-26 % de la longueur de la tête. Le barbillon maxillaire, le barbillon mandibulaire externe et le barbillon mandibulaire interne mesurent respectivement 30-37, 24-29 et 15-21 % de la longueur de la tête. La nageoire dorsale, à bord concave, est formée d'un rayon simple et de 7 rayons. L'anale est constituée de deux rayons simples et de 7 rayons branchus. La pectorale comprend un rayon simple et 10-12 rayons mous ; le rayon externe renforcé, n'atteint pas les ventrales. La ventrale, à rayon externe également renforcé, est 120-135 % aussi longue que la tête. La longueur de la base de l'adipeuse est 150-180 % de la distance qui la sépare de la dorsale et 140-170 % aussi longue que la base de la dorsale. Le pédoncule caudal mesure 12-13 % LS et est 220-260 % aussi long que haut.

Coloration

Sur le vif, la tête est brun jaunâtre. Les régions dorsales sont brunâtres sombres marquées de 5 à 6 taches claires plus ou moins confluentes sur la ligne médiane. La région ventrale est orange clair. La ligne latérale est ponctuée. Le lobe inférieur de la caudale est plus foncé. Les nageoires ont des marges grisâtres avec des bandes noires. Les rayons externes de la caudale sont gris-noir. Les spécimens préservés sont brun sombre, la région ventrale est jaune pâle.

Distribution

Skelton & Teugels (1986) affirment que l'espèce est présente dans le bassin du Congo. Elle est connue du haut Congo (Balon & Stewart, 1983), du moyen Congo (Poll, 1967b) et du Bas-Congo (Roberts & Stewart, 1976). Dans l'Inkisi, elle est présente dans tous les biefs du cours principal.

Spécimens examinés

MNHN 1986-0414; 1; 96 mm LS; riv. Inkisi, vill. Inkisi; coll. Mutambue Shango, déc. 1984. MRAC 86-21-P-113; 1; 97 mm LS; riv. Inkisi, vill. Inkisi (5°08'S – 15°04'E); coll. Mutambue Shango, nov. 1985. MRAC 2007-09-P-938; 1; 111 mm LS; riv. Bongolo vill. Kinsende (5°23'10,7''S – 15°15'28,2''E); coll. S. Wamuini, 30 août 2006. MRAC 2007-09-P-939; 1; 98 mm LS; riv. Inkisi, vill. Kinsende (5°23'10,0''S – 15°15'17,1''EE); coll. S. Wamuini, 31 août 2006. MRAC 2007-09-P-1217-220; 4; 60-116 mm LS; riv. Inkisi, vill. Nsanga en amont du barrage (4°50'31,0''S – 14°57'36,5''E); coll. S. Wamuini, 12 déc. 2006. MRAC 2007-09-P-1221; 1; 116 mm LS; riv. Inkisi, vill. Nsanga sur la pente du barrage (4°50'35,0''S – 14°57'30,0''E); coll. S. Wamuini, 26 sept. 2006. MRAC 2008-06-P-30-33; 4; 123-148 mm LS; riv. Vini, vill. Kizinga (4°47'6,2''S – 14°56'46,3''E); coll. S. Wamuini, 12 sept. 2007. MRAC 2008-06-P-97; 1; 119 mm LS; riv. Wungu, vill. Kiyenga (5°31'47,9''S – 15°16'56,0''E); coll. S. Wamuini, 03 oct. 2007.

Phractura Boulenger, 1900

Skelton (2007) rapporte que les espèces du genre *Phractura* sont de petits poissons-chats au corps cuirassés et allongés; ils possèdent des séries de plaques osseuses le long du corps qui sont formées par l'extension des vertèbres. Ils ont un pédoncule caudal long et grêle entouré des plaques osseuses ou scutelles. La tête est généralement courte avec des arêtes osseuses. Le pédoncule caudal est long, mince et osseux. Une seule espèce a été collectée dans le bassin de l'Inkisi

Phractura brevicaudata Boulenger, 1911

(fig.3.4.D, d'après Boulenger, 1911)

Nom vernaculaire : *Tunda*

Description

Poissons à corps aplati ventralement, les nageoires ventrales et pectorales sont étalées horizontalement. La hauteur du corps est 10 % LS. La longueur de la tête mesure 18-19 % LS. Elle est bombée en dessus et un peu rugueux. Sa hauteur est 48-50 % de la longueur de la tête ; sa largeur est 73-74 % de sa longueur. Le museau mesure 51-52 % de la longueur de la tête. La mâchoire supérieure est plus longue (24 % de la longueur de la tête) que l'inférieure (20 % de la longueur de la tête) ; les barbillons maxillaires (50 % de la longueur de la tête) sont plus longs que les barbillons mandibulaires ; le barbillon mandibulaire externe (37-38 % de la longueur de la tête) est plus long que l'interne (28 %) ; la lèvre supérieure est très verruqueuse. Les mâchoires sont privées de dents ; les dents vomériennes sont très fines et forment une large bande un peu courbée en croissant, d'égale largeur dans toute son étendue ; les yeux recouverts, par la peau, sont petits, placés bien en arrière du milieu de la longueur de la tête et en dessus ; leur diamètre est 17 % de la longueur de la tête. Ils sont séparés par un espace un peu bombé équivalent à 30-31 % de la longueur de la tête. La dorsale est reportée très en avant, au milieu de l'espace qui sépare les pectorales des ventrales ; elle comprend un rayon simple et 7 rayons branchus. La nageoire adipeuse, très courte, est située au niveau de la terminaison de l'anale. La caudale très longue, près de deux fois aussi longue que la tête, est profondément échancrée, le lobe inférieur étant plus long que le lobe supérieur ; le pédoncule caudal est allongé et fait 26-27 % LS ; sa hauteur mesure 2 % LS. L'anale est courte, moins haute que la dorsale. Les pectorales sont falciformes et n'atteignent pas les ventrales. Les ventrales ont la même forme que les pectorales et atteignent l'origine de l'anale.

Coloration

Skelton (2007) affirme que le corps a une coloration variable. Nos deux spécimens sont de couleur brune uniforme teintée de gris sur les régions dorsales. Des taches sombres sont sur le dos. Les nageoires sont marquées de bandes transverses plus ou moins visibles. Préservés dans l'alcool, la partie dorsale est brune sombre tandis que la partie ventrale est brun crème. Les taches et les marques sont bien distinctes.

Distribution

L'espèce est connue de la basse Guinée : des rivières cotières du Cameroun à la République du Congo (Skelton & Teugels, 1986 ; Skelton, 2007). Seegers (2008) affirme que cette espèce est également présente dans les tributaires du Bas-Congo. Dans l'Inkisi il n'y a eu que deux spécimens qui ont été collectés dans la rivière Muala.

Spécimens examinés

MRAC 2008-06-P-34-35 ; 2 ; 63-67 mm LS, riv. Muala, vill. Muala-kinsende (5°16'11,4''S – 14°57'42,1''E) ; coll. S. Wamuini, 23 oct. 2007.

III.4.6. Mochokidae

Les Mochokidae sont des poissons endémiques de l'Afrique (Poll & Gosse, 1995 ; Paugy & Roberts, 2003) dont le corps est nu dépourvu d'écailles. Ils possèdent une adipeuse souvent large ; une anale avec moins de 10 rayons ; une dorsale et une pectorale avec une épine ; 3 paires de barbillons et les barbillons mandibulaires sont souvent branchus ou alors la bouche forme une ventouse adhésive très efficace (Nelson, 2006). Cette famille comprend 11 genres et 179 espèces (Teugels, 2003). Dans l'Inkisi, elle n'est représentée que par 2 genres.

Clé de genres

- Yeux sans bord libre, dents mandibulaires concentrées vers la symphyse de la mâchoire
..... *Chiloglanis*
- Yeux à bord libre, dents mandibulaires uniformément distribuées le long de la mâchoire inférieure*Euchilichthys*

Chiloglanis Peters 1868

Les individus de ce genre sont de petite taille. Ils ont un corps modérément allongé, faiblement comprimé. La nageoire dorsale comprenant 5-7 rayons branchus précédés par une épine, est entièrement en avant des ventrales. Celles-ci ont 7 rayons. L'adipeuse est opposée à l'anale. Les pectorales sont munies d'une épine. Ils possèdent un bouclier céphalo-nuchal. La bouche infère, est entourée par un disque buccal très large, arrondi, papilleux, formé par les lèvres. Les dents sont coniques sur les prémaxillaires et le vomer. Les dents mandibulaires sont recourbées, mobiles et grêles.

Chapitre III

Un barbillon maxillaire, bien développé et des mandibulaires, courts, rudimentaires ou absents, sont sur le bord postérieur du disque. Les narines sont assez éloignées l'une de l'autre, l'antérieure est tubuleuse. L'œil est petit, sans bord libre (Poll & Gosse, 1995). Deux espèces ont été collectées dans le bassin de l'Inkisi.

Clé des espèces

- Dents mandibulaires en une ou deux lignes, le diamètre de l'œil est 14-17 % de la longueur de la tête *C. batesii*
- Dents mandibulaires en bouquet, le diamètre de l'œil est 8-12 % de la longueur de la tête *C. congicus*

Chiloglanis batesii Boulenger, 1904

(fig.3.4.E d'après Roberts, 1989)

Nom vernaculaire : Fi ngulu maza

Description

La hauteur du corps mesure 18-20 % LS. La longueur de la tête est comprise entre 30 et 33 % LS et sa largeur est 85-90 % de sa longueur. Le museau arrondi est plus long que la partie postoculaire de la tête. La narine postérieure est plus rapprochée de l'œil que la narine antérieure ne l'est de l'extrémité du museau. L'œil est petit, supère ; son diamètre mesure 14-17 % de la longueur de la tête. L'espace interorbitaire est 23-25 % de la longueur de la tête. Le barbillon maxillaire mesure 23-26 % de la longueur de la tête. Le bord postérieur du disque buccal est simplement dentelé et les barbillons mandibulaires sont rudimentaires ou absents. Les dents prémaxillaires pointues sont disposées en deux groupes ovalaires bien séparés sur la ligne médiane. Les dents mandibulaires fortement recourbées sont disposées en une rangée de 10 à 12, à laquelle s'ajoute souvent une seconde rangée de 10 dents. La dorsale comprend 6 rayons branchus précédés par une épine lisse dont la longueur est 10-13 % LS. L'anale a 3 rayons simples et 6-7 branchus. L'adipeuse est peu élevée, courte, sa base est égale ou légèrement inférieure à sa distance de la dorsale. L'épine de la pectorale est lisse et plus longue que celle de la dorsale. Le pédoncule caudal est 175-200 % aussi long que haut. La caudale est fourchue, à lobes arrondis, l'inférieur en général plus long que le supérieur.

Coloration

Sur le vif, la coloration est olivâtre, avec des marbrures foncées sur la tête et le corps. La face ventrale est claire et les nageoires marquées de noir. Une tâche au dessus et une au-dessous de la ligne latérale entre les deux nageoires dorsales. Une grande tache infère sur le bas des flancs entre les ventrales et l'anale et une double tache sur le pédoncule caudal qui a tendance à l'encercler. La dorsale est peu grisâtre ; la caudale est plus claire à la base, les deux lobes barrés de noir. Les nageoires anale, ventrales et pectorales sont peu distinctement barrées. Une tache plus foncée se trouve à la base de la pectorale. Les spécimens préservés sont bruns jaunâtres sur la région dorsale, blanc-crème sur la région ventrale.

Distribution

L'espèce est présente en Afrique de l'Ouest, dans les bassins du Niger, du Tchad et de la Cross (Paugy & Roberts, 2003) ; en Basse Guinée, elle se retrouve dans tous les bassins sauf le Ndian et le Nyong (Friel et *al.*, 2007) et est également présente dans le bassin du Congo (Moyen et Bas-Congo) (Gosse, 1984b ; Friel et *al.*, 2007 ; Seegers, 2008). Au Bas-Congo, elle a été signalée, dans l'Inkisi, par Roberts et Stewart (1976). Elle a été collectée sur le cours principal en amont de la chute de Sanga et sur la pente du barrage Sanga.

Spécimens examinés

MRAC 2009-14-P-96-101 ; 6 ; 19-24 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Kinsende / Kititi (5°23'10,0''S – 15°15'17,1''EE) ; coll. S. Wamuini, 26 août 2008. MRAC 2009-09-P-122-128 ; 7 ; 24-30 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Nsanga sur la pente du barrage (4°50'33,8''S – 14°57'34,9''E) ; coll. S. Wamuini, 16 oct. 2008.

Chiloglanis congicus Boulenger 1920

(fig.3.4.F)

Nom venaculaire : *Fi ngulu maza*

Description

Le corps est déprimé en avant et comprimé en arrière. Sa hauteur est comprise entre 16-19 % LS. La tête est aplatie ; sa longueur est 35-37 % LS et sa largeur 24-25 % LS. La longueur du museau mesure 64-66 % de la longueur de la tête. L'œil est très petit, supère et est situé dans la seconde moitié de la longueur de la tête ; elle mesure 8-12 % de la longueur de la tête. La distance inetrorbitaire est 21- 24 % de la longueur de la tête.

Chapitre III

La narine postérieure est un peu moins éloignée de l'œil que la narine antérieure du museau ; celle-ci se trouve à mi-distance du bout du museau et de l'œil. Les dents sont assez fortes. Les mandibulaires supérieures externes sont coniques, en bouquet, ovales plus ou moins contigus au milieu et occupant la moitié inférieure de la lèvre supérieure, chacune avec 5 séries de dents. Les barbillons maxillaires mesurent 16-19 % de la longueur de la tête. La lèvre inférieure est frangée, à barbillons très courts. On dénombre 10 branchiospines sur la partie inférieure du premier arc branchial. La nageoire dorsale comprend un rayon épineux, faiblement serratulé et 6 rayons mous. L'épine mesure 8-10 % LS. La distance prédorsale mesure 40-43 % LS. L'adipeuse est très basse ; sa hauteur est 4-5 % et sa longueur 21-24 % LS. L'anale comprend 3 rayons simples et 6 rayons branchus. Les pectorales mesurent 19-22 % et son épine 10-14 % LS. Les ventrales atteignent presque l'anale et mesurent 13-16 % LS. La nageoire caudale est profondément échancrée. Le pédoncule caudal est 140-170 % plus long que haut.

Coloration

Le corps est brun grisâtre marbré de taches plus claires, blanc en dessous. Des traces de taches noires sont présentes sur les nageoires. Le disque buccal est gris brunâtre avec de minuscules taches claires. La partie ventrale est blanchâtre

Distribution

L'espèce est présente dans le bassin du Congo, dans les chutes Boyoma (Stanley falls) et dans le Pool Malebo (Gosse, 1984b). Roberts et Stewart (1976) l'ont collectée dans le bassin de l'Inkisi (Bas-Congo). Dans ce bassin, nous l'avons également collectée sur le cours principal au niveau de la pente du barrage Sanga, au confluent de la rivière Inkisi et l'affluent Bongolo (en amont du barrage de Sanga) et sur la rivière Wungu.

Spécimens examinés

MRAC 2009-14-P-107-108 ; 2 ; 21-24 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Kinsende / Kititi (5°23'10,0''S – 15°15'17,1''EE) ; coll. S. Wamuini, 25 août 2008. MRAC 2009-14-P-109-114 ; 6 ; 18-25 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Kinsende / Kititi (5°23'10,0''S – 15°15'17,1''E) ; coll. S. Wamuini, 26 août 2008. MRAC 2009-14-P-115-121 ; 7 ; 22-26 mm LS ; riv. Wungu, vill. Kiyenga (5°31'47,9''S – 15°16'56,0''E) ; coll. S. Wamuini, 30 août 2008. MRAC 2009-09-P-122-128 ; 7 ; 24-30 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Nsanga sur la pente du barrage (4°50'33,8''S – 14°57'34,9''E) ; coll. S. Wamuini, 26 sept. 2006.

Euchilichthys Boulenger, 1900

Les espèces de ce genre ont un corps modérément allongé, peu ou point comprimé. La nageoire dorsale est courte, composée d'une épine et de six rayons mous. Elles ont une nageoire dorsale adipeuse ; l'anale est courte ; les pectorales et les ventrales sont bien développées. Les premières sont armées d'une forte épine, les secondes insérées en arrière de la dorsale et formées de sept rayons. Elles ont un bouclier céphalo-nuchal. Seegers (2008) affirme que le trait caractéristique de ce genre est le disque succoir. La bouche est grande, infère, entourée de lèvres papilleuses très développées, formant une ventouse (fig.3.4.G). Elle est pourvue d'une large bande de dents acérées, courbées, mobiles ; à la mâchoire supérieure. Cette bande est entièrement en avant des dents mandibulaires dont la base est longue et grêle, couchée, et l'extrémité tronquée ou échancrée, redressée en crochet. Les dents vomériennes sont coniques et immobiles. Ils ont un barbillon de chaque côté de la lèvre circulaire, au niveau de la fente buccale, et un ou deux autres, très court, de chaque côté du bord postérieur. Les narines sont assez rapprochées, la postérieure munie d'une valvule. Les yeux ont des bords libres. La fente branchiale est très petite, latérale. Une seule espèce a été collectée dans la partie congolaise de l'Inkisi.

Euchilichthys guentheri (Schilthuis, 1891)

(fig.3.4.H)

Nom vernaculaire : *Ngulu maza*

Description

La hauteur du corps mesure 14-18 % LS ; sa largeur varie de 21 à 26 % de la longueur standard. La tête est grande et très aplatie, recouverte d'une peau veloutée ; sa longueur est comprise entre 26 et 31 % LS. Le museau, arrondi, mesure 64-69 % de la longueur de la tête et est 180-220 % plus long que la partie post oculaire de la tête. Les narines sont plus rapprochées du bout du museau que de l'œil. L'œil est très petit, son diamètre représente 20 % de la largeur interoculaire. La bouche est infère et la longueur de fente buccale est 50-60 % de la longueur de la tête. Les dents vomériennes sont assez espacées ; les mandibulaires, par contre, sont serrées et nombreuses. Le barbillon latéral mesure 23-27 % de la longueur de la tête. Le postérieur à peu près la moitié de la longueur du diamètre de l'œil. La nageoire dorsale, courte et basse, commence immédiatement en arrière des pectorales ; l'épine, forte mais couverte d'une peau épaisse, mesure 22-26 % de la longueur de la tête. L'adipeuse, plus haute que longue, est très courte et est opposée à l'anale.

Chapitre III

Celle-ci a 10 rayons ; les trois premiers sont rudimentaires. L'épine pectorale mesure la moitié de la longueur de la tête ; son bord interne est serratulé. Les nageoires ventrales n'atteignent pas l'anus. La nageoire caudale est fourchue. Le pédoncule caudal est 165-172 % plus long que haut. La peau du corps est couverte de villosités très marquées.

Coloration

Sur le vif, le corps est brun foncé ; le ventre est jaune orangé. De petites et nombreuses taches noires arrondies se rencontrent sur les parties supérieures. Préservé dans l'alcool, le corps est brun sombre, le ventre blanc-crème.

Distribution

L'espèce est connue du bassin du Congo (Gosse, 1984b) ; Roberts & Stewart (1976) l'ont aussi recoltée dans le Bas-Congo. Dans l'Inkisi elle n'a été capturée que sur le cours principal, en amont comme en aval de la chute de Zongo.

Spécimens examinés

MRAC 2008-06-P-98 ; 1 ; 137 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Zongo en aval de la chute (4°46'06,6''S – 14°52'39,0''E); coll. S. Wamuini, 14 sept 2007.

III.4.7. Auchenoglanididae

Cette famille qui était considérée, autrefois, comme sous famille des Bagridae dans Nelson (1994) fut placée par la suite dans Claroteidae par Mo (1991) et Teugels (2003). A l'heure actuelle, Nelson (2006) l'a élevé au niveau de famille. Ce sont des poissons-chats caractérisés par la présence des narines antérieures sur la partie antéroventrale de la lèvre supérieure ; la nageoire caudale est arrondie. Ils ont deux à quatre paires de barbillons, d'épines pectorales bien développées, d'une nageoire adipeuse moyennement ou fortement développée et d'une nageoire anale moyennement développée. L'ouverture de la bouche est soutenue du côté supérieur par l'os prémaxillaire et par une partie de l'os maxillaire. A côté de ces caractères Mo (1991) adjoint la présence d'une plaque antérolatérale sur l'os palatin, l'os pariéto-supraoccipital sans encoche antéromédiane (pas de fontanelle postérieure), les projections en forme de doigt sur les arcs branchiaux. La famille comprend 6 genres (Nelson, 2006) et 28 espèces (Teugels, 2003 ; Geerinckx *et al.*, 2004). Un seul genre a été collecté dans le bassin de l'Inkisi.

Parauchenoglanis Boulenger 1911

Les individus de ce genre ont un corps modérément allongé et faiblement comprimé. La tête est déprimée, large et le museau est long (Seegers, 2008). Les yeux sont supéro-latéraux, non couverts par la peau et sans bord libre ; ils mesurent 9-17 % de la longueur de la tête et sont approximativement situés au milieu de l'axe rostocaudal de la tête. Ils ont 3 paires de barbillons : une maxillaire et deux mandibulaires. Ils possèdent une membrane branchiostège complètement fusionnée et 6 rayons branchiostèges. Les nageoires dorsale et anale sont courtes. Le premier rayon dorsal est épineux suivi par 7 rayons branchus. La nageoire pectorale possède une épine.

Parauchenoglanis balayi (Sauvage, 1879)

(fig.3.4.I)

Nom vernaculaire : *Kinkoko*

Description

La hauteur du corps est comprise entre 18 et 25 % LS. La tête et la partie antérieure du corps sont déprimées. La tête mesure 28-34 % LS et sa largeur 49-59 % de la longueur de la tête. Le processus occipital est pointu plus long que large. Le museau est pointu et sa hauteur varie de 21 à 29 % de la longueur de la tête. L'œil est supéro-latéral et son diamètre est compris entre 10 et 14 % de la longueur de la tête. L'espace interorbitaire mesure 28-34 % de la longueur de la tête. La bouche est terminale, petite ; sa largeur mesure 30-35 % de la longueur de la tête, avec des lèvres fortes, papilleuses. Les dents prémaxillaires constituent un petit groupe réniforme. Le barbillon maxillaire mesure 67-75 % de la longueur de la tête, le mandibulaire externe 80-125 % et le mandibulaire interne 40-48 %. Les branchiospines, moyennes et lancéolées, sont au nombre de 7 à la partie inférieure du premier arc branchial. Le processus huméral est étroit, pointu, plus long que large. La dorsale est composée d'une épine forte, nue, faisant 17-22 % LS et de 7 rayons mous. La hauteur de l'adipeuse est 4-6 % LS et n'atteint pas la base de la caudale. L'anale est formée de 11 rayons dont 3 simples. La pectorale, à épine épaisse lisse à la face antérieure, serratulé à la partie postérieure, n'atteint la ventrale ; celle-ci n'atteint pas l'anale. La caudale est arrondie, légèrement subtronquée.

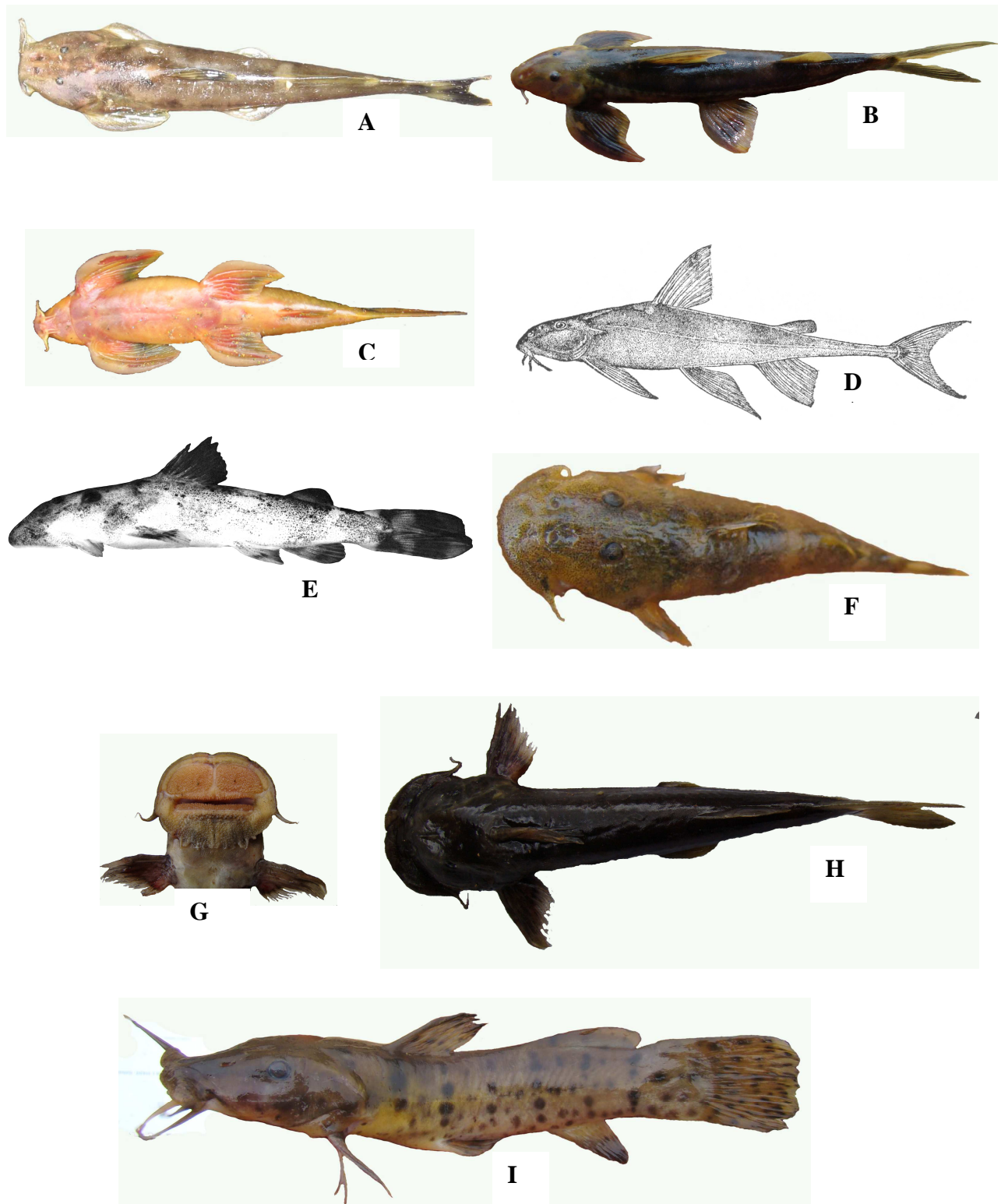


Fig.3.4. Amphiliidae, Mochokidae et Auchenoglanididae de l'Inkisi
 A. *Amphilus zairensis* B. *Doumea alula* (face dorsale) C. *Doumea alula*
 (face ventrale) D. *Phractura brevicaudata* E. *Chiloglanis batesii* F.
Chiloglanis congicus G. Bouche de *Euchilichthys* H. *Euchilichthys*
guentheri I. *Paraucheniglanis balayi*

Coloration

Sur le vif, la coloration est brun jaunâtre plus foncée dorsalement. Les régions ventrales sont rosâtres pâles. Ils possèdent 6 séries transversales des points noirs ; les dimensions des points sont relativement larges et leur grosseur est décroissante de la tête à la nageoire caudale. Geerinckx *et al.* (2004) rapportent que le nombre, la position et la pigmentation de ces taches peut varier fortement. Les nageoires sont également tachetés de noir. La partie préventrale est dépourvue de points noirs. Préservés dans l'alcool, la coloration générale est brun clair.

Distribution

Geerinckx *et al.* (2004) affirment que cette espèce a une large distribution ; elle se rencontre dans la plupart des rivières du haut Sanaga jusqu'au bassin du Congo (Bas-Congo et moyen Congo). Dans l'Inkisi, elle a été collectée dans les affluents Nsoni, Vini (en aval de sa chute) ; dans la rivière Wungu et sur cours principal, dans la partie située en amont de Kisantu.

Spécimens examinés

MRAC 86-21-P-89-91 ; 3 ; 148-175 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Lemfu (4°17'S - 15°13'E) ; coll. Mutambue Shango, nov. 1885. MRAC 2007-09-P-971-972 ; 2 ; 104-121 mm LS ; riv. N'soni, vill. Yanama (5°24'08,2''S - 15°10'16,6''E) ; coll. S. Wamuini, 18 juil. 2006. MRAC 2007-09-P-973 ; 1 ; 120 mm LS ; riv. N'soni, vill. Yanama (5°24'08,2''S - 15°10'16,6''E) ; coll. S. Wamuini, 12 fév. 2007. MRAC 2007-09-P-974 ; 1 ; 86 mm LS ; riv. N'soni, vill. Yanama (5°24'08,2''S - 15°10'16,6''E) ; coll. S. Wamuini, 19 juil. 2006. MRAC 2007-09-P-975 ; 1 ; 117 mm LS ; riv. Wungu, vill. Kiyenga (5°31'47,9''S - 15°16'56,0''E) ; coll. S. Wamuini, 4 sept. 2006. MRAC 2009-14-P-37-38 ; 2 ; 112-116 mm LS ; riv. Lukusu, vill. Kinkutu (4°55'51,9''S - 15°10'16,6''E) ; coll. S. Wamuini, 02 oct. 2008. MRAC 2009-14-P-39-42 ; 4 ; 96-145 mm LS ; riv. Lukusu, vill. Kinkutu (4°55'51,9''S - 15°10'16,6''E) ; coll. S. Wamuini, 02 oct. 2008. MRAC 2009-14-P-43 ; 1 ; 134 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Boko (5°19'13,9''S - 15°12'14,0''E) ; coll. S. Wamuini, 18 août 2008. . MRAC 2009-14-P-44-47 ; 4 ; 125-145 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Boko (5°19'13,9''S - 15°12'14,0''E) ; coll. S. Wamuini, 19 août 2008. . MRAC 2009-14-P-48 ; 1 ; 110 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Boko (5°19'13,9''S - 15°12'14,0''E) ; coll. S. Wamuini, 20 août 2008. . MRAC 2009-14-P-49-50 ; 2 ; 128-132 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Kititi / Kinsende (5°23'10,0''S - 15°15'17,1''E) ; coll. S. Wamuini, 25 août 2008. MRAC 2009-14-P-51 ; 1 ; 150 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Kititi / Kinsende (5°23'10,0''S - 15°15'17,1''E) ; coll. S. Wamuini, 26 août 2008.

Chapitre III

MRAC 2009-14-P-52 ; 1; 135 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Kititi / Kinsende (5°23'10,0''S – 15°15'17,1''E) ; coll. S. Wamuini, 27 août 2008. MRAC 2009-14-P-53-57 ; 5; 94-140 mm LS ; riv. N'sengezi, vill. Kinkutu (4°55'50,3''S – 15°08'40,4''E) ; coll. S. Wamuini, 02 oct. 2008. MRAC 2009-14-P-58 ; 1; 100 mm LS ; riv. Wungu, vill. Kiyenga (5°31'45,5''S – 15°17'29,0''E) ; coll. S. Wamuini, 30 août 2008. MRAC 2009-14-P-59 ; 1; 106 mm LS ; riv. Vini, vill. Ngomina (4°47'42,1''S – 14°56'06,0''E) ; coll. S. Wamuini, 11 oct. 2008. MRAC 2009-14-P-60-61 ; 2; 114-119 mm LS ; riv. Vini, vill. Ngomina (4°47'42,1''S – 14°56'06,0''E) ; coll. S. Wamuini, 12 oct. 2008.

III.4.8. Clariidae

Ce sont des poissons chats qui ont un corps du type anguilliforme. Ils ont quatre paires de barbillons. Ils possèdent un organe supra-branchial, formé par des évaginations du deuxième et du quatrième arc branchial, permettant aux poissons de pratiquer une respiration aérienne. Cet organe est une synapomorphie pour la famille (Teugels & Adriaens, 2003). Leurs nageoires dorsale et anale sont très longues. La nageoire dorsale est dépourvue d'épines. La nageoire caudale est arrondie. La famille compte 14 genres et 90 espèces (Teugels & Adriaens, 2003). Trois genres ont été recensés dans le bassin de l'Inkisi

Clé des genres

1. - Nageoires dorsale, caudale et anale entièrement confluentes *Channallabes*
- Nageoires dorsale, caudale et anale non entièrement confluentes 2
2. - Œil sans bord libre, nageoires dorsale, caudale et anale partiellement confluentes ; distance postanale 50-65 % LS *Clariallabes*
- Œil avec bord libre, nageoires dorsale, caudale et anale non confluentes ; distance postanale moins de 50 % LS *Clarias*

Channallabes Günther, 1873

Ce sont des poissons chats anguilliformes, dépourvu de nageoires ventrales, à nageoires pectorales rudimentaires ou absentes, à nageoires dorsale et anale complètement unies à la caudale, sans bouclier céphalique. Les yeux sont minuscules et plus ou moins cachés sous la peau. Une seule espèce a été collectée dans la partie congolaise de l'Inkisi.

Channallabes apus (Günther, 1879)

(fig.3.5.A)

Noms vernaculaires : *N'kamba*, *N'somvi*

Description

Le corps est mince et très allongé ; sa hauteur mesure 4-10 % et la tête 7-14 % LS. La largeur de la tête varie de 65 à 75 % de sa longueur. L'œil, bordé par des infraorbitaux très petits, est très petit, presque caché sous la peau chez l'adulte et bien visible chez les jeunes ; il n'a pas un bord libre et mesure 7-10 % de la longueur de la tête. Les fontanelles sont peu visibles sous la peau : l'antérieur est en forme de semelle et la postérieure, ovale, s'étend sur le processus occipital. La largeur de la bouche est 39-45 % de la longueur de la tête. Les muscles des joues sont hypertrophiés et peuvent saillir ou non (Devaere *et al.*, 2001). Le barbillon nasal mesure 60-67 % de la longueur de la tête ; la longueur du barbillon maxillaire varie de 80 à 150 %. Le barbillon mandibulaire interne est un peu plus court que le nasal et l'externe est un peu plus court que le maxillaire. Les branchiospines sont longues et sont au nombre de 9 sur premier arc branchial. Les nageoires dorsale et anale sont très longues et continues avec la nageoire caudale. Le nombre des rayons dorsaux varie de 120-140, les rayons anaux 118-130 et sont complètement unis à la caudale ; le nombre des vertèbres est 76-117 (Teugels *et al.*, 2007). La distance entre le processus supraoccipital et la nageoire dorsale est 5-20 % LS. Les nageoires pectorales sont absentes. Il n'y pas de trace de nageoires ventrales.

Coloration:

Sur le vif, le corps est uniformément brun foncé à brun clair. Cette coloration brune pâlit graduellement de la partie dorsale vers la partie ventrale. Certains spécimens collectés ont été uniformément noirâtres. Les nageoires impaires ont la même couleur du corps ; les nageoires paires sont généralement plus pâles. Préservés dans l'alcool, la coloration est uniformément brun même chez les spécimens qui furent noirâtres.

Distribution

Channallabe apus existe dans les régions côtières de Kouilou et est bien représenté à travers le bassin entier du Congo (Teugels *et al.*, 2007 ; Seegers, 2008). Dans le bassin de l'Inkisi il a été collecté en amont du barrage de Zongo.

Spécimens examinés

MRAC 2007-09-P-881-885 ; 5 ; 380-485 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Zongo en amont du barrage (4°47'22,4''S – 14°34'35,5''E) ; coll. S. Wamuini, 13 déc. 2006. MRAC 2007-09-P-886-894 ; 9 ; 157-243 mm LS. ; riv. Zua, vill. Kimbi / Ngeba (5°12'46,9''S – 15°13'12,4''E), coll. S. Wamuini, 24 août 2006. MRAC 2007-09-P-895 ; 1 ; 222 mm LS. ; mare de Voke, vill. Muala-kinsende (5°16'30,2''S – 14°58'02,4'') ; coll. S. Wamuini, 12 juil. 2006. MRAC 2007-09-P-1250-256 ; 7 ; 373-465 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Zongo en amont du barrage (4°47'22,4''S – 14°34'35,5''E) ; coll. S. Wamuini, 14 déc. 2006. MRAC 2009-14-P-130-134 ; 5 ; 285-475 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Zongo en amont du barrage (4°47'22,4''S – 14°34'35,5''E) ; coll. S. Wamuini, 09 oct. 2008. MRAC 2009-14-P-135-138 ; 4 ; 380-410 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Zongo en amont du barrage (4°47'22,4''S – 14°34'35,5''E) ; coll. S. Wamuini, 08 oct. 2008.

Clariallabes Boulenger, 1900

Ce sont des Clariidae à corps allongé, caractérisés par un bouclier céphalique incomplet, la plaque postorbitaire seule étant présente, les tempes ne sont pas recouvertes par le revêtement osseux, les os céphaliques latéraux écartés (Adriaens *et al.*, 2007). La tête est courte (11-26 % LS). L'œil est dépourvu de bord libre. Les nageoires impaires sont également allongées, et partiellement ou complètement continues avec la nageoire caudale (Adriaens *et al.*, 2007). La région post anale mesure 50-65% LS. Une seule espèce a été collectée dans la zone considérée.

Clariallabes manyangae (Boulenger, 1919)

(fig.3.5.B)

Noms vernaculaires : *Nsokoto, Luamba*

Description

La hauteur du corps est comprise entre 9 et 13 % et la tête 21-23 % de la longueur LS. La tête est aplatie ; sa largeur mesure 76 % de la longueur de tête. La longueur des barbillons nasaux varient de 70 à 95 % de la longueur de la tête ; les barbillons maxillaires sont aussi longs que la tête, les mandibulaires internes 59-75 % et les mandibulaires externes 89-108 %. Les yeux sont très petits et leur diamètre mesure 10-15 % de la longueur de la tête. Le museau est court et mesure 22-25 % de la longueur de la tête.

La distance entre le processus occipital et l'origine de la dorsale représente 11-14 % LS. La nageoire pectorale fait 10-12 % LS et son épine 5-7 % LS. Les nageoires dorsale et anale atteignent presque la base de la caudale. Il y a 60-61 vertèbres post weberiens, 60-67 rayons dorsaux et 50-55 rayons anaux (Boulenger, 1919 ; Taverne & Devos, 1998 ; Hanssens *et al.*, 2009).

Coloration.

Sur le vivant, le corps est noirâtre sur le dos et les flancs, blanc-crème sur le ventre. Préservés dans l'alcool, il est brun sombre sur les flancs et le dos. La tête est brun pâle. Les nageoires sont sombres et les barbillons sont bruns sombres.

Distribution

L'espèce n'est connue que de la localité type, Kinkenda au Manyanga (Bas-Congo) (Teugels, 1984 ; Seegers, 2008). Dans l'Inkisi, elle a été récoltée uniquement dans la rivière Vini.

Spécimens examinés

MRAC 2008-06-P-115 ; 1 ; 270 mm LS ; riv. Vini, vill. Kizinga (4°47'06,2''S – 14°56'46,3''E) ; coll. S. Wamuini, 12 sept. 2007. MRAC 2009-14-P-129 ; 1 ; 376 mm LS ; riv. Vini, vill. Kizinga (4°46'58,6''S – 14°56'47,8''E) ; coll. S. Wamuini, 11 oct. 2007.

***Clarias* Scopoli, 1777**

Le genre *Clarias* est caractérisé par un corps plus ou moins allongé. La tête est aplatie. Les os céphaliques latéraux sont généralement contigus. Les yeux, à bord libre, sont très petits. La distance postnale mesure moins de 50 % LS. Ils ont une seule nageoire dorsale s'étendant jusqu'à la caudale. Les nageoires verticales ne sont pas confluentes. Seule la nageoire pectorale est pourvue d'une épine. Les descriptions des espèces de l'Inkisi s'inspirent de Teugels (1986) et Hanssens (2009).

Clé des espèces

1. - Epine pectorale serratulée de deux côtés 3
- Epine pectorale serratulée uniquement à l'extérieure et parfois portant de faibles serratules à l'extrémité intérieure de l'épine 2

2. - Au moins 24 branchiospines sur le premier arc branchial*C. gariepinus*
- Moins de 15 branchiospines le premier arc branchial*C. camerunensis*

3. - Cleithrum, non évidente, représenté par une simple ligne ; barbillon maxillaire atteignant la moitié de la longueur du corps*C. buthupogon*
- Cleithrum, bien visible ; barbillons maxillaire dépassant à peine la tête..... 4

4. - Longueur du cleithrum 22-26 % longueur de la tête ; 16-28 branchiospines sur le premier arc branchial.....*C. gabonensis*
- Longueur du cleithrum 13-19 % de la longueur de la tête ; 14-18 branchiospines sur le premier arc branchial.....*C. angolensis*

Clarias angolensis Steindachner, 1866

(fig.3.5.C ; d'après Teugels, 1986)

Nom vernaculaire : *Kinta*

Description

La hauteur du corps mesure 9-13 % LS. La longueur de la tête est comprise entre 14 et 19 % LS. La tête possède une fontanelle frontale longue et pointue, une fontanelle occipitale ovale et relativement large. Le museau mesure 21-26 % de la longueur de la tête. Les yeux ont un diamètre qui varie de 6 à 9 % de la longueur de la tête ; ils sont en position dorsale. La largeur interorbitaire est 41- 48 % de la longueur de la tête. Les barbillons nasaux mesurent 72-130 % de la longueur de la tête ; les maxillaires 105-195 % ; les mandibulaires internes 72-109 % et les mandibulaires externes 95-134 %. Il y a 10 à 23 branchiospines sur le premier arc branchial. Le cleithrum, court et bien visible mesure 13-19 % de la longueur de la tête. La nageoire pectorale comporte un rayon épineux et 8-9 rayons mous. L'épine pectorale est fort serratulée sur les deux côtés. La distance prédorsale mesure 28-35 % LS. La nageoire dorsale est constituée de 67-84 rayons mous. La nageoire ventrale est formée de 6 rayons. La nageoire anale comprend 55-69 rayons mous. La hauteur du pédoncule caudale est de 3-8 % LS.

Coloration

Sur le vif, le corps est brun sombre. Les nageoires sont brun pâle ou brun sombre. Les spécimens préservés ont une coloration uniforme. Le dos, les flancs et la partie dorsale conservent leur coloration brun sombre ; le ventre est brun pâle ou grisâtre.

Distribution

L'espèce est connue de la basse Guinée (Teugels, 2007a), du bassin central du Congo, du Pool Malebo et du Bas-Congo (Teugels, 1986 ; Hanssens, 2009). Dans l'Inkisi, elle est présente dans tous les biefs de la partie congolaise.

Spécimens examinés

MRAC 2007-09-P-1355-357, 3 ; 162-170 mm LS ; riv. Ngeba, vill. Ngeba (5°11'01,5''S – 15°12'23,1''E) ; coll. S. Wamuini, 11 janv. 2007. MRAC 2009-14-P-149 ; 1 ; 210 mm LS ; riv. Fidi, vill. Kinzinga (5°31'59,00''S – 15°08'28,9''E) ; coll. S. Wamuini, 04 sept. 2008. MRAC 2009-14-P-19-150 ; 1 ; 170 mm LS ; riv. Lukusu, vill. Kinkutu (4°55'59,9''S – 15°08'28,9''E) ; coll. S. Wamuini, 03 oct. 2008. MRAC 2009-14-P-151 ; 1 ; 213 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Nsanga, aval chute (4°50'39,4''S – 14°57'27,5''E) ; coll. S. Wamuini, 14 oct. 2008. MRAC 2009-14-P-152-160 ; 9 ; 86-132 mm LS ; riv. Lamba, vill. Makaka (4°50'48,8''S – 14°57'20,7''E) ; coll. S. Wamuini, 15 oct. 2008.

Clarias buthupogon Sauvage, 1879

(fig.3.5.D ; d'après Teugels, 1986)

Nom vernaculaire : *Kinta*

Description

Les spécimens de cette espèce ont une longueur de la tête qui varie de 21 à 28 % LS et sa largeur 14 à 21 % LS. Les yeux ont une position latérale et leur diamètre mesure 7-12 % de la longueur de la tête. La distance interorbitaire est relativement grande (41-52 % de la longueur de la tête). Les bandes dentaires sont larges : 25-37 % de la longueur de la tête pour la largeur de la bande prémaxillaire et 21-31 % de la longueur de la tête pour la largeur de la bande vomérienne. La fontanelle frontale est longue et étroite. Cette espèce possède des barbillons extrêmement longs : le barbillon nasal fait 77-188 % de la longueur de la tête, le barbillon maxillaire 142-306 %, le barbillon mandibulaire interne 58-129 % et le barbillon maxillaire externe 104-211 %. Le cleithrum est représenté par une ligne mince à travers la peau. Le nombre des branchiospines sur le premier arc branchial varie de 12 à 28. L'épine pectorale est fortement serratulée sur les deux côtés. Les neuromastes sur les flancs montrent une disposition irrégulière.

Coloration

Sur le vivant comme sur les spécimens préservés dans l'alcool, la coloration est généralement foncée. Des individus capturés souvent dans les eaux calmes, riches en végétaux herbacés en décomposition étaient tout noir. Cette coloration disparaît au fil des mois lorsqu'ils sont dans l'alcool. Certains individus, de coloration uniforme, ont un dos et des flancs bruns noirs foncés ; le ventre est clair. D'autres, de coloration marbrée, ont de petites taches brunes foncées sur un fond plus clair du dos et des flancs ; le ventre est blanchâtre.

Distribution

L'espèce est connue des rivières cotières du Bénin et du Nigéria ; elle est aussi présente dans les bassins de la basse Guinée : bassins du Cross, Wouri, de la Sanaga et dans l'Ogooué (Teugels, 1986 ; Teugels, 2007a). Dans le bassin du Congo, elle se rencontre dans toutes les portions (Teugels, 1986 ; Teugels, 2007a ; Hanssens, 2009). Dans l'Inkisi, elle est présente dans tous les biefs.

Spécimens examinés

MRAC 2007-09-P-865 ; 1 ; 312 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Zongo en aval de la chute (4°46'06,6''S – 14°52'39,0''E) ; coll. S. Wamuini, 16 déc. 2006. MRAC 2007-09-P-896 ; 1 ; 285 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Nsanga en aval du barrage (4°50'39,4''S – 14°57'27,5''E) ; coll. S. Wamuini, 24 sept 2006. MRAC 2007-09-P-897 ; 1 ; 93-107 mm LS ; riv. Ngeba, vill. Ngeba (5°11'01,5''S – 15°12'23,1''E) ; coll. S. Wamuini, 26 août 2006. MRAC 2007-09-P-898 ; 1 ; 300 mm LS ; riv. Luidi, vill. Kinua-nsudi (5°28'22,8''S – 15°13'11,1''E) ; coll. S. Wamuini, 21 juil 2006.

Clarias camerunensis Lönnberg, 1895

(fig.3.5.E ; d'après Teugels, 1986)

Nom vernaculaire : Ngola, Dole

Description

Le corps est allongé ; sa hauteur mesure 12-16 % LS. La tête, de forme triangulaire, est courte et large ; sa longueur varie de 22 à 25 % LS. Le museau est large et arrondi et mesure 24-27 % de la longueur de la tête. Les yeux sont latéraux. La distance interorbitaire est grande et atteint 49-51 % de la longueur de la tête.

La fontanelle frontale est longue et étroite tandis que la fontanelle occipitale est ovale et allongée. Les bandes de dents prémaxillaires et vomériennes sont larges ; la largeur prémaxillaire est comprise entre 33 et 36 % de la longueur de la tête et la largeur vomérienne 29-32 %. Il y a quatre paires de barbillons : les maxillaires (107-144 % de la longueur de la tête), les nasales (53-96 % de la longueur de la tête), les mandibulaires internes (65-76 % de la longueur de la tête) et les mandibulaires externes (97-120 % de la longueur de la tête). On dénombre 7-13 branchiospines sur le premier arc branchial. La nageoire dorsale, dépourvue d'épine, est très longue et atteint à peu près la base de la caudale. Elle compte 70 à 81 rayons. La nageoire anale, dont l'origine se trouve à mi chemin entre le museau et la base de la caudale, comprend 56 à 62 rayons. La pelvienne est petite. La pectorale est pourvue d'une forte épine ossifiée, serratulée à la partie antérieure.

Coloration

Sur le vivant, la coloration est brunâtre sur le dos et les flancs, blanchâtre sur le ventre. Certains individus sont parfois marbrés présentant des tâches brunâtres foncées alternant avec des tâches brunâtres plus claires. Les nageoires dorsale et anale sont parfois pourvues d'un liseré submarginal plus foncé à leur partie postérieure. La nageoire caudale montre quelquefois deux bandes transversales plus foncées. Les spécimens préservés sont également brun foncé sur le dos et les flancs.

Distribution

L'espèce est bien connue de l'Afrique de l'Ouest, dans les bassins de la basse Guinée, du moyen Congo et du Bas-Congo (Teugels, 1986 ; Teugels, 2007a ; Hanssens, 2009). Dans l'Inkisi, elle est présente sur tous les biefs du cours principal et les principaux affluents.

Spécimens examinés

MRAC 2006-07-P-609 ; 1 ; 170 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Kisantu (5°8'02,6''S – 15°3'51,3''E) ; coll. Expéd. Bas-Congo 2005, 7 oct. 2005. MRAC 2007-09-P-414 ; 1 ; 220 mm LS ; riv. Fidi, vill. Kiyenga (5°31'33,8''S – 15°16'41,0''E) ; coll. S. Wamuini, 20 janv 2007. MRAC 2007-09-P-731-733 ; 3 ; 162-250 mm LS ; riv. N'soni, vill. Yanama (5°24'08,2''S – 15°10'16,6''E) ; coll. S. Wamuini, 12 fév 2007. MRAC 2007-09-P-866 ; 1 ; 240 mm LS ; riv. Lukusu, vill. Ngeba (5°13'36,9''S – 15°13'02,0''E) ; coll. S. Wamuini, 24 août 2006.

MRAC 2007-09-P-911-912; 2 ; 186-220 mm LS ; riv. Bongolo, vill. Kinsende (5°23'10,7''S – 15°15'25,2''E) ; coll. S. Wamuini, 15 janv 2007. MRAC 2007-09-P-913-917 ; 5; 180-200 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Zongo en amont de la chute (4°47'22,4''S – 14°54'35,5''E) ; coll. S. Wamuini, 14 déc 2006. MRAC 2007-09-P-918-919 ; 2 ; 180-200 mm LS ; riv. Ngeba, vill. Ngeba (5°11'01,5''S – 15°12'23,1''E) ; coll. S. Wamuini, 26 août 2006. MRAC 2007-09-P-920-923; 4 ; 220-290 mm LS ; riv. Nua, vill. Mawunzi (5°18'48,0''S – 15°10'31,9''E) ; coll. S. Wamuini, 15 fév 2007. MRAC 2007-09-P-924-926; 2 ; 167-270 mm LS ; riv. N'soni, vill. Yanama (5°24'08,2''S – 15°10'16,6''E) ; coll. S. Wamuini, 18 juil 2006. MRAC 2007-09-P-927; 1 ; 187 mm LS ; riv. Bongolo, vill. Kinsende (5°23'10,7''S – 15°15'25,2''E) ; coll. S. Wamuini, 30 août 2006. MRAC 2007-09-P-928; 1; 87 mm LS; riv. Luidi, vill. Kinua-nsudi (5°28'22,8''S - 15° 13'11,1''E) ; coll. S. Wamuini, 22 juil 2006. MRAC 2007-09-P-929 ; 1 ; 140 mm LS ; riv. Muala, vill. Muala-Kinsende (5°16'11,4''S – 14°57'42,1''E) ; coll. S. Wamuini, 12 juil 2006. MRAC 2007-09-P-930 ; 1 ; 170 mm LS ; riv. Muala, vill. Muala-Kinsende (5°16'11,4''S – 14°57'42,1''E) ; coll. S. Wamuini, 06 fév 2007. MRAC 2007-09-P-931-932 ; 2 ; 103-134 mm LS ; riv. Luguga, vill. Kiyanka (5°16'32,7''S – 15°12'36,3''E) ; coll. S. Wamuini, 13 janv 2007. MRAC 2007-09-P-933 ; 1 ; 139 mm LS ; riv. Muala, vill. Muala-Kinsende (5°16'11,4''S – 14°57'42,1''E) ; coll. S. Wamuini, 13 juil 2006.

Clarias gabonensis Günther, 1867

(fig.3.5.F ; d'après Teugels, 1986)

Nom vernaculaire : Kinta

Description

La hauteur du corps mesure 13-15 % LS. La tête est relativement longue et plus ou moins pointue ; elle mesure 22-25 % LS et est 130-150 % aussi longue que large. La longueur du museau varie de 20 à 24 % de la longueur de la tête. La distance interorbitaire est assez étroite et mesure 41-46 % de la longueur de la tête. La fontanelle frontale est courte et trapue ; la fontanelle occipitale petite et ovale. Le barbillon nasal mesure 78-110 % de la longueur de la tête, le barbillon maxillaire 106-235 %, le mandibulaire interne 63-94 % et le mandibulaire externe 58-142 %. Le processus occipital est arrondi. Le nombre de branchiospines sur le premier arc branchial est 16-28. L'épine pectorale est fortement serratulée des deux côtés. Les neuromastes sur les flancs montrent une disposition irrégulière.

Coloration

Les spécimens vivants sont brun jaunâtre. La coloration peut être uniforme, mais parfois une coloration marbrée est observée, avec plusieurs petites taches jaunâtres. Le quart distal de la caudale est plus clair que sa partie antérieure. Les spécimens préservés dans l'alcool sont brunâtres.

Distribution

L'espèce est connue des bassins de la basse Guinée : l'Ogöoue, Noya, Kouilou, Chiloango et dans le bassin du Congo : Bas-Congo, Pool Malebo et Moyen Congo (Teugels, 2007a). Elle a encore été rapportée au Bas-Congo récemment par Hanssens (2009). Dans l'Inkisi, elle est présente dans tous les biefs du cours principal et dans les affluents.

Spécimens examinés

MRAC 2006-07-P-370 ; 1 ; 94 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Kisantu (5°8'02,6''S – 15°3'51,3''E) ; coll. Expéd. Bas-Congo 2005, 8 oct. 2005. MRAC 2007-09-P- 867-868, 2 ; 125-245 mm LS ; riv. Lukusu, vill. Ngeba (5°13'36,9''S – 15°13'02,0''E) ; coll. S. Wamuini, 24 août 2006. MRAC 2007-09-P-869, 1 ; 89 mm LS ; riv. Mingididi, vill. Mawunzi (5°19'20,0''S – 15°16'49,9''E) ; coll. S. Wamuini, 14 juil 2006. MRAC 2007-09-P-870-872 ; 3 ; 77-121 mm LS ; riv. Mazanza, vill. Muala-kinsende (5°16'37,9''S-14°57'39,1''E) ; coll. S. Wamuini, 11 juil 2006. MRAC 2007-09-P-873-876 ; 4 ; 84-88 mm LS ; riv. Mazanza, vill. Muala-kinsende (5°16'37,9''S-14°57'39,1''E) ; coll. S. Wamuini, 12 juil 2006. MRAC 2007-09-P-877, 1 ; 115 mm LS ; riv. Mingididi, vill. Mawunzi (5°19'20,0''S – 15°16'49,9''E) ; coll. S. Wamuini, 15 juil 2006. MRAC 2007-09-P-878-879 ; 2, 73-90 mm LS ; riv. Zua, vill. Kimbi / Ngeba (5°12'46,9''S - 15° 13'12,4''E) ; coll. S. Wamuini, 24 août 2006.

Clarias gariepinus (Burchell, 1822)

(fig.3.5.G)

Noms vernaculaires : Ngola bolungu, Mpudi

Description

La tête est relativement longue et mesure 26-35 % LS. Elle a une forme plus ou moins rectangulaire, et aiguée en profil dorsal. Le museau est large et arrondi ; elle varie de 17 à 27 % de la longueur de la tête. Les yeux sont petits et ont une position supéro-latérale et mesurent 5-13 % de la longueur de la tête. La distance interorbitale est étroite (36-46 % de la longueur de la tête). La fontanelle frontale est longue et étroite.

Chapitre III

Le nombre des branchiospines sur le premier arc branchial est très élevé : 24-110 (Teugels, 1986) ; elles sont longues et minces. L'épine pectorale est robuste, serratulée sur la partie antérieure et lisse sur la partie postérieure. La distance entre l'extrémité de la dorsale et la caudale est réduite (0.0-7.6 % LS)

Coloration

Le corps est marbré ou uniforme. Lorsqu'il est marbré, il y a présence des taches irrégulières noirâtres sur un fond clair sur le dos et les flancs tandis que le ventre est blanchâtre. Pour les spécimens uniformes, le dos et les flancs sont généralement gris foncé à noirâtre tandis que le ventre est blanchâtre. Teugels *et al.* (2007) rapportent que les deux types de coloration dépendent de la turbidité de l'eau ainsi que de la nature du substrat dans le biotope. On observe une bande de pigmentation dans la partie inférieure de la tête. Sur certains spécimens la partie antérieure de la nageoire caudale est plus claire que la partie postérieure. Des taches noirâtres irrégulières peuvent également être sur la caudale.

Distribution.

La repartition de cette espèce est presque panafricaine (Teugels, 2007a). Elle est présente dans toutes les portions du bassin du Congo. Elle a été rapporté du Bas-Congo par entre autres Teugels (1986) et Hanssens (2009). Dans l'Inkisi, elle est présente sur tous les biefs du cours principal et dans tous les principaux affluents.

Spécimens examinés

MRAC 2006-07-P-673 ; 1 ; 208 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Kisantu (5°8'02,6''S – 15°3'51,3''E) ; coll. Expéd. Bas-Congo 2005, 6 oct. 2005. MRAC 2006-07-P-674 ; 1 ; 219 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Kisantu (5°8'02,6''S – 15°3'51,3''E) ; coll. Expéd. Bas-Congo 2005, 6 oct. 2005. MRAC 2006-07-P-675 ; 1 ; 210 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Kisantu (5°8'02,6''S – 15°3'51,3''E) ; coll. Expéd. Bas-Congo 2005, 6 oct. 2005. MRAC 2006-07-P-676-677 ; 2 ; 162-190 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Kisantu (5°8'02,6''S – 15°3'51,3''E) ; coll. Expéd. Bas-Congo 2005, 7 oct. 2005. MRAC 2007-09-P-654 ; 1 ; 262 mm LS ; riv. Wungu, vill. Kiyenga (5°31'47,9''S – 15°16'56,0''E) ; coll. S. Wamuini, 04 sept 2006. MRAC 2007-09-P-904-906, 3 ; 140-270 mm LS ; riv. Bongolo, vill. Kinsende (5°23'10,7''S – 15°15'25,2''E) ; coll. S. Wamuini, 15 janv 2007. MRAC 2007-09-P-907 ; 1 ; 310 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Nsanga en aval du barrage (4°50'39,4''S-14°57'27,5''E) ; coll. S. Wamuini, 21 sept 2006.

MRAC 2007-09-P-908; 1; 250 mm LS; riv. Luidi, vill. Kinua-nsudi (5°28'22,8''S - 15°13'11,1''E); coll. S. Wamuini, 21 juil 2006. MRAC 2007-09-P-909; 1; 180 mm LS; riv. Luguga, vill. Kiyanika (5°16'32,7''S - 15°12'36,3''E); coll. S. Wamuini, 27 août 2006. MRAC 2007-09-P-910; 1; 103 mm LS; riv. Luguga, vill. Kiyanika (5°16'32,7''S - 15°12'36,3''E); coll. S. Wamuini, 12 janv 2007. MRAC 2007-09-P-934-935; 2; 147-157 mm LS; riv. Lukusu, vill. Ngeba (5°13'36,9''S - 15°13'02,0''E); coll. S. Wamuini, 23 août 2006. Sept spécimens non encore encodés.

III.4.9. Schilbeidae

D'après De Vos (1995), les Schilbeidae se caractérisent essentiellement par un corps allongé et comprimé, plus haut en avant qu'en arrière; la tête est assez large, aplatie dorso-ventralement, avec yeux latéraux; un aplatissement latéral de la partie caudal du corps; trois ou quatre paires de barbillons autour de la bouche. L'abdomen est assez court. La nageoire dorsale est courte mais haute, très antérieure, précédée d'une épine; elle peut être absente. La nageoire adipeuse est très petite, bien écartée de la dorsale rayonnée et parfois absente. Les nageoires pectorales, comme la nageoire dorsale chez la plupart des espèces, sont pourvues d'une épine. La nageoire anale est très longue, située sous le pédoncule caudal et prolongée jusqu'à la caudale. Une « tache » arrondie humérale foncée derrière la tête où la vessie natatoire est en contact avec la peau. De Vos (1995) reconnaît 5 genres et 33 espèces valides. Deux genres sont signalés dans la partie considérée.

Clé des genres

- Paire de barbillons mandibulaires internes absente, nageoire dorsale avec trois à cinq rayons branchus..... *Pareutropius*
- Paire de barbillons mandibulaires internes présente, nageoire dorsale avec six rayons branchus *Schilbe*

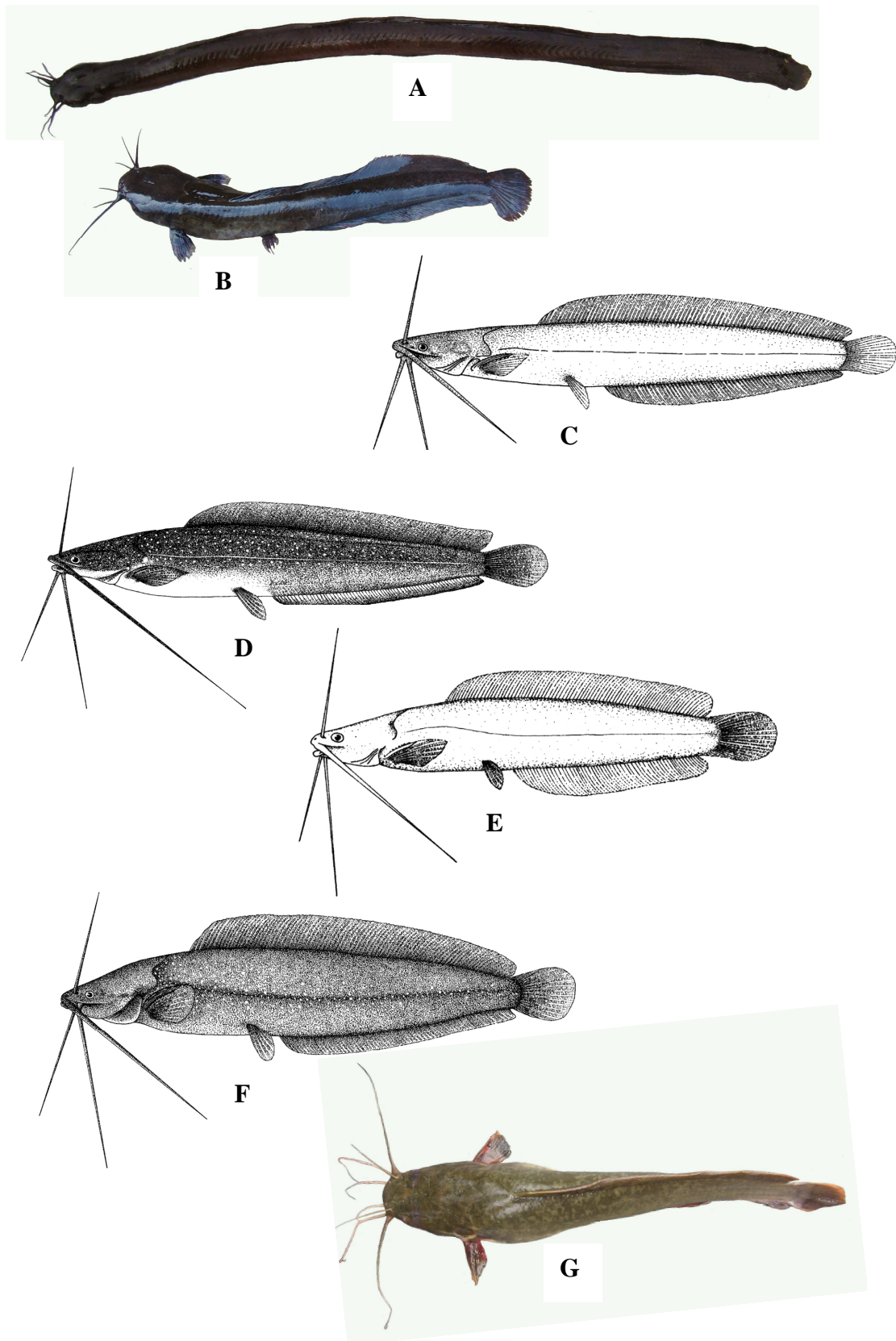


Fig. 3.5. Clariidae de l'Inkisi A. *Channallabes apus* B. *Clariallabes manyangae*
C. *Clarias angolensis* D. *Clarias buthypogon* E. *Clarias camerunensis*
F. *Clarias gabonensis* G. *Clarias gariepinus*

Pareutropius Regan, 1920

De Vos (1995) distingue ce genre par des caractères ostéologiques suivants : le neurocrane large et rectangulaire, l'ethmoïde large et bien développé ; l'os frontal est plus ou moins rectangulaire ; le vomer est développé et possède une petite dent conique sur la surface ventrale ; le processus occipital est bien développé. Morphologiquement les individus de ce genre ont une adipeuse toujours présente, une nageoire dorsale avec épine et seulement 4-5 rayons mous ; la paire de barbillons mandibulaires est absente. Une seule espèce aurait été collectée dans l'Inkisi.

Pareutropius debauwi (Boulenger, 1900)

(fig.3.6.A d'après De Vos, 1995)

Description

Le corps est comprimé latéralement; sa hauteur mesure 20% LS. La longueur de la tête est 18% LS. Le museau mesure 29 % de la longueur de la tête. Le diamètre de l'œil est 32 % de la longueur de la tête; La bouche est terminale ; sa largeur vaut 43 % de la longueur de la tête. Il y a 7 branchiospines à la partie inférieure du premier arc branchial. Le barbillon nasal mesure 24 % de la longueur de la tête, le maxillaire 42 %. Il n'y a qu'une paire de barbillons mandibulaires qui mesurent 35 % de la longueur de la tête. La nageoire dorsale est située en avant des ventrales et possède 4 rayons branchus dont le plus long mesure 12 % LS ; l'épine est assez mince et serratulé. La distance prédorsale (29 % LS) est plus du double de la distance post-dorsale (67 %). L'adipeuse est très petite (5 % LS). L'anale comprend 44 rayons. La pectorale, constituée de 9 rayons mous, est plus courte (16 % LS) que la tête et n'atteint pas la ventrale. Celle-ci mesure 9 % LS. La caudale est fourchue.

Coloration

Sur des spécimens vivants la coloration est argentée ou blanchâtre avec des lignes gris-bleu ou gris noir (Mbega, 2004). Les spécimens préservés dans l'alcool sont plus ou moins jaunâtres. Une bande médiane brun foncé est présente sur le corps, elle débute juste derrière l'opercule et jusque sur la moitié de la partie supérieure de la nageoire caudale.

Distribution

De Vos (1995) signale que l'espèce est connue du bassin du Congo et de la basse Guinée (Chiloango, Kouilou et Ogowe). Au Congo, elle a une large représentation depuis le Bas-Congo, le Pool Malebo, le Congo moyen et l'Ubanguï, le Kasai et le Lualaba (De Vos, 1995).

Elle n'a jamais été recolté, dans l'Inkisi, lors de nos campagnes d'échantillonnage.

Spécimens examinés

MRAC 99-058-P-0010 ; 1 ; 62 mm LS ; Inkisi ; coll. Van Roten M., 10 juil. 1999.

Schilbe Oken, 1917

De Vos (1995) rapporte que les espèces de ce genre sont caractérisées par la présence d'une nageoire dorsale rayonnée avec 6 (exceptionnellement 5) rayons mous; les nageoires dorsale et pectorales sont pourvues d'une épine; la nageoire adipeuse est présente, absente ou rudimentaire; il y a 4 paires de barbillons; la nageoire ventrale possède un rayon simple et 5 rayons mous. Ce genre comporte trois espèces dans partie congolaise du bassin de l'Inkisi.

Clé des espèces

1. - Adipeuse présente 2
- Adipeuse absente *S. intermedius*

2. - Présence de bandes latérales sombres, barbillon maxillaire dépassant le bord postérieur de l'opercule et atteignant l'extrémité de l'épine pectorale *S. zairensis*
- Absence de bandes latérales sombres, barbillon maxillaire ne dépassant pas le bord postérieur de l'opercule *S. grenfelli*.

Schilbe grenfelli (Boulenger, 1900)

(fig.3.6.B)

Nom vernaculaire : *Langua*

Description

La hauteur du corps mesure 19-33 % LS et la longueur de la tête 18-25 %. La tête est 130-150 % aussi longue que large. Le museau est un peu plus long que l'œil et mesure 25-38 % de la longueur de la tête. Le diamètre de l'œil varie de 18 à 25 % de la longueur de la tête. La largeur de la bouche est comprise entre 54 et 60 % de la longueur de la tête. Le barbillon nasal atteint tout au moins le bord antérieur de l'œil et tout au plus son bord postérieur. Le barbillon maxillaire atteint au moins le bord antérieur de l'opercule et au plus son bord postérieur; les mandibulaires externes mesurent 22-40 % et les mandibulaires internes sont courts (11-21 % de la longueur de la tête) et n'atteignent jamais le bord postérieur de l'œil. Les branchiospines sont courtes, espacées et sont au nombre de 7-11 sur le premier arc branchial.

La nageoire dorsale a 6 rayons branchus; l'épine est assez mince, à serrature postérieure faible. Il y a présence d'une adipeuse très petite. La nageoire anale est constituée de 46-52 rayons. La nageoire pectorale atteint l'origine de la ventrale. Son épine est faiblement serraturé au bord interne. La longueur du pédoncule caudal est 9-14 % LS et sa hauteur est 7-9 %. La caudale est fourchue, à lobes pointus.

Coloration

Sur les spécimens vivants, la coloration de la tête est gris brunâtre, le dos est blanc noirâtre et le reste du corps argenté, en général et blanc laiteux vers le bas et sur le ventre. La base de la pectorale, de la ventrale et de l'anale est jaunâtre. Une grande tache noirâtre plus ou moins arrondie se trouve derrière l'opercule. Préservés en alcool, ils deviennent brun clair.

Distribution

De Vos (1995) affirme que cette espèce est connue dans plusieurs rivières du Gabon et du Cameroun. Elle a également été rapportée du bassin de Kouilou. Dans le bassin du Congo, il admet qu'elle est présente dans toutes les portions du bassin. Elle a aussi été signalée dans le Bas-Congo par Roberts & Stewart (1976). Dans l'Inkisi, elle a été collectée exclusivement sur le cours principal, en aval de la chute de Zongo.

Spécimens examinés

MRAC 2007-09-P-861-862 ; 2 ; 150-152 mm LS, riv. Inkisi, vill. Zongo en aval de la chute (4°46'06,6''S – 14°52'39,0''E) ; coll. S. Wamuini, 28 sept. 2006. MRAC 2007-09-P-863-864 ; 2 ; 153-210 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Zongo en aval de la chute (4°46'06,6''S – 14°52'39,0''E) ; coll. S. Wamuini, 30 sept. 2006. MRAC 2008-06-P-116 ; 1 ; 190 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Zongo en aval de la chute (4°46'06,6''S – 14°52'39,0''E) ; coll. S. Wamuini, 14 sept. 2007. Deux spécimens non encore encodés.

Schilbe intermedius Rüppell, 1832

(fig.3.6.C d'après Devos, 1995)

Description

La hauteur du corps est 18 % LS. La longueur de la tête mesure 24 % LS ; sa largeur vaut 57 % de la longueur de la tête. Le museau est arrondi, court (28 %) et relativement large (51 % de la longueur de la tête) . Le diamètre de l'œil mesure 30 % de la longueur de la tête. La largeur de la bouche mesure 52 % de la longueur de la tête.

Chapitre III

Il y a 9 branchiospines à la partie inférieure du premier arc branchial. Le barbillon nasal mesure 32 % de la longueur de la tête, le maxillaire (33 %) n'atteint pas l'extrémité de l'épine pectorale, le mandibulaire interne 21 % et le mandibulaire externe 35 %. La nageoire dorsale est située bien en avant des ventrales et possède 5 rayons branchus dont le plus long mesure 14 % LS ; l'épine est serratulée. La distance prédorsale (31 % LS) est à peu près le double de la distance post-dorsale (61 %). L'adipeuse est absente. L'anale comprend 54 rayons. La pectorale, constituée de 9 rayons mous, est plus courte que la tête (18 % LS) et n'atteint pas la ventrale. Celle-ci mesure 12 % LS. La longueur du pédoncule caudal mesure 7 % de la longueur standard et sa hauteur 5 %. La caudale est fourchue ; les lobes sont incurvés vers le bas.

Coloration

D'après De Vos (2007), sur le vivant, les jeunes poissons (jusqu'à environ 150 mm LS) ont une coloration particulière : la tête et le dos sont brun foncé, avec deux bandes brunâtres ou noirâtres sur les flancs, l'une le long de la ligne latérale, l'autre au-dessus de la base de la nageoire anale. Cette coloration disparaît avec l'âge (et la taille) ; la tête et le dos restent brun foncé, mais les bandes latérales disparaissent progressivement et les flancs deviennent plus ou moins blanchâtres ou argentés. Chez le poisson préservé, la coloration est jaunâtre sur les flancs, sombre sur le dos. Les deux bandes brunâtres latérales sont bien visibles.

Distribution

De Vos (2007) affirme que cette espèce est très largement répandue en Afrique, elle n'est absente qu'en Afrique du Nord et en Afrique du Sud. Elle est présente dans le Bas-Congo (De Vos, 1995) mais n'a pas été recoltée dans le bassin de l'Inkisi durant nos campagnes d'échantillonnage.

Spécimens examinés

MRAC 99-058-P-0011 ; 1 ; 58 mm LS ; Inkisi ; coll. Van Roten M., 10 juil. 1999.

Schilbe zairensis De Vos, 1995

(fig.3.6.D d'après De Vos, 1995)

Nom vernaculaire : *Taka ngola*

Description

La hauteur du corps varie de 18 à 26 % LS. La longueur de la tête mesure 18-22 %. La tête est 150-175 % aussi longue que large. Le museau mesure 25-33 % de la longueur de la tête et dépasse un peu la mâchoire inférieure. Le diamètre de l'œil est 23-29 % de la longueur de la tête; La largeur de la bouche vaut 49-59 % de la longueur de la tête. Il y a 8-10 branchiospines à la partie inférieure du premier arc branchial. Le barbillon nasal mesure 20-25 % de la longueur de la tête et atteint le bord postérieur de l'opercule, le maxillaire (45-67 %) atteint l'extrémité de l'épine pectorale, le mandibulaire interne 17-25 % et le mandibulaire externe 34-50 %. La nageoire dorsale est située en avant des ventrales et possède 5 rayons branchus dont le plus long mesure 12-14 % LS ; l'épine est assez mince et serratulé. La distance prédorsale (26-30 % LS) est plus du double de la distance post-dorsale (54- 64 %). L'adipeuse est très petite (5-7 % LS). L'anale comprend 38 à 44 rayons. La pectorale, constituée de 9 rayons mous, est plus courte que la tête (14-17 % LS) et n'atteint pas la ventrale. Celle-ci mesure 12-14 % LS. La caudale est fourchue.

Coloration

Sur le vivant, les spécimens sont bruns ; elles ont deux bandes longitudinales sombres. Préservés dans l'alcool, le dos et la tête sont brunâtres. Une bande brunâtre sombre se trouve le long de la ligne latérale. Une autre bande sombre, latérale, va de la base de la pectorale à la base de l'anale. Le ventre est pâle ; les nageoires sont généralement incolores. La base de la caudale et celle de la dorsale deviennent sombres.

Distribution

Cette espèce est, à l'heure actuelle, endémique du bassin de l'Inkisi (De Vos, 1995 ; Seegers, 2008). Elle a été collectée sur la partie amont du barrage Zongo, et dans les affluents de la rive gauche de l'Inkisi.

Spécimens examinés

MRAC 86-21-P-98 ; holotype, 81 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Lemfu (5°17'S – 15°13'E) ; coll. Mutambue Shango, nov. 1985. MRAC 86-21-P-99-101 ; paratypes, 4 ; 98-111 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Lemfu (5°17'S – 15°13'E) ; coll. Mutambue Shango, nov. 1985.

Chapitre III

MRAC 86-21-P-102-105 ; paratypes, 4; 100-103 mm LS; riv. Inkisi, vill. Lemfu ($5^{\circ}17'S - 15^{\circ}13'E$); coll. Mutambue Shango, déc. 1985. MRAC 85-19-P-15 ; paratype, 1 ; 102 mm LS ; Etang de Kola, vill. Kola ($5^{\circ}18'S - 15^{\circ}13'E$); coll. Mutambue Shango, 16 fév. 1985. MRAC 2006-07-P-91-92 ; 2 ; 78-91 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Kisantu ($5^{\circ}8'2,6''S - 15^{\circ}3'51,5''E$); coll. Expéd. Bas-Congo 2005, 07 oct. 2005. MRAC 2006-07-P-93; 1; 74 mm LS; riv. Inkisi, vill. Kisantu ($5^{\circ}8'2,6''S - 15^{\circ}3'51,5''E$); coll. Expéd. Bas-Congo 2005, 06 oct. 2005. MRAC 2006-07-P-584-586 ; 3 ; 78-90 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Kisantu ($5^{\circ}8'2,6''S - 15^{\circ}3'51,5''E$); coll. Expéd. Bas-Congo 2005, 06 oct. 2005. MRAC 2006-07-P-587-590; 4; 85-108 mm LS; riv. Inkisi, vill. Kisantu ($5^{\circ}8'2,6''S - 15^{\circ}3'51,5''E$); coll. Expéd. Bas-Congo 2005, 08 oct. 2005. MRAC 2006-07-P-591-592 ; 2 ; 101-113 mm LS ; riv. Ngufu, au pont près des villages Luangu et Kavuaya ($5^{\circ}4'44,2''S - 15^{\circ}7'51,0''E$); coll. Expéd. Bas-Congo 2005, 09 oct. 2005. MRAC 2006-07-P-593 ; 1 ; 120 mm LS ; riv. Ngufu, au pont près des villages Luangu et Kavuaya ($5^{\circ}4'44,2''S - 15^{\circ}7'51,0''E$); coll. Expéd. Bas-Congo 2005, 10 oct. 2005. MRAC 2007-09-P-940-944 ; 5 ; 81-96 mm ; riv. Ngeba, vill. Ngeba ($5^{\circ}11'01,5''S - 15^{\circ}12'23,1''E$); coll. S. Wamuini, 26 août 2006. MRAC 2007-09-P-945 ; 1 ; 81 mm LS ; riv. Luguga, vill. Kiyanika ($5^{\circ}16'32,7''S - 15^{\circ}12'36,3''E$); coll. S. Wamuini, 28 août 2006. MRAC 2007-09-P-946-970 ; 5 ; 85-112 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Nsanga en aval de la chute ($4^{\circ}50'39,4''S - 14^{\circ}57'27,5''E$); coll. S. Wamuini, 24 sept. 2006. MRAC 2007-09-P-1223-226 ; 4 ; 70-103 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Kinsende / Kititi ($5^{\circ}23'10,0''S - 15^{\circ}15'17,1''E$); coll. S. Wamuini, 02 sept. 2006. MRAC 2007-09-P-1227-229 ; 3 ; 103-115 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Kinsende / Kititi ($5^{\circ}23'10,0''S - 15^{\circ}15'17,1''E$); coll. S. Wamuini, 15 janv. 2007. MRAC 2009-14-P-19-21 ; 3 ; 96-108 mm LS ; riv. Lukusu, vill. Kinkutu ($4^{\circ}55'59,9''S - 15^{\circ}08'28,9''E$); coll. S. Wamuini, 02 oct. 2008. MRAC 2009-14-P-22-23 ; 2 ; 74-77 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Nsanga en aval de la chute ($4^{\circ}50'39,4''S - 14^{\circ}57'27,5''E$); coll. S. Wamuini, 13 oct. 2008. MRAC 2009-P-24-26 ; 3 ; 83-92 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Nsanga en aval de la chute ($4^{\circ}50'39,4''S - 14^{\circ}57'27,5''E$); coll. S. Wamuini, 14 oct. 2008. MRAC 2009-14-P-27-29 ; 3 ; 78-104 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Nsanga en amont du barrage ($4^{\circ}50'31,0''S - 14^{\circ}57'36,5''E$); coll. S. Wamuini, 15 oct. 2008. MRAC 2009-14-P-30 ; 1 ; 103 mm LS ; riv. Ngeba, vill. Ngeba ($5^{\circ}11'01,5''S - 15^{\circ}12'23,1''E$); coll. S. Wamuini, 13 août 2008. MRAC 2009-14-P-31 ; 1 ; 99 mm LS ; riv. Ngeba au pont de la ferme ($5^{\circ}11'00,2''S - 15^{\circ}13'37,2''E$); coll. S. Wamuini, 15 août 2008. MRAC 2009-14-P-32-35 ; 4 ; 86-109 mm LS ; riv. Ngeba au pont de la ferme ($5^{\circ}11'00,2''S - 15^{\circ}13'37,2''E$); coll. S. Wamuini, 15 août 2008.

MRAC 2009-14-P-36 ; 1 ; 80 mm LS ; riv. Ngeba au pont de la ferme (5°11'00,2''S – 15°13'37,2''E) ; coll. S. Wamuini, 16 août 2008.

III.4.10. Bagridae

Mo (1991) qui a révisé cette famille en ne conservant qu'un seul genre africain ne présente pas des diagnoses utilisant des caractères morphologiques. Vreven & Risch (2007) donnent quelques caractéristiques de cette famille : présence de quatre paires de barbillons, d'épines pectorales bien développées, d'une nageoire adipeuse fortement développée et d'une nageoire anale moyennement développée. La nageoire anale est de longueur comparable à celle de la dorsale rayonnée, très reculée et opposée à l'adipeuse. La nageoire caudale est bifurquée. L'ouverture de la bouche est soutenue du côté supérieur par l'os prémaxillaire et par une partie de l'os maxillaire. Cette famille compte 18 genres (Nelson, 2006) et 170 espèces (Ng, 2003). Un seul genre présent en Afrique (Mo, 1991 ; Vreven & Risch, 2007). Dans l'Inkisi, cet unique genre est aussi présent.

***Bagrus* Bosc, 1816**

Les espèces de ce genre ont un corps modérément allongé, faiblement comprimé. Ils possèdent quatre paires de barbillons dont les maxillaires, les plus longs, dépassent largement l'épine dorsale (Vreven & Risch, 2007). La dorsale a 8-11 rayons branchus précédés par une épine. L'adipeuse est très longue. L'anale est courte. Le premier rayon de la pectorale est épineux. La ventrale a 6 rayons, insérée au-dessous de la dorsale ou immédiatement en arrière de celle-ci. Il y a quatre paires de barbillons. Les narines sont bien séparées. L'œil a un bord libre. La caudale est profondément échancrée. Une seule espèce a été collectée dans l'Inkisi.

Bagrus ubangensis Boulenger, 1902

(Fig.3.6.E d'après Boulenger, 1911)

Nom vernaculaire : *Nsumba*

Description

La hauteur du corps varie de 14 à 17 % et la tête de 26 à 30 % LS. La tête est déprimée ; sa largeur est comprise entre 71 et 76 % de sa longueur.

Chapitre III

Le museau dont la longueur mesure 36-40 % de la longueur de la tête, est largement arrondi, subtronqué et dépasse un tout petit peu la mâchoire inférieure. Le diamètre de l'œil est 14-17 % de la longueur de la tête. La largeur interoculaire mesure 65-70 % de la longueur de la tête. Le processus occipital est étroit, à peine aussi long que l'œil et est très largement séparé du premier os interneural. La bouche mesure 45-50 % de la longueur de la tête. Le barbillon nasal mesure 31-37 %, le barbillon mandibulaire externe 80-100 %, le barbillon mandibulaire interne 41-46 % et le barbillon maxillaire 250-270 % de la longueur de la tête. La largeur de la bande des dents palatines est à peu près aussi large que la largeur de la bande des dents prémaxillaires qui sont 14-17 % aussi large que longue. On dénombre 8-9 branchiospines sur la partie inférieure du premier arc branchial. La nageoire dorsale est composée de 9 rayons dont 8 branchus. Le plus long rayon mou mesure 67-72 % de la longueur de la tête. L'adipeuse est beaucoup plus longue que la dorsale rayonnée. L'anale a 11 rayons dont 7 branchus. La pectorale possède 11 rayons également ; le premier est épineux, faiblement serratulé au bord interne. La ventrale est un peu plus courte que la pectorale. La caudale est profondément échancrée et ses deux lobes sont prolongés en longs filaments ; le supérieur est plus long que l'inférieur. La distance museau-dorsale est 96-104 % aussi longue que la distance dorsale-caudale. Le pédoncule caudal est 95-104 % aussi long que haut.

Coloration

Le corps est brunâtre dorsalement, clair par le dessous. La nageoire dorsale est noirâtre à son angle supérieur et antérieur. Selon Boulenger (1911), le dos, les flancs et même partiellement l'adipeuse et la caudale sont habituellement ornés de petites taches noires. Les spécimens collectés dans l'Inkisi ne possédaient pas de taches. Les barbillons maxillaires sont clairs.

Distribution

L'espèce est connue à travers tout le bassin du Congo (Risch, 1986). Sa présence dans le Bas-Congo a été confirmée par Roberts et Stewart (1976). Dans l'Inkisi, il a été collecté uniquement en aval de la chute de Zongo.

Spécimens examinés

MRAC 2008-06-P-99 ; 1 ; 87 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Zongo en aval de la chute (4°46'06,6''S – 14°52'34,0''E); coll. S. Wamuini, 13 sept. 2007.

MRAC 2009-14-P-77-78, 2, 113-206 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Zongo en aval de la chute (4°46'06,6''S – 14°52'34,0''E); coll. S. Wamuini, 05 oct. 2008.

III.4.11. Nothobranchiidae

Les poissons cette famille, autrefois appelée Aplocheilidae, se caractérisent par la position de leurs nageoires pectorales qui sont insérées dans le bas des flancs ; le diamètre de l'œil est presque égale à la distance entre l'ouverture du système sensoriel preoculaire supérieure et l'œil (Wildekamp, 1993 ; Van der Zee *et al.*, 2007). Le patron de coloration est un élément essentiel dans la détermination des espèces de cette famille (Van der Zee *et al.*, 2007). Un seul genre est présent dans les cours d'eau de la partie congolaise du bassin de l'Inkisi.

Aphyosemion Myers, 1924

Les poissons de ce genre sont caractérisés par un corps le plus souvent élancé avec la partie postérieure en position plus basse que la partie antérieure lorsque le poisson est au repos. Le canal sensoriel preoperculaire comporte 6 pores (Van der Zee *et al.*, 2007) ; la partie antérieure de la mâchoire inférieure est peu large. Trois lignes rouges parallèles sont situées derrière l'œil. Les flancs et les nageoires sont très colorés. Le patron de coloration des mâles est plus chatoyant que celui des femelles (Wildekamp & Van der Zee, 2003). Dans le bassin de l'Inkisi, le genre compte deux espèces.

Clé des espèces

- Dorsale comprenant 8-10 rayons ; tâches rouges alignées en rangées horizontales.....
.....*A. cognatum*
- Dorsale comprenant 12-14 rayons ; gros points rouges sur les flancs formant parfois une bande irrégulière..... *A. labarrei*

Aphyosemion cognatum Meinken, 1951

(fig.3.6.F d'après Wildekamp, 1993)

Nom vernaculaire : *Ndumbu*

Description

La hauteur du corps mesure 21-23 % LS et la tête 22-26 %. Le museau est très légèrement plus long que l'œil ; sa longueur varie de 29 à 31 % de la longueur de la tête. La bouche est supérieure. Le diamètre de l'œil est 26-28 % de la longueur de la tête.

Chapitre III

L'espace post-orbitaire mesure 50-55 % de la longueur de la tête et l'espace interorbitaire 47-55 %. La ligne longitudinale comprend 29-31 écailles. La nageoire dorsale est plus éloignée de la tête que de la base de la nageoire caudale ; elle comprend 8-10 rayons. Son origine est située derrière celle de l'anale. Il y a 7-10 écailles entre la dorsale et l'anale. La nageoire anale possède 13-16 rayons. Les nageoires pectorales n'atteignent pas l'origine des pelviennes. Celles-ci sont petites mais atteignent l'origine de l'anale. La nageoire caudale est subtronquée, les coins supérieurs et inférieurs sont prolongés chez les males adultes.

Coloration

Chez le mâle toutes les écailles des flancs ont des taches carminées. Les tâches sont alignées en rangées horizontales. Les nageoires sont pourvues de petites taches de même couleur. La dorsale, l'anale et les deux bords supérieur et inférieur de la caudale sont rouge carminé. La dorsale et la caudale ont des marges bleu clair. Chez la femelle, les taches sont faibles ; les nageoires verticales ne sont pas rebordées de rouge carmin.

Distribution

L'espèce est connue des rivières tributaires du moyen Congo, du Pool Malebo et du Bas-Congo (Wildekamp *et al.*, 1986 ; Wildekamp, 1993). Dans le bassin de l'Inkisi, elle a été collectée dans les ruisseaux et sources situés en amont du barrage de Sanga.

Spécimens examinés

MRAC 2006-07-P-420-422; 3 ; 29-32 mm LS ; petit affluent de la Ngufu près de la gare Ngufu ; vill. Kavuaya (5°3'26,7''S - 15°6'42,0''E) ; coll. Exp. Bas-Congo, 09 oct 2005. MRAC 2007-09-P-176-181 ; 6 ; 29-33 mm LS ; riv. Bimbuampolo, vill. Kinsende (5°23'10,0''S - 15° 15'17,1''E) ; coll. S. Wamuini, 31 août 2006. MRAC 2007-09-P-182-193 ; 12 ; 29-33 mm LS ; riv. Bimbuampolo, vill. Kinsende (5°23'10,0''S - 15° 15'17,1''E) ; coll. S. Wamuini, 15 janv 2007. MRAC 2007-09-P-194-197 ; 4 ; 29-33 mm LS ; riv. Bimbuapolo, vill. Kinsende (5°23'10,0''S - 15° 15'17,1''E) ; coll. S. Wamuini, 15 janv 2007.

Aphyosemion labarrei Poll, 1951

(fig.3.6.G)

Nom vernaculaire : *Ndumbu*

Description

Le corps est arrondi en avant et comprimé en arrière. Le dos est déprimé. La hauteur du corps mesure 20-23 % LS et la tête 23-26 %. La tête est aussi longue que large. Le museau est plus court que l'œil. La bouche est supère. La mâchoire inférieure est proéminente. L'espace préorbitaire est très étroit. Le diamètre de l'œil varie de 25 à 29 % de la longueur de la tête. On dénombre 30-32 écailles sur la ligne longitudinale, suivies de 1-3 écailles plus petites sur la base de la caudale, 22-24 écailles autour du corps, en avant des pelviennes et 13-14 écailles autour du pédoncule caudal. La nageoire dorsale est plus éloignée de la tête que de la base de la nageoire caudale ; elle comprend 12-14 rayons. Son origine est située derrière celle de l'anale. La nageoire anale comporte 14-17 rayons. Les nageoires pectorales mesurent 17-20 % LS et n'atteignent pas l'origine des pelviennes. Celles-ci sont petites mais atteignent l'origine de l'anale. La nageoire caudale est subtronquée chez le mâle ; le bord postérieur est droit, les coins sont parfois un peu prolongés. Chez la femelle, le bord postérieur est plus ou moins arrondi.

Coloration

Le corps est brun noirâtre ou bleu iridescent. La tête, surtout en dessous, est ornée des marques rouges irrégulières. Il y a de gros points rouges sur les flancs formant parfois une bande irrégulière. Les nageoires impaires ont des bords bleuâtres sombres. La dorsale a des taches rouges uniquement à la base. La caudale possède également des taches rouges sur les interrayons. L'anale porte aussi des taches rouges à la base. Les ventrales et les pectorales sont noirâtres, avec des marques rouges sur les ventrales. La femelle est gris brunâtre avec des points rouges moins gros et moins marqués.

Distribution

L'espèce n'est connue que du bassin de l'Inkisi (Wildekamp *et al.*, 1986). Elle a été collectée dans des petites rivières et ruisseaux situés en amont du barrage Sanga.

Spécimens examinés

MRAC 18568-575; 7; 25-32 mm LS, Kisantu, coll. H. Schouteden. MRAC 18576-585; 10; 26-30 mm LS, Kisantu; coll. H. Schouteden.

Chapitre III

MRAC 37907-911 ; 5, paratypes ; Kisantu ; coll. R. P. Vanderysti, 1932. MRAC 37912-915 ; 3, paratypes ; Kisantu ; coll. R. P. Vanderysti, 1932. MRAC 48011-026 ; 16, paratypes ; petit ruisseau des environs de Thysville ; coll. Duren, 1937. MRAC 74865; 1, holotype ; petit affluent de la riv. Ngufu près des villages Kiowa-Kingwambe, secteur Ngufu, terr. Madimba ; coll. C. La Barre, août 1950. MRAC 74866-869 ; 4, paratypes ; petit affluent de la riv. Ngufu près des villages Kiowa-Kingwambe, secteur Ngufu, terr. Madimba ; coll. C. La Barre, août 1950. MRAC 77143-177 ; 35, paratypes ; riv. Mausso, affluent Ngufu, vill. Kingemba, quelques km de Kisantu ; coll. A. Dubois, 1951. MRAC 77178-215 ; 38, paratypes ; riv. Mausso, affluent Ngufu, vill. Kingemba, quelques km de Kisantu ; coll. A. Dubois, 1951. MRAC 77401-402 ; 2, paratypes ; affluent de la Ngufu à la limite Sud du secteur du même nom, près du village Kiowo, 20 km de Madimba ; coll. C. La Barre, sept 1949. MRAC 80781-783 ; 2 ; 26-30 mm LS ; près du village de Ngeba, secteur Ngeba ; coll. C. La Barre, janv 1953. MRAC 100951-952 ; 2 ; petit affluent de la riv. Ngufu près des villages Kiowa, secteur Ngufu, terr. Madimba ; coll. M. Poll, 1955. MRAC 119002 ; 1 ; Kisantu, à 20 km sur la route de Kidinga ; coll. P. Brichard, 1956. MRAC 125350-369 ; 20 ; Kisantu à 20 km sur la route de Dilinga ; coll. P. Brichard, oct 1958. MRAC 2008-06-P-120-132 ; 13 ; 31-40 mm LS ; riv. Mabuta, vill. Kiyanika ($5^{\circ}15'28,9''S - 15^{\circ}12'56,2''E$) ; coll. S. Wamuini, 29 sept. 2007. MRAC 2008-06-P-133-139 ; 7 ; 17-39 mm LS ; riv. Mabuta, vill. Kiyanika ($5^{\circ}15'28,9''S - 15^{\circ}12'56,2''E$) ; coll. S. Wamuini, 29 sept. MRAC 2008-06-P-140-149 ; 10 ; 22-31 mm LS ; riv. Yabi, vill. Kivulu ($5^{\circ}24'38,7''S - 15^{\circ}08'16,5''E$) ; coll. S. Wamuini, 19 oct. 2007. MRAC 2008-06-P-150-163 ; 14 ; 25-33 mm LS ; riv. Yoyila, vill. Koma ($5^{\circ}31'34,2''S - 15^{\circ}15'0,8''E$) ; coll. S. Wamuini, 22 oct. 2007. MRAC 2008-06-P-164-171 ; 8 ; 30-39 mm LS ; riv. Bimbuampolo, vill. Kinsende ($5^{\circ}23'10,0''S - 15^{\circ}15'17,1''E$) ; coll. S. Wamuini, 28 janv 2008. MRAC 2008-06-P-172-180 ; 9 ; 21-30 mm LS ; riv. Yoyila, vill. Koma ($5^{\circ}31'34,2''S - 15^{\circ}15'0,8''E$) ; coll. S. Wamuini, 02 fév. 2008. MRAC 2008-06-P-181-188 ; 8 ; 27-35 mm LS ; riv. Yabi, vill. Kivulu ($5^{\circ}24'38,7''S - 15^{\circ}08'16,5''E$) ; coll. S. Wamuini, 06 fév. 2008.

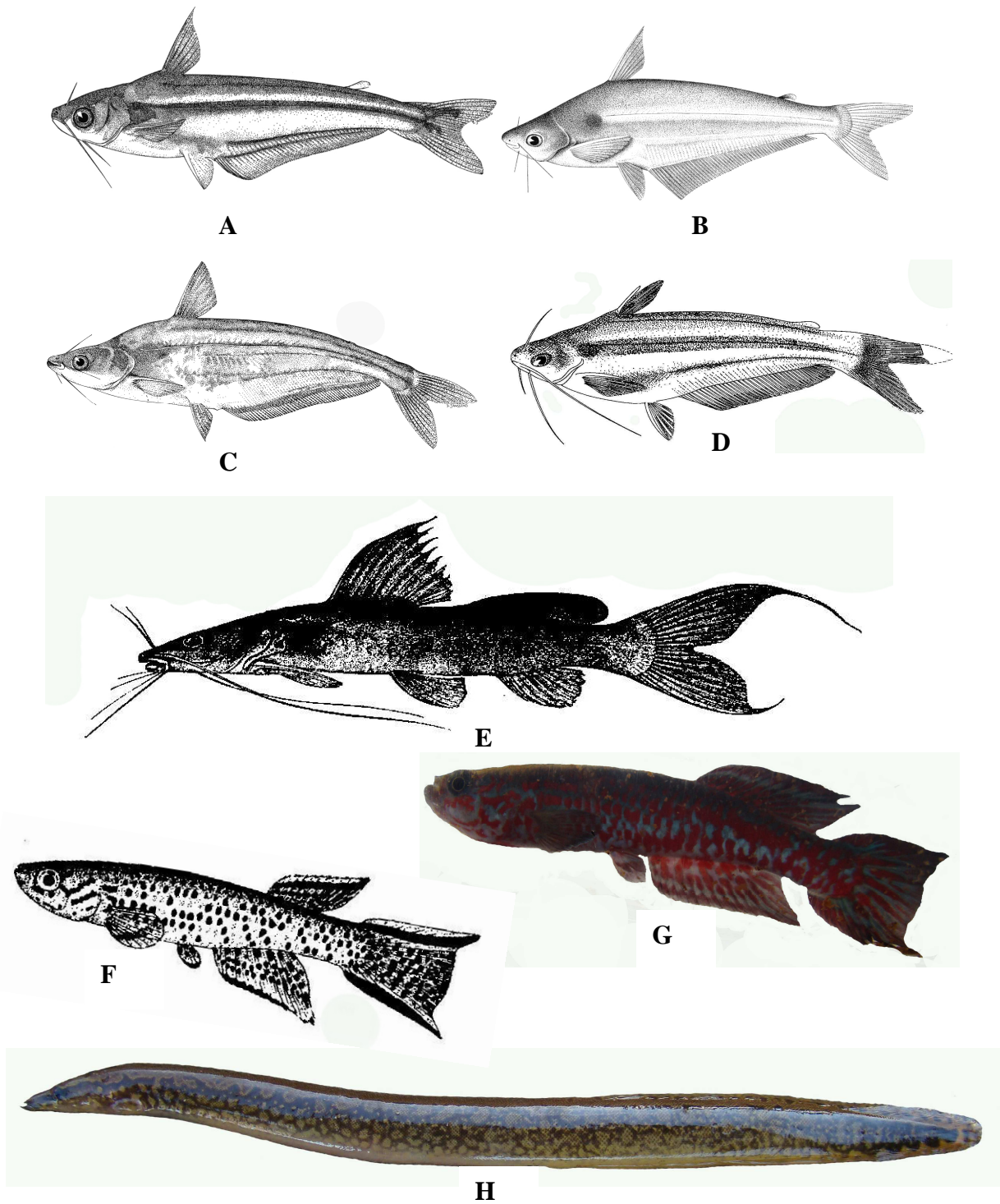


Fig.3.6. Schilbeidae, Bagridae, Nothobranchiidae et Mastacembelidae de l'Inkisi.
A. *Pareutropius debauwi* B. *Schilbe genfelli* C. *Schilbe intermedius*
D. *Schilbe zairensis* E. *Bagrus ubangensis* F. *Aphyosemion cognatum*
G. *Aphyosemion labarrei* H. *Mastacembelus niger*

III.4.12. Mastacembelidae

D'après Vreven (2007), ce sont des poissons anguilliformes, avec un appendice rostral particulier portant une narine tubulaire de chaque côté du tentacule rostral central. Les ouvertures operculaires sont réduites. Ils ont une longue série d'épines dorsales libres d'où leur nom d'anguille épineuse (Vreven, 2007). Ils ont aussi deux ou trois épines à l'anale. Les nageoires pelviennes et la ceinture pelvienne sont entièrement absentes. Pour toutes les espèces africaines de la famille les dorsale, caudale et anale sont confluentes (Vreven, 2005). La famille comprend 5 genres et 73 espèces (Arunkumar & Singh, 2000 ; Vreven, 2004).

Mastacembelus Scopoli, 1777

Vreven (2007) rapporte que ce genre est facilement reconnaissable par les caractères mentionnés pour la famille. Une seule espèce de ce genre a été collecté dans le bassin de l'Inkisi.

Mastacembelus niger Sauvage, 1879

(fig.3.6.H)

Noms vernaculaires : N'tondi, n'tondu

Description

La tête possède 0-1 épine préorbitaire et 0-4 préoperculaires (Vreven, 2007). La nageoire dorsale comprend 28-34 épines. L'origine de la première épine dorsale est située en arrière du bord postérieur de la pectorale. Celle-ci mesure 36-61 % de la longueur de la tête. La distance préanale est relativement longue ; elle varie de 44 à 61 % LS. Cette distance est plus longue que celle de postanale (38-53 % LS). Vreven (2007) note que cette distance varie avec la taille ; elle est plus courte pour les plus grands spécimens. La distance du bord antérieur du museau jusqu'à la dernière épine dorsale est 50-68 % LS mais Vreven (2007) signale qu'elle est décroissante avec la taille. La distance du bord antérieur du museau jusqu'à la dernière épine anale est 49-67 % LS. L'origine de la dorsale molle est située en arrière de l'origine de l'anale molle.

Coloration

Sur le vivant la coloration générale est brunâtre avec de multiples taches blanchâtres. Le ventre est blanchâtre. Les spécimens préservés sont uniformément bruns.

La partie supérieure des flancs et la partie médio-dorsale du corps sont brun clair avec une série de taches blanc-jaunâtres sur les flancs s'étendant le long de la base des nageoires dorsale, caudale et anale. Il y a une bande latérale brun foncé partant de la base de l'appendice rostral et continuant postérieurement le long des flancs du corps et de la queue. La face ventrale de la tête, ventre et abdomen sont brun clair ou blanchâtres, pratiquement sans marques. La dorsale, la caudale et l'anale ont un fond blanchâtre. Vreven (2001) note que les nageoires dorsale et anale ont une série additionnelle de taches brun foncé ou une séquence de taches brun foncé plus irrégulièrement disposées. La nageoire caudale a une seule, parfois deux larges taches brun foncé. Les pectorales ont un fond blanchâtre avec ou sans quelques taches brun foncé. D'après Vreven (2001), les nageoires impaires sont plus foncées chez les spécimens plus grands et une importante variation intraspécifique et géographique de la coloration est à noter.

Ditribution

Vreven (2007) rapporte que l'espèce est connue du bassin de la Mbonge (Cameroun) au nord-Est jusqu'au bassin du Shiloango (République Démocratique du Congo) au sud ; elle est également connue du cours inférieur et du cours moyen du bassin du Congo. Dans l'Inkisi, elle a été capturée dans la partie située en amont du barrage de Zongo et dans deux affluents : Lamba et Muala.

Spécimens examinés

MRAC 2007-09-P-415 ; 1 ; 215 mm LT. ; riv. Inkisi, vill. Kinsende (5°23'10,0''S - 15° 15'17,1''E) ; coll. S. Wamuini, 17 janv 2007. MRAC 2007-09-P-416 ; 1 ; 185 mm LT. ; riv. Bongolo, vill. Kinsende (5°23'10,7''S - 15° 15'25,2''E) ; coll. S. Wamuini, 30 août 2006. MRAC 2008-06-P-105-109 ; 5 ; 87-255 mm LT ; riv. Muala, vill. Muala-Kinsende (5°16'11,4''S - 14°57'42,1''E) ; coll. S. Wamuini, 23 oct. 2007.

III.4.13. Cichlidae

Les Cichlidae sont des poissons à corps comprimé et recouvert d'écailles cycloïdes ou cténoïdes. Ils ne possèdent qu'une seule paire de narine. Les os pharyngiens inférieurs, unis l'un à l'autre, forment un triangle denté. La ligne latérale est interrompue. La nageoire dorsale est composée d'une partie épineuse et d'une partie molle.

Chapitre III

Stiassny *et al.* (2007a) estime que les évaluations actuelles du nombre d'espèces sont très variables (de 1300 à 3 000 espèces) et de nombreuses espèces nouvelles sont découvertes chaque année. Ces auteurs affirment qu'en Afrique, près de 150 genres sont reconnus. Les collectes effectuées dans le bassin de l'Inkisi ne révèlent que 7 genres.

Clé de genres

1. - Présence des dents unispides parfois associées aux dents bispides sur les rangées externe et internes des mâchoires buccales 2
- Dents de la rangée externe bispides ou trispides, dents des rangées internes trispides..... 3
2. - Coussinet muqueux très développée de chaque côté du pharynx *Chetia*
- Absence de coussinet muqueux de chaque côté du pharynx *Hemichromis*
3. - Ecailles cténoïdes *Haplochromis*
- Ecailles cycloïdes 4
4. - 19 à 21 épines dorsales ; crête adipeuse occipitale développée *Steatocranus*
- 15 à 18 épines dorsales ; pas de crête adipeuse occipitale 5
5. - Moins de 12 branchiospines à la partie inférieure du premier arc branchial *Tilapia*
- Plus de 20 branchiospines à la partie inférieure du premier arc branchial 6
6. - Nageoire caudale rayée à des bandes noires alternant avec des bandes claires
..... *Oreochromis*
- Nageoire caudale non rayée et non tachetée *Sarotherodon*

Chetia Trewavas, 1961

Le genre *Chetia* a été redéfini par Greenwood (1993) ; Bills & Weyl (2002) ont revu certains caractères de diagnoses de ce genre. Selon ces derniers, les espèces de ce genre se caractérisent par : au moins deux rangées d'écailles entre le bord postérieur de l'orbite et la fente preoperculaire, 14-15 vertèbres abdominaux, présence des dents bispides dans la rangée externe chez les individus jusqu'à la longueur standard de 80 mm, 9-11 branchiospines sur la partie inférieure du premier arc branchial, dorsale à 14-15 épines et 10-13 rayons branchus, anale à 3 épines et 9-10 rayons branchus avec 3-15 taches.

Une seule espèce a été collectée.

***Chetia* sp. "inkisi"**

(fig. 3.7.A)

Noms vernaculaires : Kuambi, Kimpala

Description

La hauteur du corps mesure 30-35 % LS. La longueur de la tête varie de 31-35 % LS. Le museau, à profil droit, mesure 38-42 % de la longueur de la tête. Le diamètre de l'œil est compris entre 25 et 34 % de la longueur de la tête. L'espace interoculaire mesure 19-24 % de la longueur de la tête. La joue a 3 rangées d'écailles. Les dents sont réparties en deux ou trois rangées, uniquement coniques sur la rangée externe pour les deux mâchoires chez les adultes de plus 90 mm et mélangé des dents bicuspidés chez les jeunes ; leur nombre varie de 20 à 24 pour la mâchoire inférieure et 24-32 pour la mâchoire supérieure. Le nombre de dents internes varie de 32 à 36 par mâchoire. Les dents pharyngiennes sont coniques ou faiblement bicuspidés. Les branchiospines sont au nombre de 13 dont 9 sur la partie inférieure du premier arc branchial. Il y a 20-21 écailles sur la ligne latérale supérieure, 10-11 sur la ligne latérale inférieure, 29-30 en ligne longitudinale, 4-5 entre la ligne latérale supérieure et l'origine de la dorsale, 4 entre la ligne latérale inférieure et la base de l'anale, 2 entre les deux lignes latérales, 14-15 autour du pédoncule caudal et 4 entre la base de la pectorale et la pelvienne. La nageoire dorsale est composée de 16 épines et 10 rayons branchus. L'anale comprend 3 épines et 9 rayons branchus. Les pectorales comprennent 14 rayons. Les ventrales possèdent une épine et 5 rayons branchus, et atteignent l'orifice anal. L'anale n'atteint pas la base de la caudale. La caudale a des coins arrondis. Le pédoncule caudal est 135-155 % aussi long que haut.

Coloration

Sur le vivant, la coloration est brunâtre ; la partie ventrale est brun pâle. L'opercule porte une tache sombre. La partie molle de la nageoire dorsale, la moitié de la partie épineuse, la partie distale de la nageoire anale et la caudale portent des taches bleu pâle. La partie basale de l'anale est blanche. Le bord de la nageoire dorsale est sombre. Préservés dans l'alcool, les spécimens sont brunâtres avec six bandes verticales sombres parfois indistinctes. Le dessus de la tête est brun foncé et le dessous brun pâle. Les taches de la dorsale sont parfois peu distinctes.

Chapitre III

Remarque : Nous pensons que *Chetia sp.* 'inkisi' est une nouvelle espèce du fait qu'il se démarque de ses congénères de la Quanza et de la Luongo par le nombre de rayons sur la partie molle de la nageoire dorsale, le nombre d'écailles autour du pédoncule caudal. Il ressemble à *Chetia welwitschi* (Boulenger, 1898) mais se distingue par le nombre d'écailles sur la joue (3 contre 5) et le nombre de dents premaxillaires (24-32 contre 40 estimé par Grrenwood, 1984 ; 68 comptées par Poll, 1967b).

Distribution

L'espèce a été capturé uniquement dans la partie située en amont du barrage de Sanga et dans les principaux affluents de la rive droite : Fidi, Bongolo, Lukusu (du village Kinkutu)

Matériau examiné

MRAC 2007-09-P-722 ; 1 ; 125 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Kinsende (5°23'10,0''S – 15°15'17,1''E) ; coll. S. Wamuini, 01 sept. 2006. MRAC 2007-09-P-723 ; 1 ; 147 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Kinsende (5°23'10,0''S – 15°15'17,1''E) ; coll. S. Wamuini, 02 sept. 2006. MRAC 2007-09-P-724-725 ; 2 ; 91-112 mm LS ; riv. Wungu, vill. Kiyenga (5°31'47,9''S – 15°16'56,0''E) ; coll. S. Wamuini, 04 sept. 2006. MRAC 2007-09-P-726 ; 1 ; 124 mm LS ; riv. Fidi, vill. Kiyenga (5°31'33,8''S – 15°16'41,0''E) ; coll. S. Wamuini, 04 sept. 2006. MRAC 2007-09-P-727 ; 1 ; 122 mm LS ; riv. Bongolo, vill. Kinsende (5°23'10,7''S – 15°15'25,2''E) ; coll. S. Wamuini, 14 janv. 2007. MRAC 2007-09-P-728 ; 1 ; 100 mm LS ; riv. Wungu, vill. Kiyenga (5°31'47,9''S – 15°16'56,0''E) ; coll. S. Wamuini, 19 janv. 2007. MRAC 2007-09-P-729-730 ; 2 ; 115-140 mm LS ; riv. Bongolo, vill. Kinsende (5°23'10,7''S – 15°15'25,2''E) ; coll. S. Wamuini, 15 janv. 2006. MRAC 2008-06-P-79 ; 1 ; 127 mm LS ; riv. Wungu, vill. Kiyenga (5°31'47,9''S – 15°16'56,0''E) ; coll. S. Wamuini, 03 oct. 2007. MRAC 2008-06-P-80 ; 1 ; 173 mm LS ; riv. Fidi, vill. Kiyenga (5°31'33,8''S – 15°16'41,0''E) ; coll. S. Wamuini, 08 oct. 2007. MRAC 2008-06-P-81 ; 1 ; 131 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Kinsende (5°23'10,0''S – 15°15'17,1''E) ; coll. S. Wamuini, 23 oct. 2007. MRAC 2008-06-P-82 ; 1 ; 60 mm LS ; riv. Wungu, vill. Kiyenga (5°31'47,9''S – 15°16'56,0''E) ; coll. S. Wamuini, 30 janv. 2008. MRAC 2009-14-P-63 ; 1 ; 80,5 mm LS, riv. Inkisi, vill. Boko (5°19'13,9''S – 15°12'14,0''E) ; coll. S. Wamuini, 19 août 2008. MRAC 2009-14-P-64 ; 1 ; 118 mm LS, riv. Inkisi, vill. Boko (5°19'13,9''S – 15°12'14,0''E) ; coll. S. Wamuini, 19 août 2008. MRAC 2009-14-P-65 ; 1 ; 129 mm LS, riv. Inkisi, vill. Boko (5°19'13,9''S – 15°12'14,0''E) ; coll. S. Wamuini, 18 août 2008.

MRAC 2009-14-P-66-67 ; 2 ; 82-85 mm LS, riv. Inkisi, vill. Boko (5°19'13,9''S – 15°12'14,0''E) ; coll. S. Wamuini, 20 août 2008. MRAC 2009-14-P-68 ; 1 ; 103 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Kititi (Kinsende) (5°23'10,0''S – 15°15'17,1''E), coll. S. Wamuini, 25 août 2008. MRAC 2009-14-P-69 ; 1 ; 85 mm LS ; riv. Wungu, vill. Kiyenga (5°31'47,9''S – 15°16'56,0''E) ; coll. S. Wamuini, 30 août 2008. MRAC 2009-14-P-70 ; 1 ; 118 mm LS ; riv. Lukusu, vill. Kinkutu (4°55'59,9''S – 15°08'28,9''E) ; coll. S. Wamuini, 02 oct. 2008. MRAC 2009-14-P-71-72 ; 2 ; 87-113 mm LS ; riv. Lukusu, vill. Kinkutu (4°55'59,9''S – 15°08'28,9''E) ; coll. S. Wamuini, 02 oct. 2008. MRAC 2009-14-P-73 ; 1 ; 95 mm LS ; riv. Lukusu, vill. Kinkutu (4°55'59,9''S – 15°08'28,9''E) ; coll. S. Wamuini, 03 oct. 2008.

Haplochromis Hilgendorf 1888

Les espèces du genre *Haplochromis*, sensu lato, se caractérisent par des écailles cténoïdes; deux lignes latérales incomplètes; bouche terminale, dents cuspidées ou coniques disposées en deux rangées (ou plus) à l'avant de la mâchoire supérieure et en une seule à l'arrière. Les dents pharyngiennes, fines sont obtuses ou molariformes. Elles possèdent 13-19 épines à la dorsale; 7-12 branchiospines sur la partie inférieure du premier arc branchial. D'après Snoeks (1994, 2004) ce genre se distingue des autres incubateurs buccaux par la présence des ocelles dont le nombre varie de 3 à 9 et par la disposition de dents dans la mâchoire. Une seule espèce a été collectée.

Haplochromis sp. "snoeksi"

(fig.3.7.B)

Nom vernaculaire : *Kinkolo kia Ngeba*

Description

C'est une espèce de petite taille, à corps modérément allongé. Sa hauteur mesure 26-27 % LS. La longueur de la tête est 30-31 % LS et sa largeur 15-17 %. Le museau a un profil convexe et sa longueur est comprise entre 35 et 37 % de la longueur de la tête. Le diamètre de l'œil est 27-28 % de la longueur de la tête. La distance interorbitaire mesure 15-17 % de la longueur de la tête. La bouche est terminale avec des lèvres épaisses ne dépassant pas le bord antérieur de l'œil. Les dents de la rangée externe des mâchoires sont modérément larges, bicuspidées, 26-42 à la mâchoire inférieure et 32-38 à la mâchoire supérieure. Les dents internes de la mâchoire supérieure sont disposées en 2 ou 3 rangées ; celles de la mâchoire inférieure sont en 2-4 rangées. Toutes les écailles sont cténoïdes. Le thorax est partiellement nu.

Chapitre III

La nageoire dorsale comprend 16 épines et 9 rayons mous ; la partie molle de cette nageoire est arrondie et n'atteint pas la base de la nageoire caudale. Les nageoires pectorales sont composées de 15 rayons. Les ventrales sont formées de 8 rayons et atteignent l'anus. La nageoire anale est composée de 3 épines et 6 rayons mous. La nageoire caudale, à peu près arrondie, est écailleuse. Le pédoncule caudal est 127-151 % aussi long que haut.

Coloration

Sur le vivant, la coloration est brun pâle ; la partie dorsale est sombre et les flancs sont clairs. L'opercule porte une tache sombre. Les nageoires pectorales sont jaunâtres. Les bords des nageoires ventrales sont sombres. L'anale porte deux à trois ocelles de couleur rouge. Préservés dans l'alcool, les spécimens sont brunâtres avec six bandes verticales sombres. Une barre sombre va du bord antérieur de l'œil jusqu'à la commissure buccale. L'opercule porte une tache noire. L'isthme, les membranes interoperculaires et branchistegiales sont noîtrées. Les nageoires dorsale et anale sont noîtrées. L'anale porte deux ou trois ocelles gris blanchâtres.

Remarque : Nous pensons que *Haplochromis sp.* "snoeksi" est une nouvelle espèce proche de *H. bakongo* avec lequel il se distingue entre autres par un thorax partiellement nu, sans écailles (contre un thorax couvertes d'écailles) et par le nombre d'écailles en ligne longitudinale (32-34 contre 29-30). La description détaillée de cette espèce est donnée en annexe.

Distribution

Cette espèce n'a été collectée que dans une seule station (pont kimasi) de la rivière Ngeba.

Matériau examiné

MRAC 2007-009-P-0001; 1; 82 mm LS; riv. Ngeba, vill. Ngeba (15°12'23.1''E - 5°11'01.5''S), Coll. S. Wamuini, 10 Jan 2007. MRAC 2007-009-P-0002; 1; 93 mm LS; riv. Ngeba, vill. Ngeba, (15°12'23.1''E - 5°11'01.5''S; 533 m), Coll. S. Wamuini, 10 Jan 2007. MRAC 2007-009-P-0003; 1; 91 mm LS; riv. Ngeba, vill. Ngeba, (15°12'23.1''E - 5°11'01.5''S), Coll. S. Wamuini, 11 janv. 2007 (male: 91.4 mm SL). MRAC 2007-009-P-0004; 1; 92 mm LS; riv. Ngeba, vill. Ngeba, (15°12'23.1''E - 5°11'01.5''S), Coll. S. Wamuini, 25 août 2006. ZSM 37852; 1; 93 mm LS; riv. Ngeba, vill. Ngeba (15°12'23.1''E - 5°11'01.5''S), Coll. S. Wamuini, 10 Jan 2007.

MRAC 2009-014-P-0001-0002; 2; 92-93 mm LS; riv. Ngeba, vill. Ngeba, (15°12'23.1''E - 5°11'01.5''S), Coll. S. Wamuini, 12 août 2008. MRAC 2009-014-P-0003; 1; 93 mm LS; riv. Ngeba, vill. Ngeba, (15°12'23.1''E - 5°11'01.5''S), Coll. S. Wamuini, 13 août 2008.

Hemichromis Peters, 1958

Lamboj (2007) définit le genre *Hemichromis* par une combinaison des caractères suivants : toutes les dents sont unicuspidées sur les deux mâchoires ; les microbranchiospines sont présentes (principalement sur la partie externe des arcs branchiaux, parfois sur les deux côtés) ; il n'y a pas de coussinet muqueux de chaque côté du pharynx ; l'apophyse neurocranienne est de type haplochrominien et une dépression hyomandibulaire sur le neurocrâne. L'articulation ethmopalatine est complexe, le ligament antéro-ventral du palato-maxillaire est absent et il n'y a pas de canal latéro-sensoriel sur l'angulo-articulaire de la mâchoire inférieure. Ils ont une apophyse pharyngienne supérieure formée par le parasphénoïde au milieu et le basioccipital dans les côtés (Loiselle, 1979). Deux espèces ont été collectées dans le bassin de l'Inkisi.

Clé des espèces

- Présence de cinq bandes sombres alignées transversalement sur les flancs
.....*H. elongatus*
- Présence de deux taches noires, l'une petite et operculaire ; et l'autre, grande et médio-ventrale*H. stellifer*

Hemichromis elongatus (Guichenot, 1861)

(fig.3.7.C)

Nom vernaculaire : *Kaki*

Description

Corps cylindrique, moyennement élevé et comprimé latéralement ; sa hauteur est comprise entre 31 et 40 % LS. La tête, à profil concave au dessus, est large ; sa longueur est 34-39 % LS. Sa bouche est large, le prémaxillaire est fortement protractile. La mâchoire inférieure projetée en avant dépasse légèrement la mâchoire supérieure. On dénombre 8-9 branchiospines sur la partie inférieure du premier arc branchial. La partie marginale postérieure de l'os pharyngien renferme 22-24 dents. Le museau, convexe, mesure 25-39 % de la longueur de la tête, le diamètre de l'œil 22-32 % et la distance interorbitaire 23-32 %. Le pédoncule caudal mesure 13-18 % LS et est 90-120 % aussi haute que long.

Chapitre III

Les écailles sont au nombre de 28-30 en ligne longitudinale. 2,5-3,5 écailles entre la ligne latérale supérieure et l'origine de la dorsale, 2 écailles entre les deux lignes latérales, 6,5-7,5 entre la ligne latérale inférieure et l'origine de la pelvienne, 16-18 sur la ligne latérale supérieure et 11-15 sur la ligne latérale inférieure. La joue possède trois ou quatre rangées irrégulières d'écailles. La nageoire dorsale débute à la hauteur du bord de l'opercule jusqu'au début du pédoncule caudal. Elle comprend 13-15 rayons épineux et 11-13 rayons mous. La taille des rayons épineux augmente du premier au dernier. La nageoire anale comprend 3 rayons épineux et 8-10 rayons simples. Les nageoires pectorales sont courtes et la nageoire caudale est tronquée.

Coloration

La tête et le dos sont olives. Les flancs portent des fines bandes longitudinales rouges alternant avec des bandes plus claires. Cinq bandes sombres, plus ou moins allongés s'alignent transversalement sur les flancs : la première se trouvant à la hauteur de l'insertion de la pectorale et la dernière à la base de la caudale. Le ventre est rosé. Les nageoires sont olivâtres avec des taches claires sur les rayons mous de la dorsale, de l'anale et au niveau de la caudale. Une bande foncée oblique barre l'œil. Le bord supérieur de l'opercule porte une tache noire entourée de petites taches rouges.

Remarque : Loiséle (1979) et Lamboj (2004) affirment qu'il existe un chevauchement dans les caractères morphométriques et la distribution entre *Hemichromis elongatus* et *H. fasciatus*, deux espèces sympatriques dans le Bas-Congo. Loiséle (1979) distingue ces deux espèces par la différence dans le nombre de dents dans la partie marginale de l'os pharyngien (18-20 chez *H. fasciatus* et 22-24 chez *H. elongatus*). Lamboj (2004) ne confirme pas ce critère mais se base sur le patron de coloration. *H. elongatus* a des flancs qui portent des fines bandes longitudinales rouges alternant avec des bandes plus claires. Ce caractère est absent chez *H. fasciatus*.

Distribution

Loiséle (1979) et Lamboj (2004) rapportent que l'espèce est bien connue depuis les bassins côtiers du Sud-Est de la Guinée, du Sierre Leone et du Sud-Ouest de Liberia, et du Togo au nord de l'Angola, incluant le la région du Delta de Niger et le bassin entier du Congo. Dans le bassin de l'Inkisi, elle est pratiquement présente dans tous les affluents et sur tous les biefs du cours principal.

Spécimens examinés

MRAC 2006-07-P-359-365 ; 7 ; 55-120 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Kisantu (5°8'2,6''S – 15°3'51,5''E) ; coll. Expéd. Bas-Congo 2005, 06 oct. 2005. MRAC 2006-07-P-366 ; 1 ; 106 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Kisantu (5°8'2,6''S – 15°3'51,5''E) ; coll. Expéd. Bas-Congo 2005, 07 oct. 2005. MRAC 2006-07-P-367 ; 1 ; 85 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Kisantu (5°8'2,6''S – 15°3'51,5''E) ; coll. Expéd. Bas-Congo 2005, 08 oct. 2005. MRAC 2006-07-P-368-369 ; 2 ; 136-168 mm LS ; riv. Ngufu, au pont près des villages Luangu et Kavuyaya (5°4'44,2''S – 15°7'51,0''E) ; coll. Expéd. Bas-Congo 2005, 09 oct. 2005. MRAC 2007-09-P-517-521 ; 5 ; 103-156 mm LS ; riv. Luguga, vill. Kiyanka (5°16'32,7''S – 15°12'36,3''E) ; coll. S. Wamuini, 28 août 2006. MRAC 2007-09-P-522-525 ; 4 ; 64-151 mm LS ; riv. Lukusu, vill. Ngeba (5°13'36,9''S – 15°13'02,0''E) ; coll. S. Wamuini, 24 août 2006. MRAC 2007-09-P-526 ; 1 ; 102 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Zongo en aval de la chute (4°46'06,6''S – 14°52'39,0''E) ; coll. S. Wamuini, 29 sept. 2006. MRAC 2007-09-P-527-532 ; 6 ; 71-94 mm LS ; riv. Muala, vill. Muala-kinsende (5°16'11,4''S – 14°57'42,1''E) ; coll. S. Wamuini, 11 juil. 2006. MRAC 2007-09-P-533 ; 1 ; 157 mm LS ; riv. Mingididi, vill. Mawunzi (5°19'20,0''S – 15°16'49,9''E) ; coll. S. Wamuini, 14 juil. 2006. MRAC 2007-09-P-534-537 ; 4 ; 94-153 mm LS ; riv. N'soni, vill. Yanama (5°24'08,2''S – 15°10'16,6''E), coll. S. Wamuini, 17 juil. 2006. MRAC 2007-09-P-538-544 ; 7 ; 88-129 mm LS ; riv. N'soni, vill. Yanama (5°24'08,2''S – 15°10'16,6''E), coll. S. Wamuini, 18 juil. 2006. MRAC 2007-09-P-545 ; 1 ; 140 mm LS ; riv. N'soni, vill. Yanama (5°24'08,2''S – 15°10'16,6''E), coll. S. Wamuini, 17 juil. 2006. MRAC 2007-09-P-546 ; 1 ; 102 mm LS ; riv. Luidi, vill. Kinua-nsudi (5°28'22,8''S – 15°13'11,1''E) ; coll. S. Wamuini, 22 juil. 2006. MRAC 2007-09-P-547-550 ; 4 ; 48-53 mm LS ; riv. Mazanza, vill. Muala-kinsende (5°16'37,9''S – 15°57'29,1''E) ; coll. S. Wamuini, 12 juil. 2006. MRAC 2007-09-P-551-552 ; 2 ; 73-80 mm LS ; mare de Voke, vill. Muala-kinsende (5°16'30,2''S – 15°58'02,4''E) ; coll. S. Wamuini, 12 juil. 2006. MRAC 2007-09-P-553 ; 1 ; 91 mm LS ; riv. Muala, vill. Muala-kinsende (5°16'11,4''S – 14°57'42,1''E) ; coll. S. Wamuini, 13 juil. 2006. MRAC 2007-09-P-554-555 ; 2 ; 91-98 mm LS ; riv. Nua, vill. Mawunzi (5°18'48,0''S – 15°16'31,9''E) ; coll. S. Wamuini, 15 juil. 2006. MRAC 2007-09-P-556-557 ; 2 ; 89-111 mm LS ; riv. N'soni, vill. Yanama (5°24'08,2''S – 15°10'16,6''E), coll. S. Wamuini, 18 juil. 2006. MRAC 2007-09-P-561 ; 1 ; 68 mm LS ; riv. Luguga, vill. Kiyanka (5°16'32,7''S – 15°12'36,3''E) ; coll. S. Wamuini, 27 août 2006. MRAC 2007-09-P-562-563 ; 2 ; 63-114 mm LS ; riv. Bongolo, vill. Kinsende (5°23'10,7''S – 15°15'25,2''E) ; coll. S. Wamuini, 31 août 2006. MRAC 2007-09-P-564 ; 1 ; 85 mm ; riv. Inkisi, vill. Kinsende (5°23'10,0''S – 15°15'17,1''E) ; coll. S. Wamuini, 02 sept. 2006.

Chapitre III

MRAC 2007-09-P-565-566 ; 2 ; 92-111 mm LS ; riv. Wungu, vill. Kiyenga (5°31'47,9''S – 15°16'56,0''E) ; coll. S. Wamuini, 03 sept. 2006. MRAC 2007-09-P-567 ; 1 ; 69 mm LS ; riv. Fidi, vill. Kiyenga (5°31'33,8''S – 15°16'41,0''E) ; coll. S. Wamuini, 04 sept. 2006. MRAC 2007-09-P-568 ; 1 ; 95 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Nsanga en amont du barrage (4°50'31,0''S – 14°57'36,5''E) ; coll. S. Wamuini, 26 sept. 2006. MRAC 2007-09-P-569-570 ; 2 ; 89-102 mm LS, riv. Lukusu, vill. Ngeba (5°13'36,9''S – 15°13'02,0''E) ; coll. S. Wamuini, 10 janv. 2007. MRAC 2007-09-P-571-572 ; 2 ; 92-98 mm LS ; riv. Luguga, vill. Kiyenika (5°16'32,7''S – 15°12'36,3''E) ; coll. S. Wamuini, 13 janv. 2007. MRAC 2007-09-P-573-575 ; 3 ; 74-85 mm ; riv. Luidi, vill. Kinua-nsudi (5°28'22,8''S – 15°13'11,1''E) ; coll. S. Wamuini, 08 fév. 2007. MRAC 2007-09-P-576 ; 1 ; 78 mm LS ; riv. Mingididi, vill. Mawunzi (5°19'20,0''S – 15°16'49,9''E) ; coll. S. Wamuini, 15 fév. 2007. MRAC 2007-09-P-577-583 ; 7 ; 47-78 mm ; riv. Mazanza, vill. Muala-kinsende (5°16'37,9''S – 14°57'29,1''E) ; coll. S. Wamuini, 11 juil. 2006. MRAC 2007-09-P-584-586 ; 3 ; 65-101 mm LS ; riv. Muala, vill. Muala-kinsende (5°16'11,4''S – 14°57'42,1''E) ; coll. S. Wamuini, 12 juil. 2006. MRAC 2007-09-P-587-591 ; 5 ; 92-103 mm LS ; riv. Luidi, vill. Kinua-nsudi (5°28'22,8''S – 15°13'11,1''E) ; coll. S. Wamuini, 20 juil. 2006. MRAC 2007-09-P-592-602 ; 11 ; 73-123 mm LS ; riv. Lukusu, vill. Ngeba (5°13'36,9''S – 15°13'02,0''E) ; coll. S. Wamuini, 23 août. 2006. MRAC 2007-09-P-602-605 ; 4 ; 88-94 mm LS ; riv. Ngeba, vill. Ngeba (5°11'01,5''S – 15°12'23,1''E) ; coll. S. Wamuini, 25 août 2006. MRAC 2007-09-P-606-610 ; 5 ; 86-114 mm ; riv. Inkisi, vill. Zongo en amont du barrage (4°47'22,4''S – 14°54'35,5''E) ; coll. S. Wamuini, 13 déc. 2006. MRAC 2007-09-P-611-615 ; 5 ; 76-121 mm LS ; riv. Lukusu, vill. Ngeba (5°13'36,9''S – 15°13'02,0''E) ; coll. S. Wamuini, 09 janv. 2007. MRAC 2007-09-P-616-618 ; 3, 86-110 mm LS, riv. Luguga, vill. Kiyenika (5°16'32,7''S – 15°12'36,3''E) ; coll. S. Wamuini, 12 janv. 2007. MRAC 2007-09-P-619-620 ; 2 ; 97-99 mm LS ; riv. Muala, vill. Muala-kinsende (5°16'11,4''S – 14°57'42,1''E) ; coll. Wamuini, 05 fév. 2007. MRAC 2007-09-P-621-624 ; 4 ; 79-117 mm LS ; riv. Mazanza, vill. Muala-kinsende (5°16'37,9''S – 14°57'29,1''E) ; coll. S. Wamuini, 06 fév. 2007. MRAC 2007-09-P-625-626 ; 2 ; 141-156 mm LS ; riv. N'soni, vill. Yanama (5°24'08,2''S – 15°10'16,6''E), coll. S. Wamuini, 11 fév. 2007. MRAC 2007-09-P-627-628 ; 2 ; 129-152 mm LS ; riv. Luidi, vill. Kinua-nsudi (5°28'22,8''S – 15°13'11,1''E) ; coll. S. Wamuini, 21 juil. 2006. MRAC 2007-09-P-629-631 ; 3 ; 104-122 mm LS ; riv. Luidi, vill. Kinua-nsudi (5°28'22,8''S – 15°13'11,1''E) ; coll. S. Wamuini, 21 juil. 2006. MRAC 2007-09-P-632-635 ; 4 ; 76-111 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Nsanga en aval de la chute (4°50'39,4''S – 14°57'27,5''E) ; coll. S. Wamuini, 23 sept. 2006.

MRAC 2007-09-P-636-637 ; 2 ; 119-122 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Nsanga en aval de la chute (4°50'39,4''S – 14°57'27,5''E) ; coll. S. Wamuini , 24 sept. 2006. MRAC 2007-09-P-638-641 ; 4 ; riv. Bongolo, vill. Kinsende (5°23'10,7''S – 15°15'25,2''E) ; coll. S. Wamuini, 30 août 2006. MRAC 2007-09-P-642-646 ; 5 ; 73-93 mm LS ; riv. Ngeba, vill. Ngeba (5°11'01,5''S – 15°12'23,1''E) ; coll. S.Wamuini, 10 janv. 2007. MRAC 2007-09-P-647-649 ; 3 ; 84-98 mm LS ; riv. Ngeba, vill. Ngeba (5°11'01,5''S – 15°12'23,1''E) ; coll. S. Wamuini, 11 janv. 2007. MRAC 2007-09-P-650 ; 1 ; 133 mm LS ; riv. Bongolo, vill. Kinsende (5°23'10,7''S – 15°15'25,2''E) ; coll. S. Wamuini, 15 janv. 2007. MRAC 2007-09-P-651 ; 1 ; 168 mm LS ; riv. Luidi, vill. Kinua-nsudi (5°28'22,8''S – 15°13'11,1''E) ; coll. S. Wamuini, 09 fév. 2007. MRAC 2007-09-P-652-653 ; 2 ; 89-140 mm LS ; riv. Nua, vill. Mawunzi (5°18'48,0''S – 15°16'31,9''E) ; coll. S. Wamuini, 14 fév. 2007. 103 spécimens non encodés.

Hemichromis stellifer Loiséle, 1979

(fig.3.7.D)

Nom vernaculaire : *Kaki*

Description

Le corps est élevé, relativement ovoïde, sa hauteur mesure 36-43 % LS. La tête est large, sa longueur est 35-39 % LS. La bouche est petite et contient une seule rangée de petites dents unicuspidées régulièrement espacées sur la mâchoire supérieure. Le prémaxillaire est modérément protractile ; la mâchoire inférieure est légèrement proéminente. La partie marginale postérieure de l'os pharyngien renferme 18-22 dents. Le museau est court ; sa longueur mesure 21-30 % de la longueur de la tête. Le diamètre de l'œil varie de 25 à 35 % de la longueur de la tête. La distance interorbitaire mesure 23-30 % de la longueur de la tête. Il y a 8-10 branchiospines sur le premier arc branchial. Le pédoncule caudal est 60-80 % aussi long que haut. On dénombre 26-27 écailles en ligne longitudinale, 2,5 écailles entre la ligne latérale supérieure et l'origine de la dorsale, 2 écailles entre les deux lignes latérales, 7,5 entre la ligne latérale inférieure et l'origine de la pelvienne, 16-18 sur la ligne latérale supérieure et 8-10 sur la ligne latérale inférieure. La nageoire dorsale comprend 13-15 rayons épineux et 10-12 rayons mous. La taille des épines croît progressivement du premier au dernier. L'anale comprend 3 rayons épineux et 7-9 rayons mous. Les nageoires pectorales ont des bords postérieurs arrondis. La nageoire caudale est tronquée, à bord arrondis.

Coloration

Sur le vivant, les individus collectés sont jaune brunâtres. Une remarquable tache noire se trouve à l'angle supérieur de la marge operculaire. On observe également la présence d'une tache medio-latérale noire relativement grande, parfois bordée de jaune sur les bords antérieur et postérieur. Une petite tâche ovoïde noire peut être présente à la base du pédoncule caudal (Lamboj, 2004). Des iridophores bleu brillant sont sur le museau, la joue, l'opercule. La joue et la partie inférieure de l'opercule sont jaunes. Des barres verticales sombres sont parfois visibles sur le corps (Lamboj, 2004). Le ventre est rouge brillant. Les nageoires dorsale, anale, caudale et ventrales sont jaunâtres. Les ventrales présentent un bord antérieur rouge à violet. La dorsale et la partie supérieure de la nageoire caudale ont de marges rougeâtres. Stiassny *et al.* (2007a) affirment que les spécimens sexuellement inactifs ont une coloration brune rougeâtre à jaune, plus sombre sur le dos, la poitrine et le ventre. Les lèvres de ces spécimens et la partie inférieure de la joue et opercule sont jaunes ; le ventre a des reflets roses. Préservés en alcool, les spécimens ont une tête et un dos brunâtres, pâle à beige sur les flancs. La petite tache de la marge operculaire et la grande tache medio-latérale restent noires.

Remarque : Loiséle (1979), Lamboj (2004) indiquent que *H. stellifer* présente des caractères morphométriques similaires à *H. lifalili* Loiséle, 1979. Ils distinguent ces deux espèces par leur patron de coloration. *H. lifalili* possède plus d'iridophores sur la tête, le corps et les nageoires alors qu'elles sont concentrées sur la tête et le dos et la nageoire caudale chez *H. stellifer* (Lamboj, 2004).

Distribution

L'espèce est présente depuis les bassins côtiers du Rio Muni (Guinée Equatoriale) jusqu'au Cabinda ; elle est également connue dans le Bas-Congo et au Pool Malebo (Loiséle, 1979 ; Daget & Teugels, 1991 ; Lamboj, 2004). Dans l'Inkisi, elle n'a été collectée que dans la rivière N'sengezi, affluent de Lukusu (village Kinkutu).

Spécimens examinés

MRAC 2009-14-P-74-76 ; 3 ; 65-75 mm LS ; riv. N'sengezi, vill. Kinkutu (4°55'50,3''S – 15°08'40,4''E) ; coll. S. Wamuini, 02 oct. 2008.

Oreochromis Günther, 1889

Il regroupe des espèces à incubation buccale exclusivement de type maternel (Trewavas, 1983). La taille des écailles est réduite sur le ventre comparé à celles des écailles sur les flancs. La papille génitale est bien développée chez les deux sexes. L'os pharyngien inférieur est plus long que large ou aussi long que large. La partie dentée de l'os pharyngien inférieur est aussi longue ou un peu plus longue que la partie inférieure. La partie dentée de l'os pharyngien inférieur est aussi longue ou un peu plus longue que la partie antérieure. Les dents pharyngiennes postérieures sont bicuspidées ou avec la cuspide inférieure réduite ou sans cuspide nette (Poll & Gosse, 1995). Ce genre renferme trente trois espèces réparties en Afrique orientale et méridionale (Poll & Gosse, 1995). On le rencontre aussi, quoique peu répandu, en Afrique occidentale et centrale.

Oreochromis niloticus (Linnaeus, 1758)

(fig.3.7.E)

Noms vernaculaires : *Yanga* , « vert »

Description

La hauteur du corps varie de 42 à 49 % LS. La tête à profil droit ou peu convexe et peu incliné, mesure 30-38 % LS. La largeur de la tête est 54-63 % de la longueur de la tête. Le museau est arrondi, à profil droit ; sa longueur est comprise entre 35 et 40 % de la longueur de la tête. Le diamètre de l'œil varie de 18 à 30 % de la longueur de la tête. L'espace interorbitaire mesure 38-44 % de la longueur de la tête. La bouche est terminale, arrondie, à lèvres relativement minces. Les dents externes sont bicuspidées et les dents internes sont tricuspides. L'os pharyngien inférieur à la forme triangulaire. Sa lamelle médiane antérieure est allongée et subcordiforme. La surface dentifère est triangulaire à extrémités supérieures légèrement arrondies. Les branchiospines inférieures sont au nombre de 21-26 et 5-7 sur la partie supérieure. Les écailles en ligne longitudinale sont au nombre de 30-32. La ligne latérale supérieure comprend 21-24 écailles, la ligne latérale inférieure en compte 14-18. Il y a 4-5 écailles entre la ligne latérale supérieure et l'origine de la dorsale, 13-14 entre la ligne latérale inférieure et le milieu du ventre, 12-15 écailles autour du pédoncule caudal. La nageoire dorsale formée d'une seule pièce est constituée d'une partie épineuse présentant 17-18 épines et une partie molle comptant 12-14 rayons souples. La nageoire anale s'étend en arrière de la dorsale, renferme 3 rayons épineux et 9-11 rayons mous. La nageoire pectorale dépasse le début de la nageoire anale. La nageoire caudale est légèrement couverte d'écailles. Son bord postérieur est droit et ses angles sont légèrement arrondis.

Chapitre III

Le pédoncule caudal est 100-120 % aussi long que large. Sa colonne vertébrale est constituée de 30-32 vertèbres (Thys van Audenaerde, 1964).

Coloration

Sur le vivant, la coloration est grisâtre, relativement foncée chez l'adulte, avec poitrine et flancs rosâtres et une alternance des bandes verticales claires et noires nettement visibles notamment sur la nageoire caudale et la partie postérieure de la nageoire dorsale. Les nageoires dorsale et anale sont grisâtres, parfois avec un liséré rouge très mince ; la partie molle est rayée verticalement. Les nageoires pelviennes sont grises ; les pectorales sont transparentes. Préservés dans l'alcool, les régions dorsales sont brun olivâtres, le ventre est clair. Des taches noires latérales sont visibles sur les flancs. Les nageoires dorsale, caudale et anale sont marquées des points foncés en séries, formant sur la caudale des bandes parallèles nombreuses, caractéristique distinctive de l'espèce.

Distribution

Selon Trewavas & Teugels (1991) et Lamboj (2004), sa distribution naturelle est les rivières côtières de l'Israël ; le bassin du Nil le delta jusqu'au Nil Albert (exclus), le bassin du lac Tchad, le Niger, Bénoué, Volta, Gambie et Sénégal. En République Démocratique du Congo, Thys van Audenaerde (1964) signale sa présence dans les lacs Albert, Edourd, Kivu et Tanganyika, dans la région de l'Upemba et en aval dans le Lualaba jusqu'aux environs d'Isangi. Dans l'Inkisi, elle a été collectée dans toutes les portions du cours principal et dans les principaux affluents.

Spécimens examinés

MRAC 2006-07-P-340 ; 1 ; 78 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Kisantu (5°8'2,6''S - 15°3'51,5''E) ; coll. Expéd. Bas-Congo 2005, 06 oct. 2005. MRAC 2006-07-P-341 ; 1 ; 80 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Kisantu (5°8'2,6''S - 15°3'51,5''E) ; coll. Expéd. Bas-Congo 2005, 06 oct. 2005. MRAC 2006-07-P-342-346 ; 5 ; 79-145 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Kisantu (5°8'2,6''S - 15°3'51,5''E) ; coll. Expéd. Bas-Congo 2005, 07 oct. 2005. MRAC 2006-07-P-347 ; 1 ; 120 mm LS ; riv. Ngufu, vill. Kavuaya (5°4'44,2''S - 15° 7'51,0''E) ; coll. Expéd. Bas-Congo 2005, 09 oct. 2005. MRAC 2006-07-P-348 ; 1 ; 80 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Kisantu (5°8'2,6''S - 15°3'51,5''E) ; coll. Expéd. Bas-Congo 2005, 07 oct. 2005. MRAC 2007-09-P-705-706 ; 2 ; 96-125 mm LS ; mare de Voke, vill. Muala-kinsende (5°16'30,2''S-14°58'02,4''E) ; coll. S. Wamuini, 12 juil. 2006.

MRAC 2007-09-P-707-711 ; 5 ; 61-98 mm LS ; riv. N'soni, vill. Yanama (5°24'08,2''S - 15°10'16,6''E) ; coll. S. Wamuini, 18 juil. 2006. MRAC 2007-09-P-712-713 ; 2 ; 114-127 mm LS ; riv. Lukusu, vill. Ngeba (5°13'36,9''S - 15°13'02,0''E) ; coll. S. Wamuini, 23 août 2006. MRAC 2007-09-P-714-715 ; 2 ; 118-121 mm LS ; riv. Bongolo, vill. Kinsende (5°23'10,7''S - 15°15'25,2''E) ; coll. S. Wamuini, 30 août 2006. MRAC 2007-09-P-716 ; 1 ; 107 mm LS ; riv. Wungu, vill. Kiyenga (5°31'47,9''S - 15°16'56,0''E) ; coll. S. Wamuini, 03 sept. 2006. MRAC 2007-09-P-717 ; 1 ; 225 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Zongo en aval de la chute (4°46'06,6''S - 14°52'39,0''E) ; coll. S. Wamuini, 15 déc. 2006. MRAC 2007-09-P-718 ; 1 ; 180 mm LS ; riv. Wungu, vill. Kiyenga (5°31'47,9''S - 15°16'56,0''E) ; coll. S. Wamuini, 03 sept. 2006. MRAC 2007-09-P-719 ; 1 ; 132 mm LS ; riv. Luidi, vill. Kinuansudi (5°28'22,8''S - 15°13'11,1''E) ; coll. S. Wamuini, 08 fév 2007. MRAC 2007-09-P-720 ; 1 ; 145 mm LS ; riv. Nua, vill. Mawunzi (5°18'48,0''S - 15°16'31,9''E) ; coll. S. Wamuini, 15 fév 2007. MRAC 2007-09-P-721 ; 1 ; 109 mm LS ; riv. Luguga, vill. Kiyanika (5°16'32,7''S - 15°12'36,3''E) ; coll. S. Wamuini, 28 août 2006.

Sarotherodon Rüppel, 1852

Ce genre regroupe tous les « tilapias » dont la lame antérieure de l'os pharyngien est longue et les dents de la rangée externe bicuspidés. Trewavas (1983), s'est basé surtout sur des caractères éthologiques pour caractériser le genre *Sarotherodon* : ce sont des « tilapias » chez lesquelles les mâles et les femelles pratiquent l'incubation buccale. Outre ces caractères éthologiques, le genre *Sarotherodon* se distingue par : les écailles sur le ventre qui ont presque la même taille que celle des flancs ; la papille génitale des mâles est petite ; l'os pharyngien inférieur est plus long que large ou aussi long que large et sa partie dentée plus courte que la partie antérieure ; les dents pharyngiennes postérieures sont bicuspidés ou la cuspide inférieure est réduite ou sans cuspide nette (Poll & Gosse, 1995). Une seule espèce a été collectée.

***Sarotherodon galilaeus* (Linnaeus, 1758)**

(fig.3.7.F)

Nom vernaculaire : *Pomer*

Description

Les individus de cette espèce ont la hauteur comprise entre 44-51 % LS. La tête, à profil droit et peu incliné, mesure 34-37 % LS. Le maxillaire atteint le milieu entre le niveau de la narine et celui de l'œil. La bouche est terminale, normale à lèvres relativement minces.

Chapitre III

Les dents externes sont implantées très proches les unes des autres, formant presque des plaques dentaires filtrantes (Thys van audenaerde, 1964). Les dents internes perdent souvent leur arrangement linaires chez les adultes et forment un feutrage assez dense sur les mâchoires. L'os pharyngien est subcordiforme. Les branchiospines inférieures sont au nombre 21 à 23. La ligne longitudinale comprend 28-30 cailles. La ligne latérale supérieure comporte 17 à 21 écailles, la ligne latérale inférieure en compte 9 à 12. La nageoire dorsale est constituée d'une partie épineuse présentant 15 ou 17 épines et une partie molle comptant 10 à 12 rayons souples. La nageoire anale s'étend en arrière de la dorsale et renferme 3 rayons épineux et 9 à 11 rayons mous. La nageoire dorsale s'étend jusqu'à la base de la nageoire caudale. La nageoire pectorale atteint le début de l'anale. Les nageoires pelviennes dépassent généralement l'anus. La nageoire caudale est légèrement couverte d'écailles ; son bord postérieur est droit et ses angles sont un peu arrondis. Lamboj (2004) rapporte que 5 sous espèces de *S. galilaeus* ont été décrites et toutes sont similaires en apparence. La sous-espèce de l'Inkisi est *Sarotherodon galilaeus boulengeri* (Pellegrin, 1903). Elle diffère de toutes les autres sous-espèces par la nageoire caudale qui est densément couverte de petites écailles (Thys van Audenaerde, 1964 ; Trewavas, 1983).

Coloration

La teinte générale est grisâtre. Sur les flancs il y a six bandes transversales sombres minces ou des taches alignées verticalement, parfois peu évidentes. La gorge, la poitrine et le ventre sont blanchâtres, les lèvres rosâtres ; les nageoires dorsale, anale et caudale sont grises. Les nageoires pectorales sont incolores et les nageoires pelviennes transparentes, mais à bord antérieur noirâtre. La tâche 'tilapia' est toujours bien marquée.

Distribution

Selon Trewavas & Teugels (1991) et Lamboj (2004), *Sarotherodon galilaeus* est présente dans les oasis du désert du Sahara (Borku, Ennedi et Tibesti), en Israël, le bassin du Nil, les lacs Abert et Turkana, l'Afrique de l'Ouest, dans la basse Guinée (Sananga) et dans le bassin du Congo (Bas-Congo, Pool Malebo et moyen Congo). La sous-espèce est distribuée dans le Bas-Congo du Pool Malebo à Matadi (Lamboj, 2004). Dans l'Inkisi, elle est présente dans toutes les portions du cours principal et dans les principaux affluents.

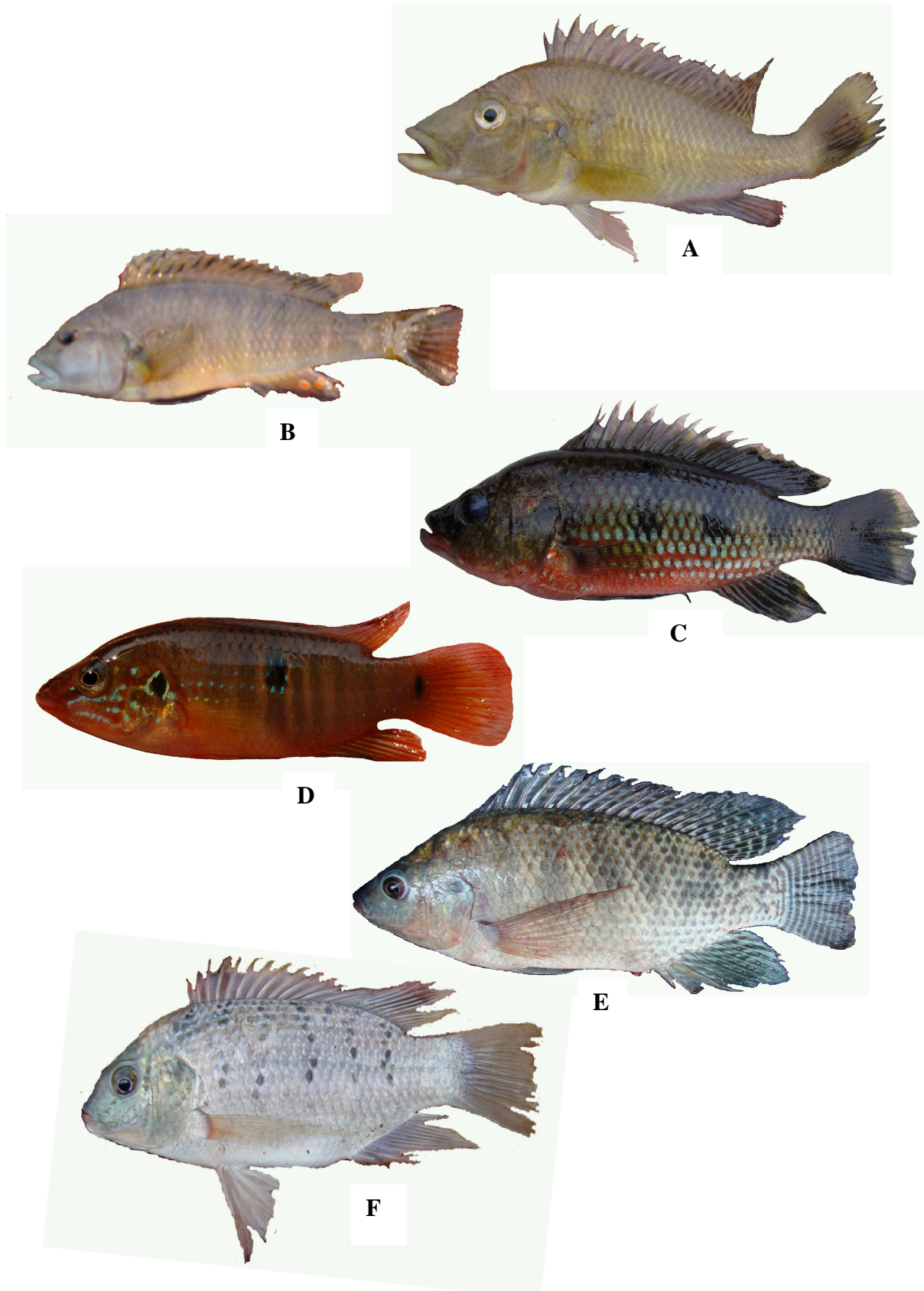


Fig. 3.7. Cichlidae de l'Inkisi A. *Chetia* sp. "inkisi" B. *Haplochromis* sp "snoeksi" C. *Hemichromis elongatus* D. *Hemichromis stellifer* E. *Oreochromis niloticus* F. *Sarotherodon galilaeus*

Spécimens examinés

MRAC 2006-07-P-338 ; 1 ; 131 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Kisantu (5°08'02,6''S - 15°03'51,5''E) ; coll. Exp. Bas-Cogo, 07 oct 2005. MRAC 2006-07-P-339 ; 1 ; 77 mm LS ; riv. Ngufu au pont, vill. Luangu & Kavuya (5°04'44,2''S - 15°07'51,0''E) ; coll. Exp. Bas-Cogo, 10 oct 2005. MRAC 2007-09-P-704 ; 1 ; 183 mm LS ; riv. Nua, vill. Mawunzi (5°18'48,0''S - 15°16'31,9''E) ; coll. S. Wamuini, 14 fév. 2007.

Steatocranus Boulenger 1899

Les espèces de ce genre sont caractérisées par un corps modérément allongé ; les écailles sont cycloïdes. Elles ont deux lignes latérales incomplètes. Les dents sont petites, disposées en deux rangées: la rangée de dents externes élargies, bicuspidées à lobes arrondis et la rangée interne tricuspidée. Les branchiospines sont courtes. Les écailles sont cycloïdes, grandes, 32-35 sur la ligne transversale. Elles ont 19-21 épines à la dorsale. Il existe une crête adipeuse occipitale plus ou moins développée. Une seule espèce a été collectée dans l'Inkisi.

Steatocranus casuarius Poll 1939

(fig.3.8.A)

Noms vernaculaires : Lupolo, « mercedes »

Description

La hauteur du corps est comprise entre 30 et 33 % LS. La tête mesure 32-34 %. Le museau est égal ou un peu moins long que large, à profil variable, faiblement ou fortement concave. Le diamètre de l'œil varie de 26 à 31 % de la longueur de la tête. Une crête adipeuse, pouvant devenir énorme, existe au sommet de la tête. La distance preorbitale mesure 17-19 % de la longueur de la tête. La bouche s'étend jusque sous la narine. Les dents des rangées externes sont, toutes, fortement bicuspidées, à denticules arrondis, 32-38 dans la rangée externe supérieure. Les internes, plus petites et tricuspidées, sont disposées en une seule rangée. Il n'y a pas de dents plus développées au milieu des rangées externes. Les dents pharyngiennes sont petites et bicuspidées, 9-10 dans chacune des rangées médianes ; les dents de la limite postérieure de l'os pharyngien sont plus développées que les autres, les deux médianes plus fortes que les autres. La joue est nue. Les branchiospines sont très courtes, au nombre de 6-7 sur la partie inférieure du premier arc branchial. La ligne latérale comprend 30-31 écailles ; la supérieure renferme 21-23 écailles et l'inférieure 8-9. On dénombre 12 écailles autour du pédoncule caudal et 29 vertèbres (Roberts & Stewart, 1976).

La dorsale a 20-21 épines et 7-8 rayons mous ; les 4 premiers rayons mous sont plus ou moins allongés et forment un long filament. La dernière épine dorsale mesure 15-18 % LS et le plus long rayon dorsal 34-44 %. L'anale comprend 3 rayons épineux et 8 rayons mous ; les 4 premiers, comme les dorsaux, sont plus ou moins allongés ; sa dernière épine mesure 15-18 % et le plus long 30-34 % LS. Les pectorales sont arrondies et mesurent 24-27 % LS. Les ventrales mesurent 28-29 % LS et n'atteignant pas l'anus. La caudale est arrondie, et mesure 32-37 % LS. Le pédoncule caudal est 90-110 % aussi long que haut.

Coloration

Sur le vivant, les spécimens ont la coloration foncée, de teinte brunâtre, plus obscure dorsalement. Les écailles sont un peu plus foncées au centre. Les nageoires dorsale, anale, caudale et ventrales sont plus sombres à la base. Préservés, ils restent brunâtres. Poll (1939) affirme que certains spécimens ont de traces de bandes transversales plus foncées et une tache noirâtre à la base des dernières épines dorsales.

Distribution

Snoeks & De Boeck (1991) et Lamboj (2004) rapportent que l'espèce est distribuée au Pool Malebo et dans le Bas-Congo. Dans l'Inkisi, elle a été exclusivement pêchée en aval de la chute de Zongo.

Spécimens examinés

MRAC 2007-09-P-658 ; 1 ; 82 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Zongo en aval de la chute (4°46'06,6''S – 14°52'39,0''E) ; coll. S. Wamuini, 28 sept. 2006. MRAC 2007-09-P-659 ; 1 ; 74 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Zongo en aval de la chute (4°46'06,6''S – 14°52'39,0''E) ; coll. S. Wamuini, 29 sept. 2006. MRAC 2007-09-P-660-662 ; 3 ; 55-79 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Zongo en aval de la chute (4°46'06,6''S – 14°52'39,0''E) ; coll. S. Wamuini, 29 sept. 2006. MRAC 2007-09-P-663 ; 1 ; 65 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Zongo en aval de la chute (4°46'06,6''S – 14°52'39,0''E) ; coll. S. Wamuini, 30 sept. 2006. MRAC 2008-06-P-110 ; 1 ; 60 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Zongo en aval de la chute (4°46'06,6''S – 14°52'39,0''E) ; coll. S. Wamuini, 14 sept. 2007. MRAC 2008-06-P-111-114 ; 4 ; 48-82 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Zongo en aval de la chute (4°46'06,6''S – 14°52'39,0''E) ; coll. S. Wamuini, 13 sept. 2007. MRAC 2009-14-P-142 ; 1 ; 67 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Zongo en aval de la chute (4°46'06,6''S – 14°52'39,0''E) ; coll. S. Wamuini, 04 oct. 2008.

MRAC 2009-14-P-143-144 ; 2 ; 65-70 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Zongo en aval de la chute (4°46'06,6''S – 14°52'39,0''E) ; coll. S. Wamuini, 05 oct. 2008. MRAC 2009-14-P-145-147 ; 3 ; 64-75 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Zongo en aval de la chute (4°46'06,6''S – 14°52'39,0''E) ; coll. S. Wamuini, 06 oct. 2008. MRAC 2009-14-P-148 ; 1 ; 82 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Zongo en aval de la chute (4°46'06,6''S – 14°52'39,0''E) ; coll. S. Wamuini, 06 oct. 2008.

Tilapia Smith, 1840

Les espèces du genre *Tilapia* sont caractérisées par un os pharyngien inférieur qui est aussi long que large avec la pointe antérieure plus courte que la partie dentée. Les dents pharyngiennes postérieures sont bicuspidés ou tricuspides (parfois tetracuspides). Il y a au maximum 17 branchiospines sur la partie inférieure du premier arc branchial (Poll & Gosse, 1995). Elles ne pratiquent pas d'incubation buccale et déposent les œufs sur le substrat ou dans des nids qu'elles façonnent. Deux espèces ont été collectées.

Clé des espèces

- Ecailles des flancs sans marques, nageoire caudale tachetée.....*T. tholloni*.
- Ecailles des flancs avec tache noire à leur base, nageoire caudale non tachetée.....
..... *T. rendalli*

Tilapia rendalli (Boulenger, 1896)

(fig.3.8.B)

Nom vernaculaire : *Tila*

Description

La hauteur du corps est 42 % LS. La tête a un profil concave ; sa longueur est 31 % LS et sa largeur 65 % de sa longueur. Le museau mesure 39 % de la longueur de la tête. L'espace interorbitaire mesure 35 % de la longueur de la tête. Le diamètre de l'œil mesure 30 % de la longueur de la tête. La largeur de la bouche fait 35 % de la longueur de la tête et possède 3 rangées de dents sur les mâchoires. Les dents externes bicuspidés sont relativement courtes. Il y a 9 branchiospines sur la partie inférieure du premier arc branchial. L'os pharyngien inférieur est pourvu de dents antérieures unicuspidés recourbées et de dents postérieures tricuspides. La lamelle médiane est plus courte que la partie dentée ; sa surface dentifère est triangulaire et occupe l'os tout entier. La joue porte 3 rangées d'écailles. La nageoire dorsale dépasse la base de la nageoire caudale ; elle est constituée de 15 épines et 12 rayons mous.

La nageoire anale dépasse également la base de la caudale et est constituée de 3 épines et 9 rayons mous. La ligne latérale supérieure comprend 20 écailles et l'inférieure 13. Les écailles en ligne longitudinale sont au nombre de 29. La nageoire pectorale se termine au même niveau que le bord antérieur de l'anus. Les nageoires pelviennes atteignent à peine le bord antérieur de l'anus. La longueur du pédoncule caudal est 15 % LS ; sa hauteur est 99 % de sa longueur. La nageoire caudale est couverte de peu d'écailles.

Coloration

Sur le vivant la coloration générale est argentée, blanchâtre sur le ventre et noirâtre sur le dos et le dessus de la tête. Toutes les écailles des flancs possèdent une tache noire à leur base. On aperçoit six bandes verticales plus sombres, très peu marquées, sur les flancs. La nageoire dorsale sombre porte une tache 'tilapia' bien marquée ; les bords des rayons sont rougeâtres. La nageoire caudale est non tachetée. Préservés en alcool, la teinte est brun grisâtre ; le dos et le dessus de la tête foncé. Les taches noires des écailles sur les flancs sont bien marquées. Les nageoires sont sombres, excepté les pectorales qui sont un peu transparentes.

Distribution

Lamboj (2004) rapporte que l'espèce est présente dans le Zambeze, le Natal et la rivière Okavango. Elle a également été trouvée dans les lacs Tanganyika et Malawi. Il est connu dans le haut et le moyen Congo (Thys van den Audenaerde, 1964 ; Lamboj, 2004). Dans le bassin de l'Inkisi, l'unique spécimen a été collecté dans l'affluent Ngeba (à Ngeba).

Matériau examiné

MRAC 2007-09-P-657; 1 ; 130 mm LS ; riv. Ngeba, vill. Ngeba (5°11'01,5''S – 15°12'23,1''E) ; coll. S. Wamuini, 25 août 2006.

Tilapia tholloni Sauvage 1884

(fig.3.8.C)

Noms vernaculaires : bundu, mbala, « pik »

Description

C'est une espèce dont la hauteur du corps est comprise entre 35 et 45 % LS. La tête mesure 30-35 % LS. Les dents externes bicuspidées sont relativement courtes, larges et très solides. L'os pharyngien inférieur a la lame antérieure courte est triangulaire et à peu près aussi long que large ; sa surface dentifère est triangulaire et occupe l'os tout entier.

Chapitre III

Il y a 9-11 branchiospines sur la partie inférieure du premier arc branchial. Les écailles en ligne longitudinale sont au nombre de 27-29. La ligne latérale supérieure comporte 19-21 écailles, la ligne latérale inférieure en compte 9-10. La nageoire dorsale est constituée d'une partie épineuse présentant 15-16 épines et une partie molle comptant 10-12 rayons souples. La nageoire anale s'étend en arrière de la dorsale ; elle renferme 3 rayons épineux et 8-9 rayons mous. La nageoire dorsale s'étend jusqu'à la base de la nageoire caudale. La nageoire pectorale atteint le niveau de l'anus. Les nageoires pelviennes s'étendent aussi loin en arrière que les pectorales.

Coloration

La couleur générale est pâle ; le dos et les flancs portent 5 à 7 bandes transversales et deux bandes longitudinales sombres ; les points d'insertion de ces bandes forment une ou deux séries longitudinales de points noirs. La nageoire dorsale à bord supérieur rougeâtre est vert olive avec des tâches plus claires, parfois alignées, entre les rayons. La tâche 'tilapia' est toujours bien évidente.

Distribution

Lamboj (2004) rapporte que l'espèce est connue de l'Afrique centrale depuis le sud du Cameroun au sud de la République Démocratique du Congo. Teugels & Thys van den Audenaerde (1991) et Stiassny *et al.* (2007a) rapportent qu'elle est présente en basse Guinée et est connue du Bas-Congo et du Pool Malebo. Dans l'Inkisi, elle a été collectée dans tous les biefs du cours principal, dans les principaux affluents et dans la mare de Voke.

Spécimens examinés

MRAC 2006-07-P-349-354 ; 6 ; 68-98 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Kisantu (5°8'2,6''S - 15°3'51,5''E) ; coll. Expéd. Bas-Congo 2005, 06 oct. 2005. MRAC 2006-07-P-355 ; 1 ; 66 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Kisantu (5°8'2,6''S - 15°3'51,5''E) ; coll. Expéd. Bas-Congo 2005, 06 oct. 2005. MRAC 2006-07-P-356-358 ; 3 ; 130-138 mm LS ; riv. Ngufu, au pont près des villages Luangu et Kavuaya (5°4'44,2''S - 15°7'51,0''E) ; coll. Expéd. Bas-Congo 2005, 09 oct. 2005. MRAC 2007-09-P-664 ; 1 ; 85 mm LS ; riv. Lukusu, vill. Ngeba (5°13'36,9''S - 15°13'02,0''E) ; coll. S. Wamuini, 24 août 2006. MRAC 2007-09-P-665-668 ; 2 ; 102-148 mm LS ; riv. Ngeba, vill. Ngeba (5°11'01,5''S - 15°12'23,1''E) ; coll. S. Wamuini, 25 août 2006. MRAC 2007-09-P-669-670 ; 2 ; 120-129 mm LS ; riv. Ngeba, vill. Ngeba (5°11'01,5''S - 15°12'23,1''E) ; coll. S. Wamuini, 26 août 2006.

MRAC 2007-09-P-671 ; 1 ; 102 mm LS ; riv. Luguga, vill. Kiyanka ($5^{\circ}16'32,7''S - 15^{\circ}12'36,3''E$) ; coll. S. Wamuini, 28 août 2006. MRAC 2007-09-P-672-674 ; 3 ; 123-200 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Nsanga en aval du barrage ($4^{\circ}50'39,4''S - 14^{\circ}57'27,5''E$) ; coll. S. Wamuini, 24 sept. 2006. MRAC 2007-09-P-675-676 ; 2 ; 125-193 mm LS ; riv. Fidi, vill. Kiyenga ($5^{\circ}31'33,8''S - 15^{\circ}16'41,0''E$) ; coll. S. Wamuini, 04 sept. 2006. MRAC 2007-09-P-677 ; 1 ; 108 mm LS ; riv. Inkisi, vill. Zongo en amont du barrage ($4^{\circ}47'2,4''S - 14^{\circ}54'35,5''E$) ; coll. S. Wamuini, 13 déc. 2006. MRAC 2007-09-P-678 ; 1 ; 123 mm LS ; riv. Ngeba, vill. Ngeba ($5^{\circ}11'01,5''S - 15^{\circ}12'23,1''E$) ; coll. S. Wamuini, 10 janv. 2007. MRAC 2007-09-P-679 ; 1 ; 173 mm LS ; riv. Bongolo, vill. Kinsende ($5^{\circ}23'10,7''S - 15^{\circ}15'25,2''E$) ; coll. S. Wamuini, 15 janv. 2007. MRAC 2007-09-P-680-681 ; 2 ; 116-173 mm LS ; riv. Wungu, vill. Kiyenga ($5^{\circ}31'47,9''S - 15^{\circ}16'56,0''E$) ; coll. S. Wamuini, 19 janv. 2007. MRAC 2007-09-P-682-685 ; 4 ; 107-120 mm LS ; mare de Voke, vill. Muala-Kinsende ($5^{\circ}16'30,2''S - 14^{\circ}58'02,4''E$) ; coll. S. Wamuini, 11 juil. 2006. MRAC 2007-09-P-686 ; 1 ; 102 mm LS ; mare de Voke, vill. Muala-Kinsende ($5^{\circ}16'30,2''S - 14^{\circ}58'02,4''E$) ; coll. S. Wamuini, 12 juil. 2006. MRAC 2007-09-P-687-688 ; 2 ; 108-163 ; riv. Mingididi, vill. Mawunzi ($5^{\circ}19'20,0''S - 15^{\circ}16'49,9''E$) ; coll. S. Wamuini, 14 juil. 2006. MRAC 2007-09-P-689-691 ; 3 ; 115-145 mm LS ; riv. Luidi, vill. Kinua-nsudi ($5^{\circ}28'22,8''S - 15^{\circ}13'11,1''E$) ; coll. S. Wamuini, 21 juil. 2006. MRAC 2007-09-P-692-696 ; 5 ; 78-95 mm LS ; riv. Lukusu, vill. Ngeba ($5^{\circ}13'36,9''S - 15^{\circ}13'02,0''E$) ; coll. S. Wamuini, 23 août 2006. MRAC 2007-09-P-697-698 ; 2 ; 96-116 mm LS ; riv. Wungu, vill. Kiyenga ($5^{\circ}31'47,9''S - 15^{\circ}16'56,0''E$) ; coll. S. Wamuini, 03 sept. 2006. MRAC 2007-09-P-699 ; 1 ; 95 mm LS ; riv. Muala, vill. Muala-kinsende ($5^{\circ}16'11,4''S - 14^{\circ}57'42,1''E$) ; coll. S. Wamuini, 05 fév. 2007. MRAC 2007-09-P-700 ; 1 ; 128 mm LS ; riv. Muala, vill. Muala-kinsende ($5^{\circ}16'11,4''S - 14^{\circ}57'42,1''E$) ; coll. S. Wamuini, 06 fév. 2007. MRAC 2007-09-P-701 ; 1 ; 132 mm LS ; mare de Voke, vill. Muala-Kinsende ($5^{\circ}16'30,2''S - 14^{\circ}58'02,4''E$) ; coll. S. Wamuini, 06 fév. 2007. MRAC 2007-09-P-702-703 ; 2 ; 100-143 mm LS ; riv. Luidi, vill. Kinua-nsudi ($5^{\circ}28'22,8''S - 15^{\circ}13'11,1''E$) ; coll. S. Wamuini, 08 fév. 2007.

III.4.14. Anabantidae

D'après Norris (1994), les Anabantidae se caractérisent par la présence de deux paires de narines externes et des os operculaires denticulés ou portant, en général, de fortes. Le corps et la tête sont recouverts de grandes écailles cténoïdes. Les nageoires pectorales et ventrales sont rapprochées.

Les nageoires dorsale et anale sont allongées, les rayons antérieurs étant épineux. Les espèces de cette famille possèdent également sur les premiers épi branchiaux, une expansion formant un suprabranchial qui sert d'organe respiratoire accessoire (Norris, 1994). Cet organe respiratoire accessoire (le labyrinthe) leur permet de survivre dans des conditions de milieu peu favorables. La famille renferme 4 genres avec 33 espèces (Nelson, 2006). Un seul genre a été collecté à travers le bassin de l'Inkisi.

Ctenopoma Peters, 1844

Les espèces de ce genre sont caractérisées par la présence d'os operculaires fortement épineux ; chez certaines, seuls l'opercule et l'interopercule sont épineux (Norris, 1994).

Il y a au moins 14 rayons épineux et 16 rayons branchus à la nageoire dorsale et au moins 7 épineux à la nageoire anale. Une seule espèce a été capturée.

Ctenopoma nigropannosum Reichenow, 1875

(fig.3.8.D)

Nom vernaculaire : *Kinkolo*

Description

Le corps est fusiforme, à profil dorsal arrondi. Sa hauteur est comprise entre 26 et 29 % LS. La tête mesure 29-32 % LS ; elle est large (58-61 % de la longueur de la tête), non comprimée, à profil convexe. Le museau est court (20-23 % de la longueur de la tête) et arrondi. La mâchoire inférieure est peu proéminente. L'œil mesure 28-30 % de la longueur de la tête et la distance interorbitaire 27-29 %. La ligne latérale supérieure possède 16-18 écailles et la ligne latérale inférieure en possède 12-15. On dénombre 32-33 écailles le long de la ligne longitudinale, 2-4 écailles au dessus de la ligne latérale supérieure et 7-9 en dessous. Il y a 5-6 épines au-dessus de l'échancrure de l'opercule, 6-8 épines sur l'échancrure, 4-5 épines au-dessous, 6-7 épines sub-operculaires, 8-9 épines inter-operculaires, 6 pré-operculaires et 30-31 vertèbres (Norris, 1994). La nageoire dorsale est formée de 18-19 épines et 9-11 rayons mous. L'anale comprend 7-8 rayons épineux et 10-11 rayons mous. La nageoire pectorale est constituée de 12-14 rayons. La nageoire ventrale, à bord postérieur arrondi, n'atteint pas l'anale. La caudale est arrondie. Le pédoncule caudal est 245-262 % aussi haut que long.

Coloration

Chez les adultes, la coloration est gris brunâtre foncé ou grisâtre, avec 7-9 barres plus foncées sur les flancs. Sur le pédoncule caudal, trois de ces barres fusionnent pour former une raie oblongue. Norris (2007) pense que cette raie est typique chez les juvéniles et les jeunes adultes, mais s'atténue avec la taille. La membrane de l'échancrure operculaire est fréquemment noire. Les nageoires ventrales sont toujours claires, les nageoires impaires sont faiblement pigmentées. Norris (2007) affirme que les juvéniles jusqu'à 40 mm LS, possèdent jusqu'à 9 barres noires sur les flancs, chacune de la largeur d'une rangée d'écailles.

Distribution

Cette espèce est bien connue dans les rivières Chiloango et Kouilou (dans la basse Guinée) (Norris, 2007) et dans toute les principales portions du bassin du Congo (Norris, 1994). Dans l'Inkisi, elle a été capturée dans les rivières Ngeba, Niama, Lamba et Mazanza.

Spécimens examinés

MRAC 2007-09-P-655-656 ; 2 ; 72-80 mm LS ; riv. Mazanza, vill. Muala-kinsende (5°16'37,4''S – 14°57'29,1''E) ; coll. S. Wamuini, 11 juil. 2006. MRAC 2008-06-P-190 ; 1 ; 101 mm LS ; riv. Ngeba, vill. Ngeba (5°11'01,5''S – 15°12'23,1''E) ; coll. S. Wamuini, 26 sept. 2007. MRAC 2009-14-P-139-140 ; 2 ; 63-71 mm LS ; riv. Niama, vill. Nzadi (5°24'03,4''S – 15°15'26,5''E) ; coll. S. Wamuini, 27 août 2008. MRAC 2009-14-P-141 ; 1 ; 72 mm LS ; riv. Ngeba, vill. Ngeba (5°11'02,0''S – 15°15'37,2''E) ; coll. S. Wamuini, 14 août 2008.

III.4.15. Channidae

Les poissons de cette famille ont un corps allongé et cylindrique, couvert d'écailles cycloïdes. Les nageoires impaires sont longues et rayonnées, sans épines. Un organe de respiration accessoire est présent sous forme de deux cavités pharyngiennes suprabranchiales, permettant de respirer directement l'air atmosphérique (Nelson, 2006). Ces poissons peuvent ainsi survivre longtemps hors de l'eau. Deux genres et 29 espèces sont connues (Nelson, 2006). Un seul genre est présent en Africa et ce genre existe dans le bassin de l'Inkisi.

Parachanna Teugels & Daget, 1984

Les espèces de ce genre ont un corps allongé, cylindrique ou un peu déprimé en avant, couvert d'écailles cycloïdes petites ou de moyenne grandeur. La ligne latérale est complète. La tête est déprimée, couverte de grandes écailles. La bouche est grande et garnie des dents coniques, souvent entremêlées des canines à la mâchoire inférieure. La narine antérieure est prolongée en tube. Les nageoires dorsale et anale sont très allongées, sans épines. Ce genre se distingue des Channidae asiatiques par l'absence d'apophyse lamellaire au premier épibranchial et à l'hypomandibulaire pour soutenir les diverticules pharyngiens (Bonou & Teugels, 1985). Une seule espèce a été capturée.

Parachanna obscura (Günther, 1861)

(fig.3.8.E)

Noms vernaculaires : *Nsinga*, *Mungusu*

Description

La hauteur du corps est comprise entre 15 et 20 % de la longueur standard. La longueur de la tête mesure 30-34 % et est 175 à 200 % aussi longue que large. La mâchoire inférieure dépasse la supérieure. Le museau mesure 22-28 % de la longueur de la tête. Le diamètre de l'œil varie de 11 à 15 % de la longueur de la tête. Le maxillaire s'étend bien au-delà du bord postérieur de l'œil. Les branchiospines sont tuberculeuses, très basses, au nombre de 8-9 à la partie inférieure du premier arc branchial. La ligne latérale comprend 36-41 tubes et 65-72 écailles en ligne longitudinale, 6-7 / 14-15 en série transversale. La nageoire dorsale est constituée de 40-45 rayons. La nageoire anale comprend 26-30 rayons. La nageoire pectorale mesure un peu plus de la moitié de la longueur de la tête. La nageoire ventrale mesure 40 % de la longueur de la tête. La nageoire caudale est plus ou moins arrondie. Le pédoncule caudal est 150-175 % aussi haut que long.

Coloration

Le corps est brun plus ou moins foncé, avec une série latérale de grandes taches arrondies ou ovales, noirâtres. Une bande foncée est présente de chaque côté de la tête. Les nageoires sont tachetées de noir.

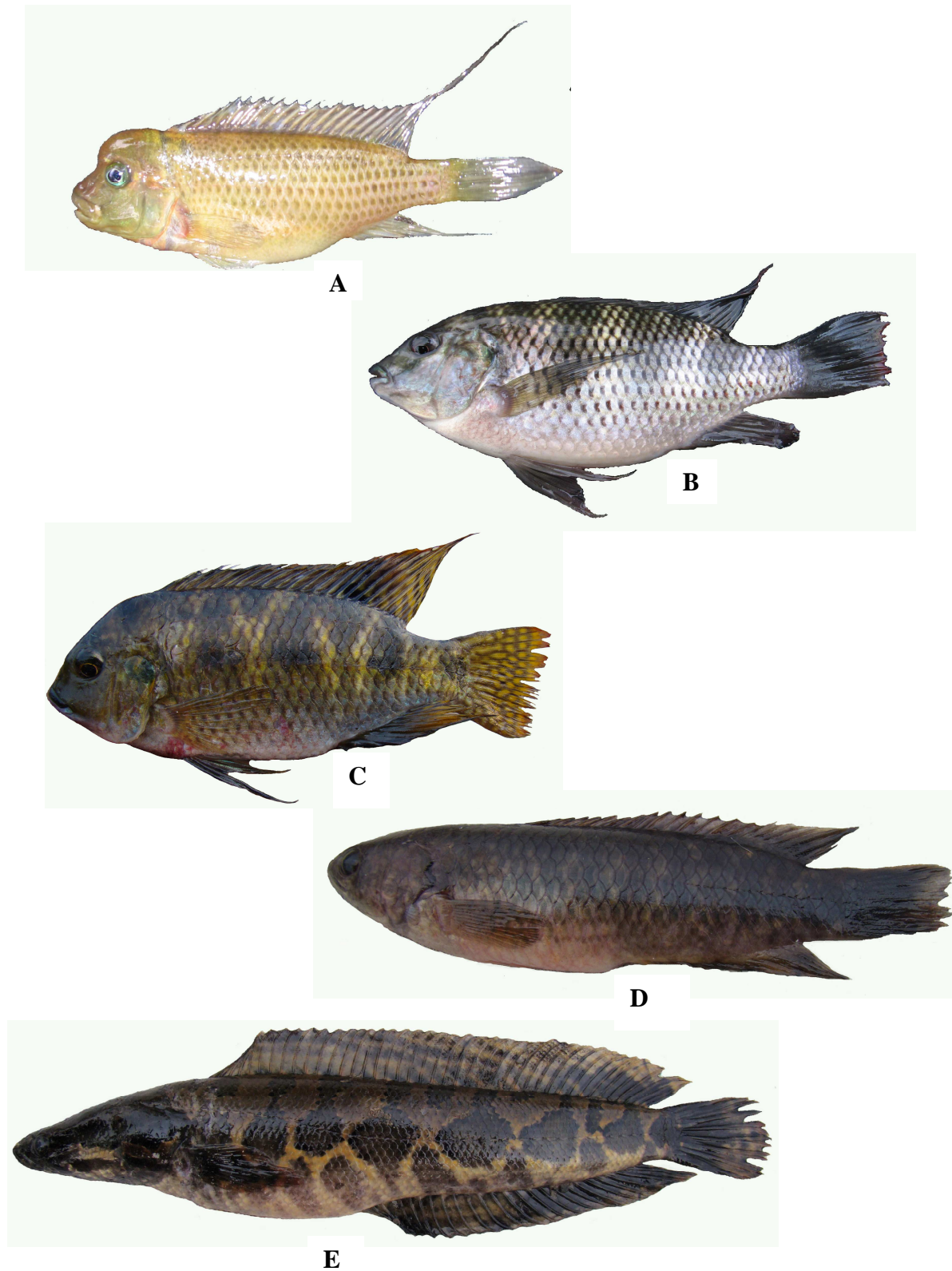


Fig. 3.8. Cichlidae (suite), Anabantidae et Channidae de l'Inkisi
A. *Steatocranus casuarius* B. *Tilapia rendalli* C. *Tilapia tholloni*
D. *Ctenopoma nigropanosum* E. *Parachanna obscura*

Distribution

Teugels (2007b) signale que l'espèce est présente dans la plupart des bassins côtiers de la basse Guinée, en Afrique de l'Ouest et dans le bassin du Congo. Dans l'Inkisi, elle a été collectée en amont du barrage Zongo et dans deux affluents : Ngeba et Lamba.

Spécimens examinés

MRAC 2008-06-P-88, 1, 240 mm LS ; riv. Ngeba, vill. Ngeba (5°11'01,5''S – 15°12'23,1''E); coll. S. Wamuini, 26 sept. 2007. MRAC 2008-06-P-89-90, 2, 213-265 mm LS ; riv. Ngeba, vill. Ngeba (5°11'01,5''S – 15°12'23,1''E); coll. S. Wamuini, 27 sept. 2007.

III.5. DISCUSSION

En fonction de deux importantes chutes (chute de Zongo et de Sanga) nous distinguons trois portions dans la partie congolaise de l'inkisi : du confluent (avec le fleuve Congo) à la chute de Zongo, c'est le « cours inférieur » ; entre les deux chutes, c'est le « cours moyen » et la partie située en amont de la chute de Sanga constitue le « cours supérieur ». Le tableau 3.1. présente la liste des espèces des poissons collectés dans le bassin de l'Inkisi et leur présence dans les trois portions.

Tableau 3.1. Liste des espèces de poissons collectés dans la partie Congolaise du bassin de l'Inkisi. Légende : + , présent (+) présent mais non collecté lors de nos échantillonnages C : connu dans le bassin de l'Inkisi avant 2005 NC : non connu dans le bassin de l'Inkisi avant 2005

Ordres et Familles	Espèces	Cours supérieur	Cours moyen	Cours inférieur	Observation
Osteoglossiformes					
Mormyridae	<i>Campylomormyrus curvirostris</i>			+	NC
	<i>Campylomormyrus rhynchophorus</i>			+	NC
	<i>Hippopotamyrus ansorgii</i>	+	+		C
	<i>Hippopotamyrus psittacus</i>			+	NC
	<i>Mormyrops anguilloides</i>			+	NC
	<i>Mormyrus caballus</i>			+	NC
	<i>Mormyrus ovis</i>			+	NC
	<i>Myomyrus macrodon</i>			+	NC
	<i>Paramormyrus cf kingsleyae</i>	+	+		NC

	<i>Paramormyrus cf. sphekodes</i>	+	+		NC
	<i>Pollimyrus plagiostoma</i>			+	NC
Cypriniformes					
Cyprinidae					
	<i>Barbus cf. argenteus</i>	+	+		NC
	<i>Barbus miolepis</i>	+	+	+	C
	<i>Barbus unitaeniatus</i>	+	+		C
	<i>Barbus vanderysti</i>	+			C
	<i>Garra congoensis</i>	+	+	+	C
	<i>Garra ornata</i>	+			
	<i>Labeo cyclorhynchus</i>			+	NC
	<i>Labeo greenii</i>			+	NC
	<i>Labeo macrostomus</i>	+	+	+	C
	<i>Labeo nasus</i>			+	NC
	<i>Labeobarbus sp. "inkisi"</i>	+	+		NC
	<i>Raiamas kheeli</i>	+	+	+	NC
	<i>Varicorhinus latirostris</i>	+	+		NC
	<i>Varicorhinus macrolepidotus</i>	+	+	+	NC
	<i>Varicorhinus robertsi</i>	+	+		C
Characiformes					
Distichodontidae					
	<i>Nannocharax parvus</i>	(+)			C
Alestidae					
	<i>Nannopetersius mutambuei</i>	+	+		NC
Siluriformes					
Amphilidae					
	<i>Amphilius zairensis</i>	+	+	+	NC
	<i>Doumea alula</i>	+	+	+	C
	<i>Phractura brevicaudata</i>	+			NC
Mochokidae					
	<i>Chiloglanis batesii</i>	+			C
	<i>Chiloglanis congicus</i>	+			C
	<i>Euchilichthys guentheri</i>	+	+	+	NC
Auchenoglanididae					
	<i>Parauchenoglanis balayi</i>	+	+		C
Clariidae					
	<i>Channallabes apus</i>	+	+		NC
	<i>Clariallabes manyangae</i>		+		NC
	<i>Clarias angolensis</i>	+	+	+	NC
	<i>Clarias buthupogon</i>	+	+	+	NC
	<i>Clarias camerunensis</i>	+	+	+	C
	<i>Clarias gabonensis</i>	+	+	+	C
	<i>Clarias gariepinus</i>	+	+	+	C
Schilbeidae					
	<i>Pareutropius debawi</i>	(+)			C
	<i>Schilbe grenfelli</i>			+	NC
	<i>Schilbe intermedius</i>	(+)			C
	<i>Schilbe zairensis</i>	+	+		C

Chapitre III

Bagridae	<i>Bagrus ubangensis</i>			+	NC
Cyprinodontiformes					
Nothobranchiidae	<i>Aphyosemion cognatum</i>	+			C
	<i>Aphyosemion labarrei</i>	+			C
Synbranchiformes					
Mastacembelidae	<i>Mastacembelus niger</i>	+	+		NC
Perciformes					
Cichlida	<i>Chetia sp. "inkisi"</i>	+			NC
	<i>Haplochromis sp. "snoeksi"</i>	+			NC
	<i>Hemichromis elongatus</i>	+	+	+	NC
	<i>Hemichromis stellifer</i>	+			NC
	<i>Oreochromis niloticus</i>	+	+	+	NC
	<i>Sarotherodon galilaeus</i>	+	+	+	NC
	<i>Steatocranus casuarius</i>			+	NC
	<i>Tilapia rendalli</i>	+			NC
	<i>Tilapia tholloni</i>	+	+	+	C
Anabantidae	<i>Ctenopoma nigropannosum</i>	+			NC
Channidae	<i>Parachanna obscura</i>	+	+		NC
Total	61	43 + (3)	32	31	

III.5.1. Richesse spécifique

Le nombre d'espèces de poissons actuellement connues dans la partie congolaise de l'Inkisi est 61 (tableau 2.1). Ce nombre, relativement élevé, témoigne d'une grande richesse spécifique de cette zone. Une liste de 28 espèces était connue avant le début de cette étude (voir tableau 1.1 point I.10 du chapitre I). Après réexamen de ces spécimens et, au besoin, comparaison avec les holotypes, il ressort que 21 espèces ont un statut spécifique valide (tableau 3.1). Les échantillonnages effectués de 2005 à 2008 ont révélé une liste de 58 espèces de cette région et 3 espèces présentes dans la collection du Musée Royal de l'Afrique Centrale qui n'ont pas été collectées lors de nos échantillonnages. L'augmentation du nombre d'espèces dans notre collection est certainement due à l'utilisation de différentes techniques de pêches et à la prospection de différentes stations d'échantillonnage, puisqu'il est admis que le nombre d'espèces présent dans un biotope donné est fonction de la diversité des habitats (Teugels & Guégan, 1994). De ces 61 espèces, 17 sont communes aux trois biefs de l'Inkisi.

A part *Clariallabes manyangae*, toutes les espèces du bief moyen ont également été collectées dans le bief supérieur. En effet, la chute de Nsanga a la forme d'escalier dont la hauteur maximale entre deux marche est estimée à 3,5 m. Cette hauteur ne constitue pas une barrière insurmontable pour certaines espèces. Quatorze espèces du bief inférieur n'ont jamais été collectées en amont de la chute de Zongo ; ces espèces proviendrait du fleuve Congo et ne peuvent remonter la chute qui paraît une barrière infranchissable. 67 % des poissons capturés en aval de l'Inkisi se retrouvent dans la liste des poissons des rapides du Bas-Congo de Roberts & Stewart (1976) ; cela dénote de la migration des poissons du fleuve Congo vers l'Inkisi pendant surtout les périodes des crues. Il est peu indiqué que les spécimens de l'espèce *Nannocharax parvus* présente dans la collection du MRAC soient du bassin de l'Inkisi du fait que non seulement, ces espèces n'ont pas été collectées durant les quatre années de prospection mais aussi le collecteur se serait retrouvé simultanément le même jour à Inkisi (bassin du Congo) et à Mindouli (Kouilou-Niari) où il aurait collecté plusieurs espèces.

Une erreur de transcription des localités des différentes collections du collecteur serait l'une des explications plausibles. Par contre *Pareutropius debauwi* et *Schilbe intermedius*, représentés chacun par un spécimen dans la collection du MRAC et bien que connus du Bas-Congo, n'ont jamais été recoltés durant nos campagnes. Il est possible que ces espèces aient disparus ou se seraient-elles retranchées dans des habitats non encore échantillonnés ?

Des spécimens additionnels déposés au MRAC ont du battre les records de taille maximale quoique cet aspect n'intéressait pas notre étude. Il s'agit entre autre des spécimens de *Varicorhinus robertsi* collectés par Roberts et Stewart qui avaient pour taille maximale 65 mm LS (Banister, 1984). Des collectes effectuées sur le même endroit et à travers tous le bassin ont révélé une taille maximale de 220 mm LS, ce qui laisse supposer que Roberts et Stewart n'ont pu collecté que des juvéniles de cette espèce. Il en est de même du *Channallabes apus* dont la taille maximale connue est 416 mm (Devaere *et al.*, 2007a ; Devaere *et al.*, 2007b ; Seegers, 2008) alors qu'un des spécimens collecté atteint 485 mm. Il sied de signaler l'usage des noms vernaculaires, dans la zone explorée, se rapporte dans la plupart de cas au genre. Quoique les différences morphologiques sont souvent évidentes, le vocabulaire autochtone ne dispose pas assez de termes spécifiques pour désigner une espèce. Nous avons constaté peu d'intérêt sur la taxonomie et l'ignorance des aspects biologique de leur ichtyofaune.

III.5.1.1. Espèces introduites

Deux espèces *Oreochromis niloticus* et *Tilapia rendalli* dont la présence ne cadre pas avec leur distribution naturelle connue, ont été introduites dans le Bas-Congo et particulièrement dans l'Inkisi dans le but de la pisciculture vers les années 1952 (Deuceninck, 1952). Si *Oreochromis niloticus* a été signalé dans le Bas-Congo, c'est la première fois que *Tilapia rendalli* est signalé dans cette partie du bassin du Congo. Pourtant, Deceuninck (1952) mentionne que des étangs d'alevinage construit dans le secteur de Ngeba (localité où a été collecté le spécimen) comme partout ailleurs, avaient été mis en charge avec *Tilapia melanopleura* Dumeril, 1859 (synonyme de *T. rendalli* mais ce dernier a été revalidé par Thys van den Audenaerde, 1964), en provenance du Haut-Katanga (aire de distribution naturelle de *T. rendalli*). Des alevins ou même des adultes se seraient probablement échappés dans les affluents. La présence de *Tilapia rendalli* au Bas-Congo est également confirmée par un lot de spécimens présents dans la collection du MRAC (MRAC 138994-139008) et provenant de l'INERA Mvuazi (Institut national d'études et de recherches agronomiques).

III.5.1.2. Nouvelles espèces

Quatre nouvelles espèces ont été découvertes : deux ont été décrites, *Nannopetersius mutambuei* et *Haplochromis sp. "snoeksi"* (Annexe 1 et 2) et la description de deux autres espèces est en préparation : *Labeobarbus sp. "inkisi"* et *Chetia sp. "inkisi"*. De plus, une hybridation intergénérique serait possible entre *Labeobarbus sp. "inkisi"* et *Varicorhinus latirostris* qui a conduit à un agrégat d'intermédiaires parmi les spécimens collectés lors des échantillonnages. Ce phénomène est commenté dans la discussion générale.

III.5.1.3. Espèces endémiques

Parmi les espèces de poissons recensées, huit espèces sont, pour l'instant, endémiques de l'Inkisi : *Nannopetersius mutambuei*, *Barbus vanderysti*, *Labeobarbus sp. "inkisi"*, *Varicorhinus robertsi*, *Schilbe zairensis*, *Aphyosemion labarrei*, *Chetia sp. "inkisi"* et *Haplochromis sp. "snoeksi"*. Il sied de signaler qu'un spécimen de *Schilbe zairensis* (MRAC

85-19-P-15) aurait été collecté par Mutambue dans un étang de Kola (à Mbanza-Ngungu) qui est tributaire d'un petit bassin de Lunzadi.

Des pêches à intervalle régulier organisées dans la rivière Lunzadi, dans l'étang de Kola et des informations reçues des autochtones semblent mettre en doute la présence de cette espèce dans le bassin de Lunzadi. Une erreur se serait probablement glissée dans la transcription du lieu de collecte qui serait bien la rivière Inkisi et ce qui confirme le caractère endémique de cette espèce.

III.5.1.4. Spécimens additifs et espèces signalées pour la première fois dans le Bas-Congo

Des spécimens des espèces, jadis, connues uniquement de la localité type ont été collectées dans le bassin de l'Inkisi. Il s'agit de *Barbus vanderysti* connu de Kisantu, dans les parages de la rivière Inkisi (Lévêque & Daget, 1984) qui se trouve bien présent dans les petits affluents et ruisseaux de l'Inkisi ; de *Clariallabes manyangae* connu de Kinkenda au manyanga (Teugels, 1984 ; Seegers, 2008) et qui a été collecté dans la rivière Vini (affluent du cours moyen de la partie congolaise de l'Inkisi), de *Barbus unitaeniatus* et *Varicorhinus latirostris* connus des bassins angolais (Quanza et haut Zambèse). La répartition des Mormyridae dans l'Inkisi a spécialement attiré notre attention. En effet, les espèces de cette famille collectées en aval de la chute de Zongo sont bien différentes de celles collectées dans la partie amont de cette chute. Si les espèces de l'aval sont toutes connues du Bas-Congo, les espèces de l'amont ont des similitudes soit avec les espèces attestées par Hopkins *et al.* (2007) comme endémique à la province ichyologique de la basse Guinée (*Paramormyrus kingslaeye* et *P. spekodes*) soit avec l'espèce angolaise (*Hippopotamyrus ansorgii*), connue de la Quanza (Poll, 1967) et de la Zambèse (Gosse, 1984a). Une étude à base des analyses génétiques et des DEO pouvant élucider le statut spécifique des Mormyridae de la partie amont de l'Inkisi serait la bienvenue.

III.5.2. Importance relative des ordres et des familles

Les 61 espèces collectées dans l'Inkisi représentent 7 ordres et 15 familles. Les figures 3.9 et 3.10 montrent respectivement les représentations proportionnelles des différents ordres et familles pour l'ensemble de la zone considérée et ceci selon la classification de Nelson (2006). Les figures 3.11 et 3.12 donnent les proportions et les comparaisons des ordres et des familles des poissons de la partie congolaise de l'Inkisi (d'après nos résultats) et celles du bassin de la Luki (d'après Mutambue, 1992).

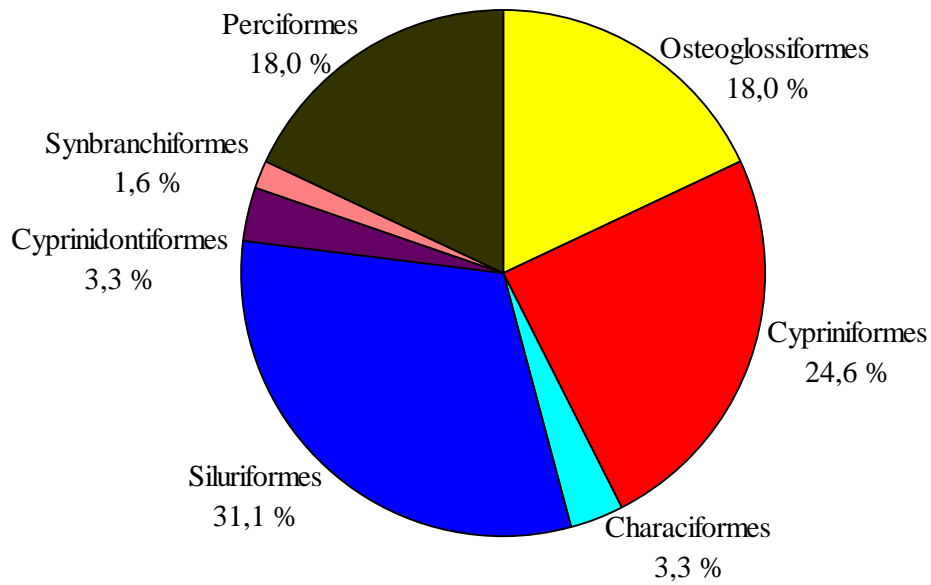


Fig.3.9. Représentation proportionnelle des différents ordres de poissons de l’Inkisi

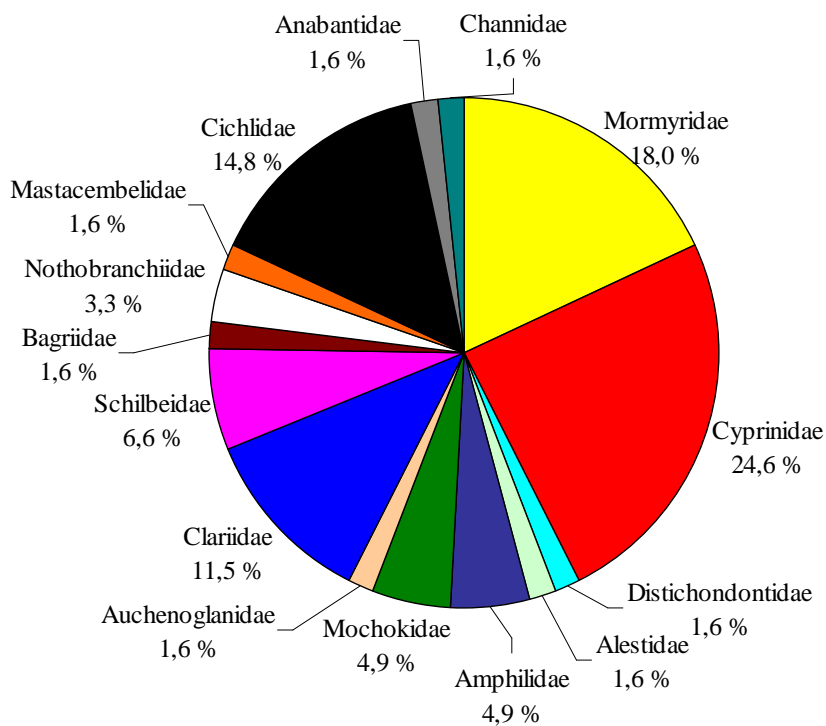


Fig.3.10. Représentation proportionnelle des différentes familles de poissons de l’Inkisi

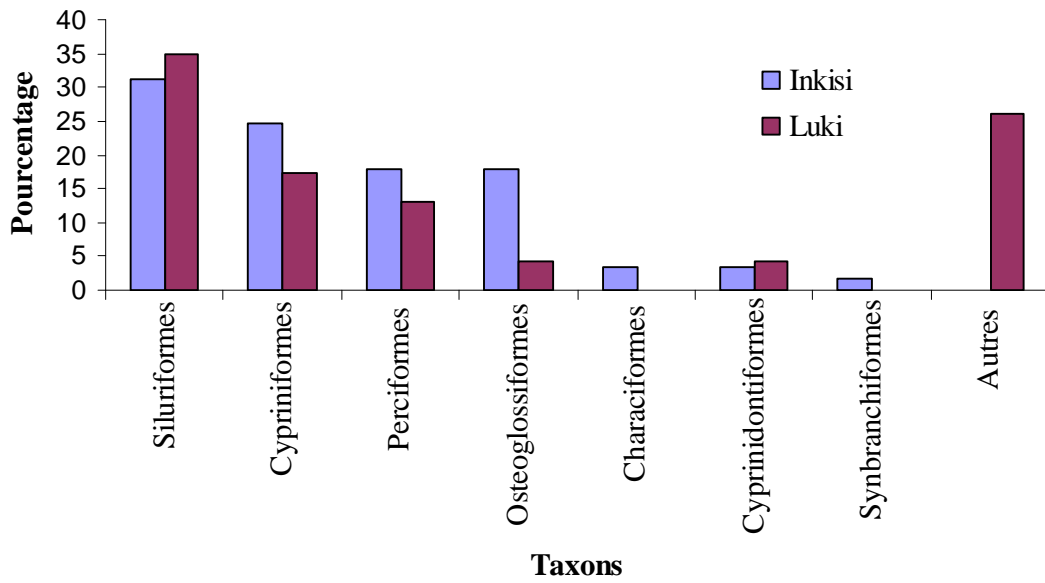


Fig.3.11. Proportions et comparaisons des ordres des poissons de la partie congolaise de l'Inkisi (d'après nos résultats) et du bassin de la Luki (d'après Mutambue, 1992)

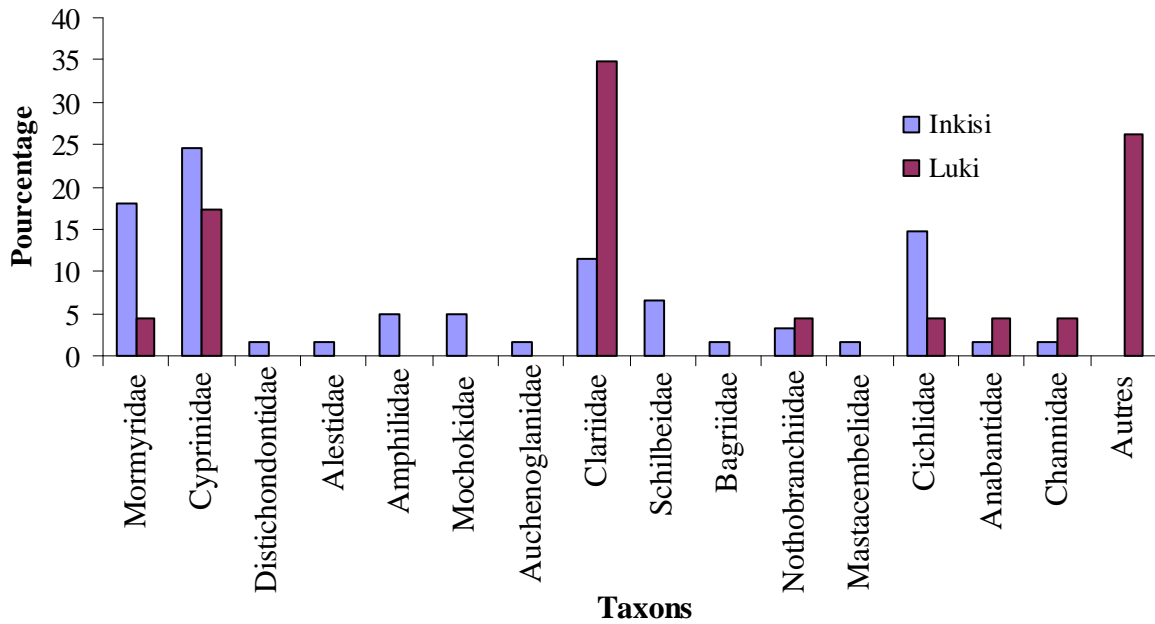


Fig.3.12. Proportions et comparaisons des familles des poissons de la partie congolaise de l'Inkisi (d'après nos résultats), du bassin de la Luki (d'après Mutambue, 1992).

Il découle de la figure 3.9 que l'ordre des Siluriformes constitue le premier taxon le plus diversifié (31,1 % des espèces); puis viennent les Cypriniformes (24,6 %); les Perciformes

(18,0 %), les Osteoglossiformes (18,0 %) ; les Characiformes et les Cyprinodontiformes avec 3,3% chacun et enfin les Synbranchiformes (1,6 %).

La famille des Cyprinidae est particulièrement bien diversifiée tant au niveau générique (6 genres) que spécifique (15 soit 24,6 %) ; puis viennent les Mormyridae (11 espèces soit 18,0 %), les Cichlidae (9 espèces soit 14,8 %) ; les Clariidae (7 espèces soit 11,5 %) ; les Schilbeidae (4 espèces soit 6,6 %) ; les Mochokidae et les Amphilidae (3 espèces chacune soit 4,9 %) ; et les Nothobranchiidae (2 espèces soit 3,3 %). La somme des autres familles représentées par une seule espèce vaut 6,4 %. Les trois premiers ordres représentant plus de 65 % du total d'espèces de l'Inkisi sont identiques aux trois premiers ordres de l'ichtyofaune de la Luki d'après les résultats de Mutambue (1992) (7 ordres, 12 familles et 23 espèces) et ceux de Ibala Zamba (thèse de doctorat sous presse) (9 ordres, 15 familles et 35 espèces). Au niveau des familles les Clariidae, les Cyprinidae et les Cichidae sont les trois premières familles les plus diversifiées dans la Luki.

III.5.3. Considérations ichtyogéographiques

La rivière Inkisi se jette dans le cours inférieur du fleuve Congo. Son bassin appartient, d'office, au Congo inférieur ou Bas-Congo. Sa faune est quelque peu typique. Parmi les espèces rencontrées dans notre zone d'étude, certaines ne sont connues que de cette portion de la province ichtyogéographique du Congo tels que *Raiamas kheeli*, *Labeo macrostomus*, *Amphilus zairensis*, *Clariallabes manyangae*, *Steatocranus casuarius*. Par contre, Inkisi héberge des espèces ou des espèces similaires qui ne sont connues que de la province ichtyogéographique angolaise tels sont les cas de *Hippopotamyrus ansorgii* ; *Barbus unitaeniatus*, *Barbus argenteus*, *Varicorhinus latirostris*. Cela pourrait se justifier par le fait que Inkisi, ou du moins certains de ses affluents, ont été en relation avec les bassins hydrographiques angolais.

En définitive, le peuplement ichtyologique du bassin inférieur de l'Inkisi est à la fois le résultat des possibilités de migrations des espèces du fleuve Congo (en aval de la chute de Zongo) mais aussi le résultat des migrations d'espèces angolaises vers les eaux de l'Inkisi favorisée par des connexions hydrographiques qui se seraient produites à une certaine époque entre l'Inkisi et les bassins angolais.